



**Service public de Wallonie
Economie, Emploi, Recherche**

**Département de l'Emploi
et de la Formation
professionnelle**

**Direction des Politiques transversales
Région/Communautés
Cellule Ecole numérique**

**ACCORD-CADRE AVEC CENTRALE D'ACHAT POUR L'ACQUISITION
DE MATERIELS INFORMATIQUES**

Procédure ouverte

CAHIER SPECIAL DES CHARGES N°06.01.04-21-2518

Nouveau Plan TIC au service de l'Education.

Accord-cadre avec allotissement et centrale d'achat en vue de la passation de marchés publics ayant pour objet la fourniture, l'installation et la mise à disposition de matériels informatiques à vocation pédagogique dans les établissements d'enseignement situés en Wallonie.

Pouvoir adjudicateur	La Région wallonne représentée par son Gouvernement en la personne de Monsieur Willy BORSUS, Ministre de l'Economie, du Commerce extérieur, de la Recherche et de l'Innovation, du Numérique, de l'Agriculture, de l'Aménagement du territoire, de l'IFAPME et des Centres de Compétences
Mode de passation	Procédure ouverte fondée sur l'article 36 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics.
Niveau de publicité	Publicité européenne
Modalités particulières	Procédure fondée sur un accord-cadre au sens des articles 2, 35° et 43 de la loi du 17 juin 2016, avec un seul participant par lot et avec constitution d'une centrale d'achat au sens des articles 2, 6° a) et 47 de la loi du 17 juin 2016.
Ouverture des offres	Les offres doivent parvenir au pouvoir adjudicateur par e-Tendering à la date prévue dans le dernier avis rectificatif faisant part d'un report de date.
Validité de l'offre	La durée de validité de l'offre est de 180 jours de calendrier à compter de la date limite de réception des offres.
Renseignements	La personne de contact pour toute information complémentaire est : Madame Françoise PICARD, Attachée - Juriste francoise.picard@spw.wallonie.be
Durée de l'accord-cadre	La durée du présent accord-cadre est de maximum 48 mois à compter de la notification au(x) soumissionnaire(s) retenu(s) de la conclusion du marché.
Mode de détermination des prix	Marché à bordereau de prix

I. Sommaire

II. GENERALITES.....	7
A. Dispositions légales et réglementaires de référence.....	7
B. Documents applicables au marché	7
C. Dérogations aux règles générales d'exécution	7
D. Pouvoir Adjudicateur	7
E. Fonctionnaire dirigeant.....	8
III. DESCRIPTION DU MARCHÉ	9
A. Présentation du contexte général dans lequel s'inscrit l'accord-cadre 2021 et suivants....	9
B. Mode de passation du marché	12
C. Objet de l'accord-cadre (articles 2, 35° et 43 Loi).....	12
D. Centrale d'achat (article 2, 6° a) Loi).....	13
E. Durée du marché (article 57 Loi).....	15
F. Variantes et options (article 56 Loi)	15
G. Division en lots (articles 58 et 137 Loi)	15
H. Evolutions techniques des fournitures et/ou difficultés d'approvisionnement	15
IV. PROCEDURE DE PASSATION DE L'ACCORD-CADRE.....	17
A. Renseignements.....	17
B. Offres.....	17
1. Introduction de l'offre.....	17
2. Mise à disposition de prototype	18
3. Sous-traitance (article 73 ARP).....	19
4. Prix de l'offre	19
5. Langue (article 53 ARP).....	21
6. Contenu - documents à joindre à l'offre.....	22
7. Modalités d'introduction des offres (article 54 ARP)	22
8. Validité des offres (article 58 et 89 ARP).....	22
C. Dispositions en matière de sélection qualitative.....	23
1. Dispositions générales	23
2. Dispositions particulières.....	27

D.	Critères d'attribution (article 81 § 2 3°Loi)	30
E.	Attribution des marchés fondés sur l'accord-cadre (article 85 Loi)	33
V.	REGLES D'EXECUTION DU MARCHE	35
A.	Sous-traitance (article 12 RGE)	35
B.	Confidentialité (article 18 RGE)	35
C.	Cautionnement (articles 25, 27, 29, 33 et 144 RGE)	35
D.	Pénalités générales (articles 44, 45 et 51 RGE)	36
E.	Pénalités spéciales (articles 44, 45 et 51 RGE)	37
F.	Amendes pour retard (articles 46, 50 et 123 RGE).....	37
G.	Actions judiciaires (article 73 RGE)	38
H.	Modalités de commandes, de livraison et de réception (hors centrale d'achat où les modalités seront fixées par chaque bénéficiaire de ladite centrale).....	38
1.	Modalités de commande (article 115 RGE).....	38
2.	Modalités de réception - Généralités (articles 34, 39 et suivants, 64 et 125 RGE)	38
3.	Modalités de livraison, vérification des livraisons et réception provisoire (articles 2, 64 et 128 à 131 RGE).....	40
4.	Suivi et reporting du marché.....	42
5.	Garantie (articles 65 et 134 RGE)	42
6.	Délai d'intervention, réparation et remplacement	43
7.	Modalités de réparation pendant la période de garantie et de maintenance	43
8.	Réception définitive (articles 2,64 et 135 RGE).....	44
I.	Paiements (Articles 66 et 127 RGE)	44
J.	Compensation (article 72 RGE)	45
K.	Clauses de réexamen	46
1.	Révision des prix (articles 10 loi et 38/7 RGE)	46
2.	Evènements imprévisibles dans le chef de l'adjudicateur (article 38/2 RGE)	47
3.	Imposition ayant une incidence sur le montant du marché (article 38/8 RGE)	47
4.	Circonstances imprévisibles dans le chef de l'adjudicataire (articles 38/9 et 38/10 RGE)	47
5.	Faits du pouvoir adjudicateur et de l'adjudicataire (article 38/11 RGE).....	48
6.	Indemnités par suite des suspensions ordonnées par le pouvoir adjudicateur et incidents durant la procédure (article 38/12 RGE)	48

7.	Interdiction de ralentir ou d’interrompre l’exécution du marché (article 38/13 RGE).	49
L.	Cession de marché (article 2, 9° RGE)	49
VI.	CLAUSES TECHNIQUES	50
A.	Clauses applicables à l’ensemble des lots	50
1.	Licences	50
2.	Documentation	50
3.	Installation du matériel comportant un acte technique	51
4.	Protection et sécurité du matériel	51
5.	Protection et sécurité des données des utilisateurs.	52
6.	Configuration préalable des équipements actifs	52
7.	Pilotes logiciels	53
8.	Identification du matériel	53
9.	Outils de maintenance et de récupération	53
10.	Mise à disposition de prototype	53
B.	Pour chacun des lots, spécifications techniques, d’une part, et critères et sous-critères d’attribution, d’autre part	54
1.	Sommaire des lots	54
2.	Lot 01 – Tablette 10” iOS	56
3.	Lot 02 – Tablette 10” Android	57
4.	Lot 03 – Ordinateur portable 16” graphique Mac OS	59
5.	Lot 04 – ChromeBook 11-13” ChromeOS	61
6.	Lot 05 – Ordinateur portable 13,3” Mac OS	63
7.	Lot 06 – Ordinateur portable 14” Windows	65
8.	Lot 07 – Ordinateur portable 15,6” Windows	67
9.	Lot 08 – Ordinateur portable 16 ou 17” graphique Windows	69
10.	Lot 09 – Téléviseur Smart TV LED 65 pouces pour projection	72
11.	Lot 10 – Eléments pour stockage et transport d’ordinateurs et tablettes	74
12.	Lot 11 – Valise pour tablettes	77
13.	Lot 12 – Serveur de stockage multimédia de type NAS	79
14.	LOT 13 – Visualiseur permettant de projeter du contenu	81
15.	Lot 14 – Eléments pour Visioconférence	82
16.	Lot 15 – Caméra numérique mobile	85
17.	Lot 16 – Eléments pour production Photo/Vidéo	86

18. Lot 17 – Valisette de 6 robots Thymio pour la découverte des principes de la programmation	90
19. Lot 18 – Kit Lego Education Spike (ou totalement compatible) pour la découverte des principes de la programmation	92
20. Lot 19 – Périphérique de recopie d'écran, sans fil, protocole standard du marché....	93
21. Lot 20 – Périphérique de recopie d'écran, sans fil - Protocole AirPlay®	95
22. Lot 21 – Mini-ordinateur intégré dans un clavier type Raspberry Pi400 ou équivalent et totalement compatible	96
23. Lot 22 – Mini-ordinateur éducatif à base du Raspberry Pi4 Foundation type PiTop4 (ou équivalent et totalement compatible).....	97
24. Lot 23 – Robot éducatif programmable type Ozobot Evo Educator Kit ou équivalent et totalement compatible	98
25. LOT 24 – Drone Tello Edu pour l'apprentissage de la programmation	99
26. LOT 25 – Tablette graphique avec écran intégré	101
27. Lot 26 – Ecran interactif LED 85" avec fixation murale.....	103
28. LOT 27 – Ecran LED 22 pouces	106
29. LOT 28 – Kit Clavier - Souris	107
30. LOT 29 – Imprimante 3D	108
31. LOT 30 – Licences Microsoft 365	110
32. LOT 31 – Scanner mobile sans fil avec logiciel OCR	112
VII. SIGNATURE	113
VIII. Annexe 1 : Modèles d'offres pour chacun des lots	114
IX. Annexe 2 : Quantités estimées et quantités maximales pour 4 années d'exécution de l'accord-cadre.....	207

II. GENERALITES

A. Dispositions légales et réglementaires de référence

Le marché est régi par :

- **La loi du 17 juin 2016** relative aux marchés publics, entrée en vigueur le 30 juin 2017.
- **La loi du 17 juin 2013** relative à la motivation, l'information et aux voies de recours en matière de marchés publics et de certains marchés de travaux, de fournitures et de services ;
- **L'arrêté royal du 18 avril 2017** relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs classiques, ci-après « **ARP** » ;
- **L'arrêté royal du 14 janvier 2013** établissant les règles générales d'exécution des marchés publics et des concessions de travaux publics, ci-après « **RGE** » ;
- Toutes les modifications aux lois et arrêtés précités, en vigueur au jour de la publication de l'avis de marché et du cahier spécial des charges se rapportant au présent marché.

Les textes qui précèdent peuvent être consultés à l'adresse suivante :

[Les marchés publics en Wallonie - Réglementation actuelle](#)

B. Documents applicables au marché

- Le présent cahier spécial des charges
- L'offre de l'adjudicataire approuvée par le pouvoir adjudicateur
- Les avis et avis rectificatifs relatifs à ce marché, publiés au Bulletin des adjudications et au Journal Officiel de l'Union Européenne
- Le DUME électronique

C. Dérogations aux règles générales d'exécution

L'arrêté royal du 14 janvier 2013 (M.B. 14.02.13) fixant les règles générales d'exécution des marchés publics est applicable au présent marché, en particulier ses articles 1 à 73 et 115 à 144.

Toutefois, conformément à l'article 9 de cet arrêté royal, il est dérogé aux dispositions suivantes de celui-ci, à savoir celles contenues aux articles 118 § 2 et 129 § 1 RGE et ce, suivant les motivations intégrées dans les articles correspondants du cahier spécial des charges (voir Point H.3 Modalités de livraison et réception provisoire).

D. Pouvoir Adjudicateur

L'adjudicateur est la Région wallonne représentée par son Gouvernement en la personne de Monsieur Willy BORSUS, Ministre de l'Economie, du Commerce extérieur, de la Recherche et de

l'Innovation, du Numérique, de l'Agriculture, de l'Aménagement du territoire, de l'IFAPME et des centres de compétences.

Le marché est géré par le Service public de Wallonie Economie, Emploi et Recherche, Département de l'Emploi et de la Formation professionnelle, Direction des Politiques transversales Région - Communautés.

E. Fonctionnaire dirigeant

Le fonctionnaire chargé de la direction de l'exécution du marché sera désigné lors de la notification à l'adjudicataire de l'approbation de son offre.

Les pouvoirs du fonctionnaire dirigeant sont limités par les règles édictées aux articles 18 à 26 de l'arrêté du Gouvernement wallon du 23 mai 2019 relatif aux délégations de pouvoirs au Service public de Wallonie.

III. DESCRIPTION DU MARCHE

A. Présentation du contexte général dans lequel s'inscrit l'accord-cadre 2021 et suivants

Le Gouvernement wallon, dans ses décisions des 30 avril 2014, 21 juillet 2016 et 10 novembre 2016, décidait d'approuver les grandes orientations lui proposées pour une pérennisation et une généralisation du Plan « Ecole numérique », en vue de développer sur la période 2016-2022, et dans le cadre d'un nouveau Plan TIC au service de l'Education, les usages des technologies numériques dans les écoles fondamentales, secondaires, de promotion sociale et les Hautes Ecoles catégorie pédagogique.

Le Plan « Ecole numérique » que le Gouvernement wallon s'était alors proposé de pérenniser et de généraliser sur la période 2016-2022, reposait et repose toujours sur les 3 piliers suivants :

- 1) Equipement des écoles, des enseignants et des étudiants et renforcement de la connectivité des établissements scolaires.
- 2) Formation initiale et continue des enseignants aux TIC et à leur usage pédagogique.
- 3) Mise sur pied d'une communauté éducative reposant sur un partenariat structurel entre les différents acteurs publics ⁽¹⁾ chargés de soutenir le développement et la diffusion de ressources pédagogiques, et ce via un réseau actif d'animation pérennisé.

Dans cette optique, en date du 10 novembre 2016, le Gouvernement wallon marquait son accord sur le lancement d'une procédure de marchés publics de fournitures, fondés sur un accord-cadre, à lancer par appel d'offres ouvert à seuil de publicité européenne, et ce, en vue d'équiper en matériels et logiciels informatiques les écoles lauréates des appels à projets Ecole numérique 2017 et suivants, étant entendu que ces appels à projets, lancés annuellement, étaient prévus pour récompenser à chaque fois environ 500 lauréats.

Sur cette base, était conclu en 2017 et 2018 un accord-cadre d'une durée de 4 ans, reconductible pour une année supplémentaire, comportant 16 lots de matériels informatiques et 2 lots de logiciels, soit au total 18 lots, ainsi qu'une centrale de « marché » ⁽²⁾ ouverte à toutes les écoles wallonnes ainsi qu'à d'autres institutions bénéficiaires, en lien avec le monde de l'éducation.

(1) Ces différents acteurs publics sont entre autres la Cellule Cyberclasse - Ecole numérique du Service public de Wallonie, l'AGE (Administration générale de l'Enseignement), la Direction de l'Enseignement en Communauté germanophone, l'IFC (Institut de Formation de la Communauté française), l'Agence du Numérique (AdN) et l'ETNIC (Entreprise publique des Technologies nouvelles de l'Information et de la Communication).

(2) Le terme « centrale de marché » a été remplacé, depuis lors, par celui plus générique de « centrale d'achat », et ce, à la suite de l'entrée en vigueur, au 1er juillet 2017, de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics.

Plus récemment, soit en date du 12 décembre 2019, le Gouvernement wallon marquait à nouveau son accord sur le lancement, par procédure ouverte à seuil de publicité européenne, d'un accord-cadre, avec allotissement (8 lots), en vue d'équiper en matériels informatiques les écoles lauréates des appels à projets Ecole numérique 2020 et suivants.

S'en est suivi, en 2020, la conclusion d'un nouvel accord-cadre (n° de marché 06.01.04-19C523), d'une durée de 4 ans (2020-2024), reconductible pour une année supplémentaire, comportant 8 lots de matériel informatique, ainsi qu'une centrale d'achat ouverte à toutes les écoles wallonnes ainsi qu'à un certain nombre d'institutions et de services administratifs, en lien avec le pédagogique et/ou le numérique.

Voici, à titre informatif une présentation succincte des 8 lots contenus dans l'accord-cadre 2020-2024, dont question, lequel est en cours d'exécution depuis 2021 (premières commandes lancées fin de l'année 2020 et début de l'année 2021), accord-cadre appelé à se poursuivre encore jusqu'en 2024 :

Lot 01	Ecran interactif LED 75" pour fixation murale
Lot 02	Piètement mobile pour écran de grande taille
Lot 03	Mini PC Windows sans périphérique
Lot 04	PC type Winbook convertible 11-12" Windows
Lot 05	Kit Lego Education Spike Prime pour la découverte des principes de la programmation
Lot 06	Scanner mobile sans fil avec logiciel OCR
Lot 07	Point d'accès WI-FI
Lot 08	Set de 20 micro:bits avec câbles USB et batteries

En 2020, il s'est agi déjà, avec l'accord-cadre EN2020-2024, de répondre à la diversification croissante des outils numériques ouverts à des usages pédagogiques, et ce, en venant compléter, de huit (nouveaux) lots de matériels, le catalogue existant, issu quant à lui de l'accord-cadre EN2017-2021.

Bref, l'accord-cadre EN2017-2021 susmentionné est venu à échéance le 30 août 2021, sauf reconduction obtenue pour une 5^{ème} et dernière année de 10³ des 18 lots qui le compose. Quant à l'accord-cadre EN2020-2024, il se limite à 8 lots de matériel informatique.

³ Les lots 1, 2, 3, 4, 5, 6,8,11,14 et 17 de l'accord-cadre EN2017 et suivants, ont été reconduits jusqu'au 30 août 2022.

Aussi, en date du 1^{er} juillet 2021, le Gouvernement wallon a décidé d'approuver le lancement d'une nouvelle procédure de marchés publics de fournitures informatiques, pour la période 2022-2025, fondés à nouveau sur un accord-cadre d'une durée de 4 ans, composé cette fois de 31 lots de matériel et de logiciel informatiques, avec comme mode de passation, la procédure ouverte à seuil de publicité européenne. Ce nouvel accord-cadre est assorti d'une centrale d'achat ouverte non seulement à toutes les écoles wallonnes mais aussi aux 34 établissements d'enseignement de promotion sociale situés sur la Région Bruxelles Capitale organisant des filières secondaires et/ou supérieures, ainsi qu'à d'autres institutions développant une activité à vocation pédagogique et/ou numérique (voir liste détaillée des bénéficiaires de la centrale d'achat infra, Point D).

Voici le relevé des 31 lots de matériel et de logiciel que comptera le nouvel accord-cadre 2021-2024 :

Lot 01	Tablette 10" iOS
Lot 02	Tablette 10" Android
Lot 03	Ordinateur portable 16" graphique MacOS
Lot 04	Chromebook 11-13" ChromeOS
Lot 05	Ordinateur portable 13" MacOS
Lot 06	Ordinateur portable 14" Windows
Lot 07	Ordinateur portable 15" Windows
Lot 08	Ordinateur portable 16 ou 17" graphique Windows
Lot 09	Téléviseur Smart TV LED 65 pouces pour projection
Lot 10	Éléments pour stockage et transport d'ordinateurs et tablettes : Armoire et chariot pour ordinateurs et tablettes
Lot 11	Valise pour tablettes
Lot 12	Serveur de stockage de type NAS
Lot 13	Visualiseur permettant de projeter du contenu
Lot 14	Éléments pour Visioconférence : Camera visioconférence, Microphone USB, Micro-cravate sans fil
Lot 15	Caméra numérique mobile
Lot 16	Éléments pour production Photo/Vidéo : Appareil photo semi-professionnel de type Hybride ou Reflex, Trépied, Fond vert, Torche lumineuse, Ensemble de deux lampes de lumière du jour et 2 parapluies (blanc), Micro-Jack 3.5

Lot 17	Valisette de 6 robots Thymio pour la découverte des principes de la programmation
Lot 18	Kit Lego Education Spike Prime (ou équivalent et totalement compatible)
Lot 19	Périphérique de recopie d'écran sans fil, basé sur un grand standard du marché
Lot 20	Périphérique de recopie d'écran, sans fil protocole AirPlay
Lot 21	Mini-ordinateur intégré dans un clavier type Raspberry Pi400 ou équivalent
Lot 22	Mini-ordinateur éducatif à base du Raspberry Pi4 type PiTop4 ou équivalent
Lot 23	Robot éducatif programmable type Ozobot Evo Educator Kit ou équivalent
Lot 24	Drone Tello Edu (ou équivalent) pour apprentissage de la programmation
Lot 25	Tablette graphique avec écran intégré
Lot 26	Ecran interactif LED 85"
Lot 27	Ecran LED 22 pouces
Lot 28	Kit clavier-souris filaire
Lot 29	Imprimante 3D
Lot 30	Licences Microsoft 365
Lot 31	Scanner mobile sans fil avec logiciel OCR

B. Mode de passation du marché

Par application de l'article 36 de la loi du 17 juin 2016, le présent accord-cadre est passé par procédure ouverte à seuil de publicité européenne.

C. Objet de l'accord-cadre (articles 2, 35° et 43 Loi)

Le présent cahier spécial des charges porte sur un accord-cadre, avec allotissement, à conclure avec un ou plusieurs participants (à raison de maximum un participant par lot, chaque participant pouvant se voir attribuer, à l'exclusion des autres participants, un ou plusieurs lots), où tous les termes sont fixés, lequel accord-cadre débouchera sur un marché de fournitures et sur des marchés de fournitures subséquents, se rattachant sur base de la classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics), au code CPV 30000000-09 (machines, matériel et fourniture informatique).

Les marchés fondés sur cet accord-cadre auront plus précisément pour objet la fourniture, et l'installation de matériels informatiques et de logiciels dans les écoles wallonnes, ayant introduit

un projet Ecole numérique dans le cadre du prochain appel à projets, soit celui dit « appel à projet EN2022 », auquel il conviendra d'ajouter les appels à projets ultérieurs qui seront lancés au cours des années à venir.

Le présent accord-cadre porte sur un marché et des marchés subséquents, tous à bordereaux de prix, ce qui nécessite la remise de prix unitaires forfaitaires (comprenant l'ensemble des fournitures et prestations nécessaires à leur exécution), prix unitaires forfaitaires qui seront multipliés par les quantités réellement commandées par le pouvoir adjudicateur et les bénéficiaires de la centrale d'achat.

Remarque importante :

En annexe 2, figure un tableau des quantités estimées et des quantités maximales sur toute la durée d'exécution du marché, soit sur une durée d'exécution de 4 années.

L'attention du soumissionnaire est attirée sur le fait que, juridiquement, les quantités estimées et les quantités maximales n'engagent pas le pouvoir adjudicateur, ni les bénéficiaires de la centrale d'achat, à devoir obligatoirement atteindre lesdites quantités.

Le soumissionnaire tiendra compte de cet impondérable dans le calcul du prix de son offre (pas de certitude absolue ni d'engagement juridique du pouvoir adjudicateur, quant aux commandes effectives qui seront passées, tout au long de l'exécution du marché).

Les quantités estimées sont fixées a minima et ce, à titre purement indicatif, comme explicité ci-avant.

Quant aux quantités maximales, il s'agit des quantités qui ne pourront être dépassées, en termes de commandes. Dans l'hypothèse où ces quantités maximales viendraient effectivement à être atteintes pour un ou plusieurs lots donnés, l'accord-cadre devra alors être considéré comme ayant épuisé ses effets à l'égard du ou des lots concernés. Ces lots seront alors arrivés en fin de marché. Une telle situation pourrait se produire pour tel ou tel lot, alors même que l'accord-cadre n'aurait pas forcément atteint sa quatrième année d'exécution, poursuivant alors ses effets jusqu'à terme à l'égard des lots dont les commandes seraient encore en deçà des quantités maximales.

Le montant du présent accord-cadre est estimé, globalement, tous lots confondus et centrale d'achat comprise, à un maximum de 16,754 millions d'euros/an HTVA.

D. Centrale d'achat (article 2, 6° a) Loi)

Une centrale d'achat, au sens de l'article 2, 6° a) de la loi du 17 juin 2016, est constituée dans le cadre du présent cahier spécial des charges, dont sont bénéficiaires de plein droit toutes les écoles wallonnes ainsi que les 34 établissements d'enseignement de promotion sociale situés sur la Région Bruxelles Capitale organisant des filières secondaires et/ou supérieures.

Par « écoles wallonnes », il faut entendre les établissements d'enseignement situés sur le territoire de la Wallonie, relevant d'un des niveaux d'enseignement suivants : maternel, primaire (ordinaire et spécialisé), secondaire (ordinaire et spécialisé), promotion sociale et catégories pédagogiques de l'enseignement supérieur.

D'autres structures viennent s'ajouter, toujours en tant que bénéficiaires de plein droit de la centrale d'achat; il s'agit du PASS de Mons, des Espaces Publics numériques labellisés (EPN), des internats reconnus par la Fédération Wallonie Bruxelles, du Centre de Ressources Pédagogiques de la Fédération Wallonie Bruxelles (CRP), des Centres d'insertion socioprofessionnelle (CISP), de l'Agence du Numérique (AdN), du SPW Economie, Emploi et Recherche, des services du Ministère de la Communauté germanophone en charge du suivi pédagogique des projets des écoles et, enfin, des Institutions publiques de protection de la jeunesse (IPPJ).

L'existence de cette centrale d'achat a pour conséquence que, pendant toute la durée d'exécution de l'accord-cadre, l'adjudicataire a l'obligation de pratiquer les mêmes prix à l'égard des bénéficiaires de la centrale d'achat, et de leur consentir les mêmes avantages que ceux octroyés au pouvoir adjudicateur, et ce pour toute commande que ceux-ci viendront à passer sur leurs fonds propres, en plus et indépendamment des commandes passées par la Région wallonne, et, étant entendu, pour rappel, qu'aucune quantité de commandes ne peut être garantie, tant de la part du pouvoir adjudicateur que de la part des bénéficiaires de la centrale d'achat.

Les bénéficiaires de la centrale d'achat seront ainsi dispensés de l'obligation d'organiser eux-mêmes une procédure de passation de marché public.

Une fois l'accord-cadre conclu, seule la Région wallonne sera en droit d'appliquer une des mesures d'office prévues à l'article 47 de l'arrêté royal du 14 janvier 2013 (RGE) ; seuls la Région wallonne et le (ou les) adjudicataire(s) seront en droit de conclure des avenants ou de modifier unilatéralement les marchés fondés sur l'accord-cadre ou encore de résilier ceux-ci.

Toutefois, les bénéficiaires de la centrale d'achat pourront valablement, chacun pour ce qui le concerne, appliquer les pénalités ainsi que les amendes pour retard, s'il y a lieu.

Il n'est nullement besoin pour les bénéficiaires de la centrale d'achat de conclure une convention d'adhésion avec la Région wallonne pour accéder à celle-ci, la décision d'adhérer, ou non, à cette centrale d'achat relevant uniquement de leurs autorités et organes respectifs (dont les pouvoirs organisateurs des écoles).

Néanmoins, le pouvoir adjudicateur se réserve le droit ([voir infra Point H.4. Suivi et reporting](#)), pour chacun des lots, de demander à l'adjudicataire concerné qu'il lui communique un récapitulatif en termes de volume et de type de commandes passées par les différents bénéficiaires de la centrale d'achat (en abrégé les « PAB »).

E. Durée du marché (article 57 Loi)

La durée du présent accord-cadre est de 48 mois à compter de la notification au soumissionnaire retenu de la conclusion du marché.

F. Variantes et options (article 56 Loi)

Les variantes et les options sont interdites.

G. Division en lots (articles 58 et 137 Loi)

Le marché et les marchés subséquents fondés sur l'accord-cadre sont divisés **en 31 lots** dont la liste est décrite au §VI.B.

Il est renvoyé aux clauses techniques, pour ce qui est des spécifications techniques requises pour chacun des lots.

Remarque importante : En application de l'article 54 §2 al.2 ARP, le soumissionnaire est tenu de remettre une seule offre reprenant l'ensemble des lots pour lesquels il soumissionne mais, au sein de cette offre, de compléter autant de formulaires d'offre séparés (formulaire tel que repris en annexe 1) que de lots pour lesquels il soumissionne.

H. Evolutions techniques des fournitures et/ou difficultés d'approvisionnement

Au cours de l'exécution du marché, les composants de chacun des lots seront sujets à des évolutions techniques et à des changements de gamme qui pourront entraîner des difficultés d'approvisionnement pour l'adjudicataire du lot considéré.

Par ailleurs, le pouvoir adjudicateur souhaite pouvoir bénéficier des évolutions technologiques disponibles sur le marché.

De même il souhaite n'être en aucun cas lésé par la cessation de production d'une des fournitures du marché.

Aussi, anticipant cette évolution, les adjudicataires des différents lots seront tenus d'adresser au pouvoir adjudicateur, de manière annuelle, et au plus tard deux mois avant la date anniversaire de la notification du marché :

1. Soit la confirmation que les commandes et livraisons pourront continuer à s'effectuer tout au long des 12 mois suivant cette date anniversaire avec les mêmes types de fournitures que pour l'année courante ;
2. Soit une proposition d'une ou plusieurs fourniture(s) alternative(s), bénéficiant des évolutions technologiques du marché, respectant les prescriptions techniques minimales du cahier spécial des charges et offrant des performances au moins équivalentes à celles de la

fourniture acceptée pour l'année courante et ce, pour un prix liste identique ou éventuellement inférieur.

A défaut de notification dans les délais prévus, c'est la première option qui est réputée avoir été sélectionnée.

Chaque fois qu'une fourniture alternative sera proposée, ses caractéristiques techniques ainsi qu'un exemplaire prototype seront présentés à l'adjudicateur qui disposera d'un délai d'un mois pour accepter la substitution de l'ancienne fourniture par la nouvelle pour les commandes émises à partir de la date anniversaire de la notification. En cas de désaccord, l'adjudicataire sera tenu de présenter dans les 15 jours une proposition alternative plus acceptable pour les deux parties, à défaut de quoi une amende de 40,00 € par jour (ouvrable) sera due de plein droit, déductible de la facture émise relativement à la prochaine commande des fournitures considérées.

Par ailleurs, sans préjudice de ce qui est précisé au paragraphe précédent, en cas de rupture d'approvisionnement rendant indisponible immédiatement une fourniture donnée, dans l'hypothèse où l'adjudicataire ne disposerait d'autre alternative que de proposer une fourniture moins performante que celle correspondant à son offre, mais répondant toujours aux prescriptions minimales du CSC, l'adjudicataire s'engage à proposer cette fourniture alternative à un prix inférieur, reflétant les prix pratiqués sur le marché. Cette fourniture alternative ne pourra toutefois être acceptée que moyennant validation et accord du pouvoir adjudicateur.

IV. PROCEDURE DE PASSATION DE L'ACCORD-CADRE

A. Renseignements

La personne de contact pour toute information complémentaire est :

Madame Françoise PICARD, Attachée Juriste

francoise.picard@spw.wallonie.be

Toute demande relative au présent accord-cadre doit être adressée en français, et ce au moins 10 jours calendrier avant la date limite fixée pour le dépôt des offres, et ce uniquement et obligatoirement via le forum des questions-réponses prévu sur le site <https://eten.publicprocurement.be>.

La réponse sera fournie soit directement via le forum des questions-réponses, soit, et si nécessaire, par avis rectificatif.

Il est donc demandé expressément aux opérateurs économiques intéressés à remettre offre pour ce marché, de poster leurs questions et demandes d'information uniquement sur le forum des questions-réponses qui sera ouvert lors de la publication de l'avis de marché, pour rappel sur le site <https://eten.publicprocurement.be>. De cette manière, les questions, ainsi que les réponses y apportées par le pouvoir adjudicateur, seront portées à la connaissance de tous.

B. Offres

1. Introduction de l'offre

Les offres et les documents exigés par le présent cahier spécial des charges, y compris ceux visés aux chapitres relatifs à la sélection qualitative, seront transmis au pouvoir adjudicateur suivant dépôt électronique (e-tendering).

Le pouvoir adjudicateur impose l'utilisation des moyens électroniques sous peine de nullité de l'offre.

Les offres doivent parvenir au pouvoir adjudicateur par e-tendering à la date fixée dans l'avis de marché.

Les communications et les échanges d'informations entre l'adjudicateur et les opérateurs économiques, y compris la transmission et la réception électronique des offres, doivent, à tous les stades de la procédure de passation, être réalisés par des moyens de communication électroniques.

Les offres électroniques doivent être envoyées exclusivement via le site internet e-tendering <https://eten.publicprocurement.be> qui garantit le respect des conditions établies à l'article 14 §6 et 7 de la loi du 17 juin 2016, étant entendu que le rapport de dépôt des offres doit être revêtu de la signature électronique qualifiée.

En conséquence, l'attention du soumissionnaire est attirée sur le fait que, l'envoi d'une offre par mail ne répondant pas aux conditions de l'art. 14 §6 et 7 de la loi du 17 juin 2016, un tel envoi par mail ne pourra en aucun cas être pris en considération.

En introduisant son offre par des moyens électroniques, le soumissionnaire accepte que les données de son offre soient enregistrées par le dispositif de réception.

Les documents sont signés électroniquement par le soumissionnaire ou par son mandataire. Le soumissionnaire joint en outre à son offre la preuve de la capacité du signataire à engager la société. **À cet effet, il joint l'acte qui lui accorde ses pouvoirs ou une copie de la procuration. Seuls les actes ou procurations dûment publiés au moniteur belge seront acceptés. Une preuve de cette publication est jointe à l'offre.**

Pour rappel, lorsque le soumissionnaire est une société (ou une association) sans personnalité juridique formée entre plusieurs personnes physiques ou morales, l'offre est signée par les personnes ayant capacité d'engager chacune d'entre elles. Celles-ci s'engagent solidairement et désignent celle d'entre elles qui sera chargée de représenter le groupement vis-à-vis du pouvoir adjudicateur.

L'attention du soumissionnaire est attirée sur l'obligation qui lui incombe de signer toutes ratures, surcharges et mentions complémentaires ou modificatives qui seraient de nature à influencer les conditions du marché. Les éventuelles conditions générales jointes à son offre par un soumissionnaire sont réputées nulles et non écrites.

Plus d'informations peuvent être obtenues sur le site : <http://www.publicprocurement.be> ou via le numéro de téléphone de la centrale helpdesk du service e-Procurement : +32 (0)2 790 52 00.

Afin de permettre au pouvoir adjudicateur d'examiner les documents dans les meilleures conditions, le soumissionnaire remettra une offre paginée et structurée de la manière suivante, et ce, pour chacun des lots pour lesquels il remet offre :

1. Une table des matières
2. L'offre proprement dite qui doit suivre la structure prévue dans le modèle d'offre en annexe 1 du présent CSC, en ce compris les documents démontrant les pouvoirs du signataire tel que repris dans le rapport de dépôt d'offre.
3. Le DUME, dûment complété.
4. La fiche d'exigence technique dûment complétée (Fichier tableur annexé au marché)
5. La documentation technique détaillée permettant au pouvoir adjudicateur de comprendre et d'appréhender clairement les caractéristiques des produits inclus dans le lot considéré.

2. Mise à disposition de prototype

Pour chacun des lots pour lesquels le soumissionnaire remet offre, celui-ci tiendra à disposition du pouvoir adjudicateur un exemplaire prototype de l'équipement complet ainsi que du logiciel et des pilotes proposés dans l'offre.

Le prototype sera en principe en tous points identiques à la description de l'offre.

Toutefois, si le produit proposé dans l'offre n'est pas encore distribué commercialement au moment de la remise de l'offre, le prototype sera aussi proche que possible de cette description. Le pouvoir adjudicateur se réserve alors le droit, lors des tests qu'il réalisera, d'appliquer librement les coefficients correcteurs qu'il jugera utiles pour tenir compte des différences avec le produit annoncé.

Le prototype sera livré à l'adresse et au jour convenu, suivant échange de courriers électroniques entre le pouvoir adjudicateur et la personne de contact mentionnée dans l'offre.

3. Sous-traitance (article 73 ARP)

En cas de sous-traitance, le soumissionnaire indique dans son offre la part du marché qu'il a l'intention de sous-traiter à des tiers ainsi que les sous-traitants proposés. L'adjudicataire reste, dans tous les cas, seul responsable vis-à-vis du pouvoir adjudicateur.

4. Prix de l'offre

a) Détermination du prix

Les marchés fondés sur le présent accord-cadre sont à bordereau de prix au sens de l'article 2, 4° de l'arrêté royal du 18 avril 2017.

Le marché à bordereau de prix est celui dans lequel les prix unitaires des différents postes sont forfaitaires et les quantités sont présumées ou exprimées dans une fourchette. Les prix unitaires sont forfaitaires et sont précisés dans le formulaire d'offre. Le prix à payer des commandes sera obtenu en multipliant ces prix par les quantités réellement commandées.

Le marché est attribué sur base des prix unitaires mentionnés dans l'offre.

L'attention du soumissionnaire est à nouveau attirée sur le fait que le futur adjudicataire ne pourra réclamer aucune indemnité, ni demander la résiliation de l'accord-cadre, dans le cas où il estimerait que les commandes passées ou à passer par le pouvoir adjudicateur et/ ou les pouvoirs adjudicataires bénéficiaires ne correspondent pas à ses « attentes », eu égard aux quantités estimées a minima et aux quantités maximales reprises en annexe 2.

b) Éléments inclus dans le prix (articles 16 et 19, §3 ARP)

Toute mention de prix dans l'offre doit être effectuée en chiffres avec deux décimales et en toutes lettres, tant pour les prix unitaires que pour le prix total de l'offre.

Les prix remis par le soumissionnaire dans son offre comprennent :

- ✓ Toutes les impositions généralement quelconques, à l'exception de la taxe sur la valeur ajoutée, dont le taux est mentionné séparément dans l'offre du soumissionnaire. Si différents taux d'imposition sont applicables, le soumissionnaire est tenu de spécifier, le taux applicable à hauteur de chacun des postes de l'inventaire.
- ✓ **Toutes les réductions de prix éventuelles. En effet la comparaison du prix des offres se fera sur base d'un prix présumé avoir été établi toute réduction éventuelle comprise.**
Dès lors, le prix indiqué dans l'offre du soumissionnaire sera présumé, en tout état de cause, un prix toute réduction éventuelle comprise, sans possibilité de rectification de prix introduite après la date d'ouverture des offres.
- ✓ Les autres frais, mesures et impositions prévus à l'article 32 § 2 ARP, dont notamment :
 1. Les emballages, les frais de chargement, de transbordement et de déchargement intermédiaire, de transport, d'assurance et de dédouanement ;
 2. Le déchargement, le déballage et la mise en place au lieu de livraison tel qu'il aura été précisé dans le bon de commande ;
 3. Les frais d'étiquetage du matériel (étiquetage réalisé suivant les spécifications et consignes qui auront été communiquées par le pouvoir adjudicateur, après notification du marché et avant livraison du matériel) ;
 4. L'évacuation éventuelle des emballages et la remise en état des locaux utilisés ;
 5. La documentation relative au matériel et aux logiciels fournis ;
 6. Le montage, l'installation, la configuration de base et la mise en service ;
 7. La formation des conseillers et assistants à la maintenance informatique de la Cellule Ecole numérique du Service public de Wallonie à l'utilisation du matériel installé dans les implantations scolaires, formation à axer sur la bonne gestion et la maintenance préventive. Il s'agira ici de former 25 personnes.
La durée de la formation sera d'au moins une demi-journée pour un groupe de 25 personnes et pourra se faire en une ou plusieurs séances selon le besoin et en fonction d'un planning défini au préalable.
 8. La mise à disposition d'un prototype de matériel tout au long de l'exécution du marché et jusqu'à l'expiration du délai de garantie.
 9. Spécifiquement pour les lots 09 et 26, la fixation murale ou l'installation sur un piètement mobile (disponible par ailleurs).

Remarque importante :

Pour ce qui est des commandes effectuées par la Région wallonne pour les projets Ecole Numérique, la livraison de tous les lots, à l'exception des lots **09, 10, 26 et 29, pourra se voir** effectuée en un lieu unique, à savoir au siège d'un transporteur, non encore désigné à ce jour, chargé quant à lui de livrer le matériel dans chacune des implantations scolaires concernées.

En conséquence, dans la mesure où pour l'ensemble des lots (sauf les lots 09, 10, 26 et 29) la livraison pourra se voir effectuer en un seul lieu, et sans déballage ni mise en service du matériel, le soumissionnaire veillera à répercuter directement cette économie dans son offre de prix.

Un et un seul prix est à remettre par offre, tenant compte de ce paramètre. Ainsi, toute offre qui viendrait à renseigner deux prix distincts, au lieu d'un seul, sera d'office écartée.

On notera également que, pour l'ensemble des lots susvisés (soit tous les lots, sauf ceux numérotés 9, 10, 26 et 29), si la livraison devait être effectuée en un autre lieu que chez le transporteur désigné, notamment au siège des structures bénéficiaires de la centrale d'achat, le prix HTVA, par commande livrée, pourra être facturé avec une majoration de maximum de 2 %, et ce, afin de couvrir les éventuels coûts supplémentaires de livraison, étant entendu qu'aucun déballage, ni aucune mise en service du matériel ne devra être effectué.

Par ailleurs, pour ce qui est du lot 10 « Eléments pour stockage et transport d'ordinateurs et tablettes », lorsque la livraison devra être effectuée aux étages supérieurs d'une école ou de toute autre structure (c'est-à-dire de manière plus difficilement accessible qu'au rez-de-chaussée du bâtiment), que ce soit pour les commandes émanant du SPW ou via la centrale d'achat, le prix, par armoire livrée, sera facturé par l'adjudicataire avec un supplément de maximum 75 € HTVA, et ce, afin de couvrir les coûts supplémentaires de livraison et de manutention.

c) Vérification des prix (articles 33 ARP et 84 al.2 de la Loi)

Le pouvoir adjudicateur procède systématiquement à la vérification des prix des offres introduites et se réserve le droit de demander aux soumissionnaires de fournir, au cours de la procédure, toutes indications permettant cette vérification.

Lorsque le pouvoir adjudicateur constate un prix anormalement bas ou élevé et avant d'écarter l'offre pour ce motif, il invite le soumissionnaire à fournir par écrit, dans un délai ne pouvant être inférieur à 12 jours calendrier, les justifications nécessaires à la composition de son prix (détail chiffré et motivé).

Le pouvoir adjudicateur s'engage à respecter la stricte confidentialité des informations transmises par les soumissionnaires dans le cadre des justifications apportées par ceux-ci, en termes de prix.

5. Langue (article 53 ARP)

Les offres ainsi que toutes leurs annexes doivent être introduites en français.

Par ailleurs, la langue utilisée dans le cadre, tant de la passation que de l'exécution du présent accord-cadre, pour l'ensemble des contacts avec l'Administration ainsi qu'avec tous les autres intervenants (écoles et fournisseurs), est obligatoirement le français.

Tous les documents fournis dans le cadre de l'exécution de ce marché doivent être obligatoirement en français.

6. Contenu - documents à joindre à l'offre

Les éléments suivants doivent être annexés à l'offre par le soumissionnaire, dans cet ordre et en respectant cette numérotation :

a) Pour la sélection qualitative

Les documents précisés infra au point IV.D ., à savoir :

- ✓ Le DUME électronique (Document unique de marché européen).
- ✓ La déclaration bancaire concernant le chiffre d'affaire global annuel.
- ✓ Les trois références de marché de fournitures exécutés au cours des trois dernières années précédant la date de publication de l'avis de marché au JOUE.

b) Pour l'attribution de l'accord-cadre

Le soumissionnaire annexera à son offre, outre le formulaire d'offre dûment daté et signé ainsi que les fiches d'exigences techniques et la documentation technique, tout autre élément qu'il estimera utile, et ce, afin de permettre à l'Administration d'apprécier la qualité de son offre.

7. Modalités d'introduction des offres (article 54 ARP)

Unicité des offres

Conformément à l'article 54 ARP, un soumissionnaire ne peut remettre qu'une seule offre pour le présent marché.

Cette obligation est prescrite à peine de nullité : le non-respect de l'obligation de remise d'une seule offre entraînera la nullité de l'offre considérée, laquelle sera d'office écartée, sans possibilité pour le soumissionnaire de la rectifier.

S'agissant d'un marché avec allotissement, le soumissionnaire peut remettre son offre pour un, pour plusieurs, ou pour la totalité des lots.

Le soumissionnaire remet offre en utilisant les modèles figurant en annexe 1, et ce, pour chacun des lots pour lesquels il soumissionne.

8. Validité des offres (article 58 et 89 ARP)

Le délai de 90 jours de calendrier dont question à l'article 64 de l'arrêté royal du 18 juin 2017 est porté à **180 jours de calendrier**.

Les soumissionnaires restent dès lors engagés par leur offre pendant un délai de 180 jours de calendrier à compter de la date limite de réception des offres.

C. Dispositions en matière de sélection qualitative

1. Dispositions générales

En application de l'article 66 §3 de la loi du 17 juin 2016, lorsque les informations ou les documents qui doivent être soumis par le soumissionnaire sont, ou semblent, incomplets ou erronés ou lorsque certains documents sont manquants, le pouvoir adjudicateur peut demander au soumissionnaire concerné de présenter, compléter, clarifier ou préciser les informations ou les documents concernés dans un délai approprié, à condition que ces demandes respectent pleinement les principes d'égalité de traitement et de transparence et, s'il est fait usage de la procédure ouverte, comme c'est le cas présentement, que cela ne donne pas lieu à une modification des éléments essentiels de l'offre.

Les dispositions qui suivent sont applicables tant pour le soumissionnaire que pour ses éventuels sous-traitants.

a) **Motifs d'exclusion obligatoire (articles 67 Loi et 61 ARP)**

En application de l'article 61 de l'arrêté royal du 18 avril 2017 et sauf à se prévaloir des mesures correctrices prévues à l'article 70 de la Loi, sera exclu de l'accès au marché, à quelque stade que ce soit de la procédure, le soumissionnaire qui a fait l'objet d'une condamnation prononcée par une décision judiciaire ayant force de chose jugée pour :

- Participation à une organisation criminelle telle que définie à l'article 324bis du Code pénal.
- Corruption, telle que définie à l'article 246 et 250 du Code pénal.
- Fraude au sens de l'article 1er de la convention relative à la protection des intérêts financiers des communautés européennes, approuvée par la loi du 17 février 2002.
- Infractions terroristes ou infractions liées aux activités terroristes.
- Blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme tels que définis à l'article 5 de la loi du 11 janvier 1993 relative à la prévention de l'utilisation du système financier aux fins du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme.
- Travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains.
- Occupation de ressortissants de pays tiers en séjour illégal.

b) **Motifs d'exclusion relatifs aux dettes sociales et fiscales (articles 62-63 ARP et 68 Loi)**

En application des articles 62 et 63 ARP, sera exclu le soumissionnaire qui ne satisfait pas à ses obligations de paiement de cotisations de sécurité sociale et de dettes fiscales. Néanmoins, conformément au prescrit de la loi, une participation est possible lorsque la dette n'est pas supérieure à 3.000 euros ou lorsque des délais de paiement ont été obtenus et sont strictement respectés.

c) Motifs d'exclusion facultatifs (article 69 Loi)

Sauf dans le cas où le soumissionnaire démontre avoir pris des mesures correctrices conformément à l'article 70 de la loi, pourra être exclu de la procédure de passation, à quelque stade que ce soit, le soumissionnaire se trouvant dans l'un des cas suivants :

- Lorsque le pouvoir adjudicateur peut prouver que le soumissionnaire a manqué aux obligations applicables dans les domaines du droit environnemental, social et du travail.
- Lorsque le soumissionnaire est en état de faillite, de liquidation, de cessation d'activités, de réorganisation judiciaire ou a fait l'aveu de sa faillite ou fait l'objet d'une procédure de liquidation ou de réorganisation judiciaire, ou dans toute autre situation analogue résultant d'une procédure de même nature existant dans d'autres réglementations nationales.
- Lorsque le pouvoir adjudicateur peut démontrer que le soumissionnaire a commis une faute professionnelle grave qui remet en cause son intégrité.
- Lorsque le pouvoir adjudicateur dispose d'éléments suffisamment plausibles pour conclure que le soumissionnaire a commis des actes, conclu des conventions ou procédé à des ententes en vue de fausser la concurrence.
- Lorsqu'il ne peut être remédié à un conflit d'intérêts par d'autres mesures moins intrusives.
- Lorsqu'il ne peut être remédié par d'autres mesures moins intrusives à une distorsion de concurrence résultant de la participation préalable du soumissionnaire à la préparation de la procédure de passation.
- Lorsque des défaillances importantes ou persistantes du soumissionnaire ont été constatées lors de l'exécution d'une obligation essentielle qui lui incombait dans le cadre d'un marché public antérieur, lorsque ces défaillances ont donné lieu à des mesures d'office, des dommages et intérêts ou à une autre sanction comparable.
- Lorsque le soumissionnaire s'est rendu gravement coupable de fausse déclaration en fournissant les renseignements exigés pour la vérification de l'absence de motifs d'exclusion ou la satisfaction des critères de sélection, a caché ces informations ou n'est pas en mesure de présenter les documents justificatifs.
- Le candidat ou le soumissionnaire a entrepris d'influer indûment sur le processus décisionnel du pouvoir adjudicateur ou d'obtenir des informations confidentielles susceptibles de lui donner un avantage indu lors de la procédure de passation, ou a fourni par négligence des informations trompeuses susceptibles d'avoir une influence déterminante sur les décisions d'exclusion, de sélection ou d'attribution.

Les exclusions à la participation aux marchés publics mentionnées ci-avant s'appliquent uniquement pour une période de trois ans à compter de la date de l'évènement concerné ou en cas d'infraction continue, à partir de la fin de l'infraction.

d) Mesures correctrices (article 70 Loi)

Tout soumissionnaire qui se trouve dans l'une des situations visées ci-dessus aux points a) et c) peut fournir des preuves afin d'attester que les mesures qu'il a prises suffisent à démontrer sa fiabilité malgré l'existence d'un motif d'exclusion pertinent.

e) **Moyen de preuve – Le DUME électronique (Document unique de marché Européen)**

Un DUME doit être rempli individuellement par chaque membre d'un groupement soumissionnaire.

Par le dépôt du formulaire DUME, les soumissionnaires déclarent sur l'honneur :

- Ne se trouver dans aucun des cas d'exclusion visés ci-avant ou pouvoir prouver le cas échéant les mesures correctrices prévues par l'article 70 de la Loi, et
- Remplir les conditions fixées pour la sélection qualitative.

Pour ce qui concerne le DUME, l'opérateur économique est renvoyé à la section VI, point VI.3 « informations complémentaires » de l'avis de marché et à l'annexe de cet avis.

Le DUME est une déclaration sur l'honneur explicite actualisée au moment du dépôt des offres et propre à chaque soumissionnaire par laquelle il déclare officiellement :

- Qu'il **ne se trouve dans aucun cas d'exclusion** pour lesquels il peut ou doit être exclu de la participation à une procédure de marché ;
- Qu'il **répond aux critères de sélection qualitative** qui déterminent les exigences nécessaires à l'exécution du marché

Le pouvoir adjudicateur accepte le DUME comme **preuve provisoire** en lieu et place des documents probants (documents et certificats) délivrés par des autorités publiques ou des tiers.

Le pouvoir adjudicateur joint à l'avis de marché, sur le site e-notification, un formulaire prérempli du DUME en format XML et en format PDF.

Le soumissionnaire qui souhaite remettre offre télécharge le DUME aux deux formats. Pour ce faire :

- il se rend sur le site du DUME ;
- il clique sur « je suis un opérateur économique » ;
- il clique ensuite sur « importer une demande/réponse DUME » ;
- il importe le fichier DUME prérempli par le pouvoir adjudicateur, en format XML.

Le DUME doit être complété de la manière suivante :

Partie II – Information concernant l'opérateur économique
Point A
Ne remplir que la première partie intitulée « identification »
Point C
A remplir uniquement si le soumissionnaire entend recourir à la capacité économique et financière et/ou aux capacités techniques et professionnelles d'autres entités pour satisfaire aux conditions de sélection.
Point D

A remplir uniquement si le soumissionnaire entend recourir à la sous-traitance.

Partie III – Motifs d'exclusion

Compléter les points A à C

Partie IV – Critères de sélection

Ne compléter que la partie « Indication globale pour tous les critères de sélection ». L'effectivité du respect des critères de sélection ne sera vérifiée qu'à l'égard du soumissionnaire adjudicataire pressenti, lequel sera contacté par le pouvoir adjudicateur afin de transmettre les documents justificatifs.

Partie VI – Déclarations finales

Date, lieu et signature

Un DUME distinct doit également remis pour chacun des tiers aux capacités desquels il est fait appel dans le cadre de l'offre visée.

Lorsque le soumissionnaire se trouve dans un motif d'exclusion relatif à une condamnation judiciaire (voir C.3.1) ou un motif d'exclusion facultatif (voir C.3.3) et qu'il fait valoir des mesures correctrices, la déclaration implicite sur l'honneur ne porte pas sur les éléments du motif d'exclusion concerné. Dans ce cas, le soumissionnaire doit décrire les mesures prises. L'absence de DUME constitue une irrégularité substantielle au sens de l'art 76§1er, al.4 de l'ARP.

f) Pouvoir de vérification (articles 72 § 2 ARP et 73 §3 Loi)

Le pouvoir adjudicateur peut, à quelque stade que ce soit de la procédure de passation, vérifier si cette déclaration sur l'honneur est exacte ou concorde toujours avec la réalité, en réclamant au soumissionnaire :

- Pour les causes d'exclusions obligatoires (art. 72 § 2 1° ARP)
 - Un extrait du casier judiciaire ou un document équivalent délivré par une autorité judiciaire ou administrative du pays d'origine ou d'établissement et dont il résulte que ces exigences sont satisfaites.
- Pour l'exclusion relative aux cotisations de sécurité sociale, lorsque la vérification dans les 20 jours suivant la date ultime de dépôt des offres, via Télémarch ou d'autres applications électroniques équivalentes et accessibles gratuitement dans d'autres Etats membres, ne suffit pas à établir de façon certaine que le soumissionnaire satisfait à ses obligations (art. 72 § 2 2° ARP et 62 § 3 ARP) :

- Un certificat délivré par l'autorité compétente du pays concerné et lorsque cette attestation n'est pas délivrée dans le pays concerné, elle peut être remplacée par une déclaration sous serment ou, dans les pays où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant une autorité judiciaire ou administrative, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays d'origine ou d'établissement.

Par application de l'article 62, §3 ARP, les soumissionnaires belges qui emploient du personnel assujéti à la loi du 27 juin 1969 révisant l'arrêté loi du 28 décembre 1944 concernant la sécurité sociale des travailleurs, sont dispensés de produire une telle attestation.

En effet, la situation de ces soumissionnaires en matière de paiement de leurs cotisations de sécurité sociale sera vérifiée dans un délai de 20 jours par le pouvoir adjudicateur, lequel consultera les bases de données de l'O.N.S.S., via les moyens électroniques prévus à cet effet (art. 62 § 2 ARP). Le pouvoir adjudicateur procède en tout cas à la vérification de la situation de l'adjudicataire pressenti, avant de prendre la décision d'attribution.

g) Groupement d'opérateurs économiques (article 64, 2° ARP)

Les dispositions reprises au présent cahier spécial des charges sont également applicables, individuellement, à tous les participants qui, en tant que groupement d'opérateurs économiques, déposent ensemble une offre.

La déclaration sur l'honneur implicite s'applique pour chaque participant du groupement d'opérateurs économiques et chaque participant est susceptible de se voir réclamer les preuves énumérées au §3 de l'article 73 de la Loi.

2. Dispositions particulières

Pour être admis à participer au marché, les soumissionnaires doivent satisfaire aux exigences reprises au point ci-dessous et en apporter la preuve conformément aux modalités y mentionnées.

a) Capacité financière et économique (article 67 § 2 ARP)

La capacité financière et économique du soumissionnaire est établie par une déclaration sur l'honneur concernant **le chiffre d'affaires global annuel** qui devra être, pour les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou de début d'activités du soumissionnaire, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles :

✓ d'un **minimum de 750.000,00 €**, en ce qui concerne **les lots suivants** :

- **Lot 01 : Tablette 10" iOS**
- **Lot 02 : Tablette 10" Android**
- **Lot 03 : Ordinateur portable 16" graphique MacOS**
- **Lot 05 : Ordinateur portable 13" MacOS**

- **Lot 06 : Ordinateur portable 14" Windows**
 - **Lot 07 : Ordinateur portable 15" Windows**
 - **Lot 08 : Ordinateur portable 16 ou 17" graphique Windows**
- ✓ d'un **minimum de 450.000,00 €**, en ce qui concerne **les lots suivants** :
- **Lot 04 : ChromeBook 11-13" ChromeOS**
 - **Lot 09 : Téléviseur Smart TV LED 65 pouces pour projection**
 - **Lot 10 : Eléments pour stockage et transport d'ordinateurs et tablettes**
 - **Lot 11 : Valise pour tablettes**
 - **Lot 26 : Ecran interactif LED 85" avec fixation murale**
- ✓ d'un **minimum de 150.000,00 €** en ce qui concerne les **lots suivants** :
- **Lot 16 : Eléments pour production Photo/Vidéo**
 - **Lot 20 : Périphérique de recopie d'écran, sans fil, protocole AirPlay**
 - **Lot 29 : Imprimante 3D**
- ✓ d'un **minimum de 10.000,00 €**, en ce qui concerne les lots suivants :
- **Lot 12 : Serveur de stockage de type NAS**
 - **Lot 13 : Visualiseur permettant de projeter du contenu**
 - **Lot 14 : Eléments pour visioconférence**
 - **Lot 15 : Caméra numérique mobile**
 - **Lot 17 : Valisette de 6 robots Thymio**
 - **Lot 18 : Kit Lego Education Spike Prime (ou équivalent et totalement compatible)**
 - **Lot 19 : Périphérique de recopie d'écran sans fil basé sur un grand standard du marché**
 - **Lot 21 : Mini-ordinateur intégré dans un clavier type Raspberry Pi400 ou équivalent**
 - **Lot 22 : Mini-ordinateur éducatif à base du Raspberry Pi4 type PiTop4 ou équivalent**
 - **Lot 23 : Robot éducatif programmable type Ozobot Evo Educator Kit ou équivalent**
 - **Lot 24 : Drone Tello Edu (ou équivalent) pour apprentissage de la programmation**
 - **Lot 25 : Tablette graphique avec écran intégré**
 - **Lot 27 : Ecran 22 pouces**
 - **Lot 28 : Kit clavier-souris filaire**
 - **Lot 30 : Licences Microsoft 365**
 - **Lot 31 : Scanner mobile sans fil avec logiciel OCR**

b) Capacité technique ou professionnelle (articles 68 § 4 ARP)

La capacité technique du soumissionnaire est établie par l'indication de trois références de marchés de fournitures de produits similaires, soit correspondant au lot considéré, exécutés au cours des trois dernières années qui précèdent la date de la publication de l'avis de marché au Journal officiel de l'Union européenne, précisant le montant, la date et le destinataire public ou privé de chacun des marchés renseignés.

Les trois références de marchés ainsi renseignés, pour les trois dernières années, devront porter sur un montant minimum cumulé HTVA de :

✓ d'un **minimum de 250.000,00 €**, en ce qui concerne lots suivants :

- **Lot 01 : Tablette 10" iOS**
- **Lot 02 : Tablette 10" Android**
- **Lot 03 : Ordinateur portable 16" graphique MacOS**
- **Lot 05 : Ordinateur portable 13" MacOS**
- **Lot 06 : Ordinateur portable 14" Windows**
- **Lot 07 : Ordinateur portable 15" Windows**
- **Lot 08 : Ordinateur portable 16 ou 17" graphique Windows**

✓ d'un **minimum de 150.000,00 €**, en ce qui concerne lots suivants :

- **Lot 04 : ChromeBook 11-13" ChromeOS**
- **Lot 09 : Téléviseur Smart TV LED 65 pouces pour projection**
- **Lot 10 : Eléments pour stockage et transport d'ordinateurs et tablettes**
- **Lot 11 : Valise pour tablettes**
- **Lot 26 : Ecran interactif LED 85" avec fixation murale**

✓ d'un **minimum de 50.000,00 €** en ce qui concerne les lots suivants :

- **Lot 16 : Eléments pour production Photo/Vidéo**
- **Lot 20 : Périphérique de recopie d'écran, sans fil, protocole AirPlay**
- **Lot 29 : Imprimante 3D**

✓ d'un **minimum de 5.000,00 €**, en ce qui concerne les lots suivants :

- **Lot 12 : Serveur de stockage de type NAS**
- **Lot 13 : Visualiseur permettant de projeter du contenu**
- **Lot 14 : Eléments pour visioconférence**
- **Lot 15 : Caméra numérique mobile**
- **Lot 17 : Valisette de 6 robots Thymio**
- **Lot 18 : Kit Lego Education Spike Prime (ou équivalent et totalement compatible)**

- **Lot 19 : Périphérique de recopie d'écran sans fil basé sur un grand standard du marché**
- **Lot 21 : Mini-ordinateur intégré dans un clavier type Raspberry Pi400 ou équivalent**
- **Lot 22 : Mini-ordinateur éducatif à base du Raspberry Pi4 type PiTop4 ou équivalent**
- **Lot 23 : Robot éducatif programmable type Ozobot Evo Educator Kit ou équivalent**
- **Lot 24 : Drone Tello Edu (ou équivalent) pour apprentissage de la programmation**
- **Lot 25 : Tablette graphique avec écran intégré**
- **Lot 27 : Ecran 22 pouces**
- **Lot 28 : Kit clavier-souris filaire**
- **Lot 30 : Licences Microsoft 365**
- **Lot 31 : Scanner mobile sans fil avec logiciel OCR**

S'il s'agit de fournitures à des autorités publiques, les livraisons sont prouvées par des attestations de bonne exécution établies ou contresignées par l'autorité concernée.

S'il s'agit de fournitures à des personnes physiques ou à des entreprises privées, les livraisons sont prouvées par une déclaration sur l'honneur établie par l'acheteur attestant que le ou les marchés de référence ont été dûment exécutés.

Le cas échéant, en cas de recours à la sous-traitance, par l'indication des entreprises sous-traitantes et, pour chacune d'entre elles, en précisant la part du marché que le soumissionnaire entend sous-traiter.

D. Critères d'attribution (article 81 § 2 3°Loi)

Le marché sera attribué, lot par lot, au soumissionnaire ayant présenté l'offre régulière économiquement la plus avantageuse, et ce, sur base des quatre critères d'attribution repris ci-après :

1. Le prix

Le prix considéré pour la comparaison est le prix total proposé pour chacun des lots décrits au point VI. B.

La formule de pondération pour le critère d'attribution relatif au prix sera toujours identique et se fera de la façon suivante :

- L'offre la moins chère (offre la moins-disante) est créditée du maximum des points
- Les points attribués aux autres offres sont répartis selon la formule suivante :

$$\text{Cotation sur 100} = \frac{100 \times \text{pondération du critère prix} \times (\text{montant de l'offre la moins-disante})}{(\text{montant de l'offre})}$$

2. Les qualités et performances techniques du matériel et/ou du logiciel proposé(s)

Seront appréciées et évaluées, au travers de ce critère d'attribution, les améliorations apportées aux spécifications techniques minimales du matériel et des logiciels, telles que décrites pour chacun des lots, à hauteur du chapitre consacré aux clauses techniques, étant entendu qu'en sus, pour un certain nombre de lots qui seront précisés infra, cette appréciation s'appuiera également sur les résultats des tests techniques effectués sur le prototype mis à disposition.

Le soumissionnaire est donc tout à fait libre de proposer, dans son offre, des améliorations par rapport aux spécifications techniques minimales fixées dans les documents de marché (cahier spécial des charges et annexes), étant entendu que le pouvoir adjudicateur est libre quant à lui d'apprécier souverainement, si ces améliorations constituent, ou non, véritablement un « plus », dans un contexte d'utilisation en milieu scolaire.

Par ailleurs, pour un certain nombre de lots qui seront tout aussi clairement identifiés infra, le critère lié à la qualité et aux performances techniques du matériel et/ou du logiciel sera reparti en sous-critères. Pour une description des sous-critères applicables à chacun des lots, il est renvoyé au point [VI.B](#).

3. Le service après-vente et les prestations : la méthode et la rapidité d'intervention en cas de problème technique

Le soumissionnaire fournira un descriptif précis et documenté de sa procédure complète d'assistance technique, de sa gestion, de sa capacité et de sa rapidité de prise en charge des incidents dans des délais définis, ainsi que, le cas échéant, des entretiens préventifs.

Ce descriptif sera fourni au format texte avec un maximum de 5000 caractères, soit maximum 1 page A4 recto-verso.

L'unité permettant de mesurer la rapidité d'intervention en cas de problème technique doit être renseignée au minimum en demi-journée (et non en heure) ; pour ce qui est de la garantie, l'unité de mesure est le nombre d'année supplémentaire offerte par rapport à la garantie minimale exigée dans le présent cahier spécial des charges.

4. Le respect de l'environnement

Ce critère sera évalué au travers des informations fournies par le soumissionnaire, lequel devra expliquer et démontrer en quoi et comment son entreprise contribue à minimiser l'impact de son activité commerciale (relative à la fourniture et l'installation de matériel informatique) sur l'environnement.

Pour ce faire, le soumissionnaire fournira un document indiquant en quoi sa politique environnementale d'entreprise contribue au respect du principe DNSH (Do Not Significant

Harm), consistant à « ne pas causer de préjudice important », tel qu'il est défini dans le règlement (UE) 2020/852 (règlement sur la taxonomie), téléchargeable en cliquant sur le lien suivant https://ec.europa.eu/info/sites/default/files/c_2021_1054_fr.pdf

Ce document descriptif de sa politique environnementale d'entreprise sera fourni par le soumissionnaire, au format texte avec un maximum de 5.000 caractères.

D'une manière générale, l'attention du soumissionnaire est attirée sur le fait que sont interdits les rabais ou améliorations qui viendraient à être proposés dans l'offre d'un soumissionnaire, en cas de réunion de lots.

Répartition et pondération des critères d'attribution pour chacun des 31 lots

- **Pour les 7 lots suivants :**

- ✓ **Lot 17 : Valisette de 6 robots Thymio**
- ✓ **Lot 18 : Kit Lego Education Spike Prime (ou équivalent et totalement compatible)**
- ✓ **Lot 21 : Mini-ordinateur intégré dans un clavier type Raspberry Pi400 ou équivalent**
- ✓ **Lot 22 : Mini-ordinateur éducatif à base du Raspberry Pi4 type PiTop4 ou équivalent**
- ✓ **Lot 23 : Robot éducatif programmable type Ozobot Evo Educator Kit ou équivalent**
- ✓ **Lot 24 : Drone Tello Edu (ou équivalent) pour apprentissage de la programmation**
- ✓ **Lot 30 : Licences Microsoft 365**

les offres se verront attribuer une cote sur 100, sur base de la répartition suivante :

- 1. 50 points pour le prix**
- 2. 35 points pour la qualité du Service après-vente et prestations**
- 3. 15 points pour le respect de l'environnement**

- **Pour les 13 lots suivants :**

- ✓ **Lot 01 : Tablette 10" iOS**
- ✓ **Lot 03 : Ordinateur portable 16" graphique MacOS**
- ✓ **Lot 05 : Ordinateur portable 13" MacOS**
- ✓ **Lot 10 : Éléments pour stockage et transport d'ordinateurs et tablettes**
- ✓ **Lot 12 : Serveur de stockage de type NAS**
- ✓ **Lot 13 : Visualiseur permettant de projeter du contenu**
- ✓ **Lot 14 : Éléments pour visioconférence**
- ✓ **Lot 15 : Caméra numérique mobile**
- ✓ **Lot 20 : Périphérique de recopie d'écran, sans fil, protocole AirPlay**
- ✓ **Lot 25 : Tablette graphique avec écran intégré**
- ✓ **Lot 27 : Ecran 22 pouces**
- ✓ **Lot 28 : Kit clavier-souris filaire**

✓ **Lot 31 : Scanner mobile sans fil avec logiciel OCR**

les offres se verront attribuer une cote sur 100, sur base de la répartition suivante :

- 1. 50 points pour le prix**
- 2. 20 points pour la qualité du Service après-vente et prestations**
- 3. 15 points pour les améliorations liées aux qualités et performances techniques du matériel et/ou logiciel(s) proposé(s)**
- 4. 15 points pour le respect de l'environnement**

• **Pour les lots 11 suivants :**

- ✓ **Lot 02 : Tablette 10" Android**
- ✓ **Lot 04 : ChromeBook 11-13" ChromeOS**
- ✓ **Lot 06 : Ordinateur portable 14" Windows**
- ✓ **Lot 07 : Ordinateur portable 15.6" Windows**
- ✓ **Lot 08 : Ordinateur portable 16 ou 17" Windows**
- ✓ **Lot 09 : Téléviseur Smart TV LED 65 pouces pour projection**
- ✓ **Lot 11 : Valise pour tablettes**
- ✓ **Lot 16 : Eléments pour production Photo/Vidéo**
- ✓ **Lot 19 : Périphérique de recopie d'écran sans fil basé sur un grand standard du marché**
- ✓ **Lot 26 : Ecran interactif LED 85" avec fixation murale**
- ✓ **Lot 29 : Imprimante 3D**

les offres se verront attribuer une cote sur 100 sur base de la répartition suivante :

- 1. 45 points pour le prix**
- 2. 20 points pour la qualité du Service après-vente et prestations**
- 3. 20 points pour les qualités et performances techniques**
- 4. 15 points pour le respect de l'environnement**

Pour rappel, pour chacun des lots, en ce qui concerne le critère d'attribution relatif aux qualités et performances techniques du produit, en ce compris la description et la cotation des sous-critères applicables le cas échéant, il est renvoyé infra au point [VI.B](#).

E. Attribution des marchés fondés sur l'accord-cadre (article 85 Loi)

L'accomplissement d'une procédure n'implique pas l'obligation d'attribuer ou de conclure le marché. Le pouvoir adjudicateur peut soit renoncer à attribuer ou à conclure le marché, soit refaire la procédure, au besoin selon un autre mode de passation.

S'agissant d'un marché avec allotissement, le pouvoir adjudicateur a le droit de n'attribuer que certains lots et, éventuellement, de décider que les autres lots feront l'objet d'un ou plusieurs nouveaux marchés, au besoin selon un autre mode de passation.

La présente procédure de marchés publics n'octroie pas à l'adjudicataire un droit d'exclusivité pour toute commande future relative au(u) lot(s) qui lui a/ont été attribué(s).

V. REGLES D'EXECUTION DU MARCHE

Les dispositions du présent titre précisent ou complètent les dispositions correspondantes de l'arrêté royal du 14 janvier 2013 établissant les règles générales d'exécution (ci-après « RGE »).

A. Sous-traitance (article 12 RGE)

Dans l'hypothèse où le soumissionnaire a désigné, dans son offre, les sous-traitants auxquels il entend faire appel pour l'exécution du marché, l'adjudicataire ne peut confier tout ou partie de la prestation à d'autres sous-traitants qu'avec l'accord préalable et écrit du pouvoir adjudicateur.

Dans le cas de l'alinéa précédent, mais également dans l'hypothèse où aucun sous-traitant n'a été désigné dans l'offre, le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'exiger que les sous-traitants satisfassent en proportion de leur participation au marché aux conditions minimales de sélection qualitative imposées au présent cahier spécial des charges.

B. Confidentialité (article 18 RGE)

L'adjudicataire et le pouvoir adjudicateur, qui, à l'occasion de l'exécution de l'accord-cadre, ont connaissance d'informations ou reçoivent communication de documents ou d'éléments de toute nature, signalés comme présentant un caractère confidentiel et relatifs notamment à l'objet du ou des marchés à passer, aux moyens à mettre en œuvre pour leur exécution ainsi qu'au fonctionnement des services du pouvoir adjudicateur, prennent toutes mesures nécessaires afin d'éviter que ces informations, documents ou éléments ne soient divulgués à un tiers qui n'a pas à les connaître.

L'adjudicataire et le pouvoir adjudicataire s'engagent dès lors à ne pas utiliser ou communiquer de telles informations à d'autres fins que celles nécessaires à l'exécution du présent marché.

C. Cautionnement (articles 25, 27, 29, 33 et 144 RGE)

Le cautionnement couvre les obligations de l'adjudicataire jusqu'à complète exécution de chacun des marchés fondés sur l'accord-cadre.

S'agissant de marchés dont le montant total ne peut être fixé au moment de la conclusion de l'accord-cadre, par application de l'article 25 § 2 alinéas 3, de l'arrêté royal du 14 janvier 2013 (RGE), le cautionnement sera constitué au moment de la conclusion de l'accord-cadre avec l'adjudicataire retenu pour le lot considéré, et ce, selon un mode de calcul basé sur les quantités que le pouvoir adjudicateur compte commander durant la première année de l'accord-cadre. Sur cette base, annuellement, le montant du cautionnement sera de 5 % du montant HTVA des

commandes estimées dans le cadre de l'appel à projets considéré. Les montants ainsi obtenus seront arrondis à la dizaine d'euro supérieure.

Dans les trente jours de calendrier qui suivent le jour de la notification du montant du cautionnement à constituer, l'adjudicataire justifie la constitution du cautionnement selon les modalités définies à l'article 27 § 2 de l'arrêté royal du 14 janvier 2013 (RGE).

La justification, signée par le déposant, devra indiquer au profit de qui le cautionnement est constitué, son affectation précise par l'indication sommaire de l'objet du marché et de la référence des documents du marché, ainsi que le nom, prénom et l'adresse complète de l'adjudicataire et éventuellement du tiers qui a effectué le dépôt pour compte, avec la mention « bailleur de fonds » ou « mandataire » selon le cas.

Lorsque l'adjudicataire ne constitue pas le cautionnement dans le délai prévu, il est mis en demeure par envoi recommandé, valant procès-verbal.

Lorsqu'il persiste à ne pas constituer le cautionnement dans un dernier délai de 15 jours prenant cours à la date d'envoi du recommandé, le pouvoir adjudicateur peut décider de constituer le cautionnement d'office par prélèvement sur les sommes dues, une pénalité étant alors appliquée fixée à 2% de l'assiette du cautionnement telle que fixée ci-avant.

Le cautionnement est libérable en une fois, après exécution complète de l'accord-cadre, et ce à la demande expresse et écrite de l'adjudicataire de procéder à la réception définitive, donnant droit à la libération du cautionnement.

D. Pénalités générales (articles 44, 45 et 51 RGE)

Tous les manquements aux clauses contenues dans le présent cahier spécial des charges, y compris la non-observation des ordres du pouvoir adjudicateur lors de la passation de chacune des commandes, sont constatés par un procès-verbal dont une copie est transmise immédiatement à l'adjudicataire par lettre recommandée.

L'adjudicataire est tenu de réparer ses manquements sans délai. Il peut faire valoir ses moyens de défense par lettre recommandée, ou par envoi électronique, à adresser au pouvoir adjudicateur dans les quinze jours suivants le jour déterminé par la date de l'envoi du procès-verbal. Son silence est considéré, après ce délai, comme une reconnaissance des faits constatés.

Lorsqu'aucune justification n'a été admise ou lorsqu'une telle justification n'a pas été fournie dans le délai mentionné ci-avant, tout défaut d'exécution donne lieu à une pénalité générale unique d'un montant de 0,07% du montant initial du marché considéré avec un minimum de quarante euros et un maximum de quatre cents euros. Cette pénalité est appliquée à compter du troisième jour suivant la date du dépôt de la lettre recommandée transmettant le procès-verbal de constat de manquement, jusqu'au jour où le défaut d'exécution a disparu par le fait de l'adjudicataire ou du pouvoir adjudicateur qui lui-même y a mis fin. L'adjudicataire peut

demander une remise, totale ou partielle, des pénalités dans les conditions déterminées à l'article 51 RGE.

E. Pénalités spéciales (articles 44, 45 et 51 RGE)

En cas de non-respect des délais (proposés par l'adjudicataire dans son offre approuvée) de prise en charge, à distance ou sur site, et/ou de réparation ou de remplacement de matériel défectueux, dans le cadre de la garantie, ce dernier se verra infliger une pénalité de 200 € HTVA par jour calendrier de retard.

F. Amendes pour retard (articles 46, 50 et 123 RGE)

Les amendes pour retard sont indépendantes des pénalités prévues à l'article 45 RGE. Elles sont dues de plein droit, par la seule expiration du délai d'exécution, sans mise en demeure et sans intervention d'un procès-verbal.

Le délai d'exécution s'entend ici spécifiquement comme étant celui applicable aux livraisons des commandes et aux modifications ou compléments nécessaires afin de permettre la réception provisoire.

Les amendes pour retard de livraison des commandes sont calculées à raison de 0,1 pour cent par jour de retard, le maximum en étant fixé à sept et demi pour cent, de la valeur des fournitures dont la livraison a été effectuée en retard. Il y aura retard dans la livraison dès que celle-ci est effectuée plus de 7 jours au-delà de la période de livraison précisée lors de la commande. Le pouvoir adjudicateur procède au recouvrement des amendes pour retard de livraison en les déduisant du montant de la facture correspondant au matériel livré en retard.

Par dérogation aux articles 46 et 123 du RGE, les amendes pour retard inférieures à 75 € ne seront pas négligées :

MOTIVATION : les amendes pour retard inférieures à 75 € ne seront pas négligées étant entendu que les commandes passées auprès de l'adjudicataire peuvent être de faible montant, ne donnant dès lors jamais lieu à une amende en cas de retard et rendant ainsi caduque les moyens d'action mis à la disposition du pouvoir adjudicateur.

L'adjudicataire peut demander une remise, totale ou partielle, des amendes de retard qui lui sont infligées dans les conditions reprises à l'article 50 RGE.

G. Actions judiciaires (article 73 RGE)

Tout litige, relatif à l'interprétation ou à l'exécution de chacun des marchés qui seront passés sur base de l'accord-cadre, est de la compétence des juridictions de l'arrondissement judiciaire de Namur.

H. Modalités de commandes, de livraison et de réception (hors centrale d'achat où les modalités seront fixées par chaque bénéficiaire de ladite centrale)

1. Modalités de commande (article 115 RGE)

Le présent cahier spécial des charges prévoit la conclusion de marchés successifs passés sous la forme de bons de commande. Ainsi le lot attribué par le Pouvoir adjudicateur dans le cadre du présent accord-cadre fera l'objet d'un ou plusieurs bon(s) de commande qui sera(ont) établi(s) selon les besoins et en fonction des projets des écoles wallonnes, dûment validés par la Cellule Ecole numérique du SPW, lesquels bons de commande constitueront autant de marchés fondés sur l'accord-cadre.

Les commandes pourront être émises par le Pouvoir adjudicateur pendant toute la durée de l'accord-cadre, soit pendant 48 mois à compter de l'attribution de l'accord-cadre.

Pendant toute la durée d'exécution de l'accord-cadre, les bénéficiaires de la centrale d'achat, tels que définis au point III.D, auront la faculté de commander, aux mêmes conditions économiques et pratiques (délais de livraison, installation, ...) que la Région wallonne, des exemplaires des fournitures proposées dans le cadre du lot considéré. Hormis la mise en contact des intéressés avec l'adjudicataire, la Région wallonne ne joue aucun rôle dans l'émission et l'exécution de ces commandes complémentaires. Les factures relatives à ces commandes sont à adresser directement aux bénéficiaires ayant émis les commandes.

Le matériel installé dans les écoles sera du matériel neuf.

2. Modalités de réception - Généralités (articles 34, 39 et suivants, 64 et 125 RGE)

Le contrôle de la qualité des fournitures et des prestations s'effectue au fur et à mesure de l'exécution des commandes.

Les fournitures livrées doivent être en tous points conformes aux spécifications techniques et aux conditions contenues dans l'accord-cadre.

A cet égard, on notera que le matériel et les logiciels doivent être exempts de tout vice dû à une mauvaise fabrication ou à des matériaux défectueux et doivent correspondre aux fonctions, aux spécifications et aux caractéristiques qui figurent ou sont établies dans le présent cahier spécial des charges. Il doit s'agir en outre de matériel et de logiciel neufs.

Deux types distincts de réception sont à prendre en considération :

Réception provisoire :

Modalités : Les modalités relatives à la ou aux réception(s) provisoire(s) sont précisées ci-après (voir point suivant).

Impact : cette réception provisoire implique une mise à disposition des produits et services commandés par l'adjudicataire et autorise l'adjudicataire à introduire sa demande de paiement auprès du pouvoir adjudicateur suivant les formalités décrites ci-après (V.H.3)

Réception définitive :

Modalités : les modalités relatives à la réception définitive dans le cadre de ce marché sont précisées ci-après au point V.H.8 Réception définitive.

Impact : la réception définitive correspond à l'achèvement complet de chacun des marchés fondés sur l'accord-cadre. Elle implique la libération du cautionnement par le pouvoir adjudicateur, aux conditions par lui fixées (en l'occurrence, voyez supra point V.C Cautionnement).

L'adjudicataire assume l'entière responsabilité des erreurs ou manquements dans les fournitures livrées et les services réalisés dans le cadre de l'exécution du présent marché.

Quel que soit le type de réception visé, si, lors des opérations de vérifications, les conditions du marché ne sont pas rencontrées ou ne le sont que partiellement, l'adjudicataire s'engage à apporter gratuitement les modifications ou compléments nécessaires dans le délai imparti par le pouvoir adjudicateur, délai à l'issue duquel il pourra introduire une nouvelle demande de réception.

A défaut d'exécution endéans le délai fixé par le pouvoir adjudicateur, celui-ci se réserve le droit d'appliquer les sanctions dont question ci-avant aux points V.F du présent cahier spécial des charges.

Toute réclamation au sujet des décisions prises par le pouvoir adjudicateur en matière de réception est formulée par lettre recommandée au plus tard le quinzième jour suivant celui de la date d'envoi du pli contenant les notifications de refus ou d'acceptation moyennant réfaction.

Les éventuels frais relatifs aux modalités de vérification et de réception encourus par chacune des parties sont à leur charge respective.

Pour rappel, les demandes de réception devront être adressées au pouvoir adjudicateur. Toute disposition contraire contenue dans l'offre d'un soumissionnaire sera réputée nulle et non

avenue et toute demande de réception adressée en contravention du présent point sera réputée non reçue par le pouvoir adjudicateur.

3. Modalités de livraison, vérification des livraisons et réception provisoire (articles 2, 64 et 128 à 131 RGE)

Le lieu et l'adresse exacts où les fournitures devront être livrées, c'est-à-dire en principe dans les implantations scolaires concernées, ou dans les locaux du transporteur, seront précisés dans les bons de commande adressés à l'adjudicataire.

Lors de la livraison, l'administration se réserve le droit de faire inclure aux fournitures livrées, dans la mesure du possible, des composants annexes (documentation, consommables, petit matériel, ...) qu'elle aura préalablement délivrés à l'adjudicataire.

L'adjudicataire du marché utilisera autant que possible des matériaux d'emballage recyclables et évitera d'utiliser des matériaux d'emballage non recyclables.

Lors de chaque livraison, l'adjudicataire prendra en charge l'enlèvement des palettes, l'évacuation éventuelle des emballages et la remise dans leur état initial des locaux utilisés.

Le pouvoir adjudicateur attire l'attention des soumissionnaires sur le fait qu'étant donné l'importance des livraisons à effectuer, en des lieux multiples disséminés sur l'ensemble du territoire de la Wallonie, soit dans les implantations scolaires concernées, chaque livraison devra obligatoirement être effectuée dans le respect d'un planning de livraison concerté entre les parties et arrêté définitivement par la Cellule Ecole numérique de la Direction des Politiques transversales du Service public de Wallonie.

Ce planning de livraison sera communiqué à l'adjudicataire au moins 15 jours ouvrables avant la date des livraisons à effectuer.

Remarque importante : Il est impératif que l'adjudicataire du lot considéré attende que la Cellule Ecole numérique du SPW ait effectivement validé la proposition de planning, avant d'entamer le processus de livraison, à défaut pour l'adjudicataire de devoir endosser, seul, la responsabilité de toutes les conséquences d'une planification non concertée et/ou non validée par la Cellule Ecole numérique au niveau de sa planification (exemples : école fermée, absence d'un responsable pour signer le bordereau de livraison, etc).

Pour chaque livraison, l'adjudicataire établit un bordereau qui vaut demande de réception provisoire. Pour être recevable, ce bordereau doit reprendre au minimum les informations suivantes :

- L'intitulé des fournitures
- Les quantités
- Le numéro du cahier spécial des charges

- Le numéro et la date du bon de commande.
- Pour chaque item livré,
- Le n° de série
- Le n° d'"asset" qui sera affecté selon la logique décrite ci-dessous

Sauf avis contraire émis au plus tard à la commande, le n° d'"asset" aura la structure suivante : **EN20AA-PXX-YYY-ZZZZ**, où

- XX est le numéro du package (peut être différent du n° de lot et qui sera communiqué à la commande)
- YYY et ZZZZ seront précisés lors de la première commande.
- AA est le millésime du projet en cours.

Ce bordereau est envoyé ou remis, par l'adjudicataire, au pouvoir adjudicateur le jour même de la livraison des fournitures.

Par dérogation à l'article 118 § 2 RGE, ce bordereau ne peut être remplacé par et ne constitue pas une facture. Il ne sera en tout état de cause pas considéré comme telle par le pouvoir adjudicateur. Aucune facture ne peut être adressée au pouvoir adjudicateur à ce stade de la livraison.

La vérification par le pouvoir adjudicateur de la conformité des fournitures livrées aux stipulations du présent cahier spécial des charges ainsi qu'au bon de commande correspondant, **est effectuée dans les 30 jours calendrier à compter de la date de la livraison (article 120 alinéa 2 RGE)**.

Par dérogation à l'article 129 §1 RGE, en l'absence d'une notification de refus des fournitures endéans ce délai de 30 jours calendrier, la réception provisoire des fournitures livrées est automatiquement acquise.

Si, lors des opérations de réception, les performances et/ou fonctionnalités fixées par les documents du marché ne sont pas rencontrées ou ne le sont que partiellement, l'adjudicataire s'engage à apporter gratuitement les modifications ou compléments nécessaires - c'est-à-dire à fournir au pouvoir adjudicateur de nouvelles fournitures - dans le délai fixé par le pouvoir adjudicateur. Un nouveau délai de réception commence alors à courir, à compter du lendemain de la livraison des nouvelles fournitures.

Les frais liés à la fourniture et à la réception d'une nouvelle fourniture, par suite de livraison de fournitures défectueuses, sont à charge de l'adjudicataire.

Pour rappel, la facturation des prestations concernées par la demande de réception ne pourra intervenir qu'après l'expiration du délai de 30 jours calendrier débutant le lendemain de la

livraison des fournitures et ce, pour autant que la réception provisoire ait été accordée en faveur de l'adjudicataire.

4. Suivi et reporting du marché

L'adjudicataire transmettra à intervalle régulier, suivant une périodicité qui sera fixée avec le pouvoir adjudicateur, en début d'exécution de marché, un rapport adressé par mail à la Cellule Ecole numérique faisant état de toutes les commandes passées par les bénéficiaires de la centrale d'achat sur une période donnée, et ce, hors projets Ecole Numérique. Ce rapport contiendra le nom et l'adresse du client, la date de la commande, la référence de la commande en termes de lot ainsi que les quantités commandées.

MOTIVATION : La nécessité d'un tel reporting, en termes de suivi des marchés, lot par lot, est rendue obligatoire, en raison de l'obligation légale de respecter des quantités maximales par lot, impliquant de vérifier à tout moment l'état des commandes passées, et partant de vérifier que les quantités maximales par lot, telles que fixées en annexe 2, sont bien respectées et qu'à aucun moment elles ne sont dépassées en termes de commandes effectuées.

5. Garantie (articles 65 et 134 RGE)

Pour l'ensemble des équipements (soit leurs composants comme les batteries), logiciels et installations, **le délai minimal de garantie est de trois ans**, et ce, à dater de leur réception provisoire.

Si le soumissionnaire prévoit d'offrir un délai de garantie plus long, il est tenu de le mentionner explicitement dans son offre.

Durant la période de garantie, l'adjudicataire doit remplacer et réparer à ses frais les produits dans le délai fixé par les clauses techniques ou les clauses de son offre si elles sont plus favorables au pouvoir adjudicateur. Pendant la période de garantie, l'entretien, les réparations et les remplacements sont gratuits. Tant les pièces, les heures de travail que le déplacement sont couverts par la garantie.

La garantie couvre tous les équipements et travaux réalisés, sans aucune exception, contre tout vice de conception, de fabrication ou de construction, d'installation et de fonctionnement, et comprend la main d'œuvre, les pièces, les produits, les fournitures, les matériaux nécessaires au bon fonctionnement des installations et à leur entretien, y compris tous frais de transport ou autres. La bonne foi de l'adjudicataire ne peut en aucun cas l'exonérer de son obligation de garantie.

Toute assistance au pouvoir adjudicateur, ainsi que toute adaptation du matériel ou d'autres éléments, seront apportées par l'adjudicataire pour obtenir et maintenir les performances requises au présent cahier spécial des charges.

Si un travail ou un équipement déficient quant à sa durabilité, sa stabilité, son utilisation ou sa qualité est accepté moyennant réfaction pour moins-value, cette dernière peut être assortie ou remplacée par une prolongation du délai de garantie.

Un équipement ou une partie d'équipement remplacé ou réparé durant la période de garantie est assortie d'une nouvelle période de garantie de minimum 1 (un) an, sans pouvoir être inférieur à la garantie initiale, et ce à dater du remplacement ou de la remise en service après réparation.

6. Délai d'intervention, réparation et remplacement

Durant toute la période où le matériel et le logiciel sont couverts par la garantie, les modalités et délais d'intervention sont les suivantes :

Toutes les demandes d'intervention émanant d'une implantation scolaire sont reçues et traitées par le centre d'assistance de la Cellule Ecole Numérique du SPW.

A défaut de solution apportée à distance par l'adjudicataire dans les 24 heures, l'intervention sur site, c'est-à-dire dans l'implantation où le matériel a été installé, doit avoir lieu dans le délai tel que mentionné dans son offre et au plus tard dans les 5 jours calendrier, à compter du jour suivant l'envoi de la demande d'intervention en direction de l'adjudicataire.

La réparation ou le remplacement doit avoir lieu dans les 10 jours calendrier, à compter de ce même jour.

Les interventions à distance ou sur site seront réalisées dans les établissements d'enseignement entre 8h30 et 16h30 (période étendue à 18h30 pour les établissements de Promotion sociale).

7. Modalités de réparation pendant la période de garantie et de maintenance

Le soumissionnaire devra fournir un descriptif précis de sa procédure complète d'assistance technique, de sa gestion et de sa capacité de prise en charge des incidents dans des délais raisonnables, ainsi que, le cas échéant, des entretiens préventifs. Ce descriptif sera fourni au format texte maximum 5.000 caractères.

Toutes les demandes de réparation seront gérées via le centre d'assistance de la Cellule Ecole numérique du SPW ou du centre de service de son prestataire helpdesk, ce qui permettra à l'adjudicataire d'être informé du type et de l'étendue de tout défaut ou dysfonctionnement, dès qu'il surviendra (soit en temps réel).

La procédure de gestion des tickets mise en place par le centre d'assistance de la Cellule Ecole numérique du SPW fera l'objet d'une description complète par le pouvoir adjudicateur après notification du marché au soumissionnaire ayant remporté le présent marché.

Au vu des exigences précitées, le soumissionnaire procédera, dans son offre, à une description détaillée de son service après-vente qui démontrera sa capacité à répondre aux exigences du présent cahier des charges.

Une fois informé du type et de l'étendue du défaut ou du dysfonctionnement, et si celui-ci rend le matériel ou le logiciel inutilisable en tout ou en partie, temporairement ou définitivement, l'adjudicataire devra assurer la réparation complète, ou le remplacement, du matériel ou du logiciel défaillant dans le délai convenu avec le pouvoir adjudicateur.

En cas de défaut irréparable ou de dysfonctionnement fréquent d'un même appareil, justifiant un remplacement, l'adjudicataire sera tenu de le remplacer par un appareil équivalent ou meilleur, c'est-à-dire avec des possibilités de fonctionnement identiques ou meilleures, une intensité d'utilisation et une usure identique ou inférieure.

Le soumissionnaire indiquera dans son offre la période maximale pendant laquelle un utilisateur aura à travailler avec un appareil de remplacement, ce délai maximal devant être le plus court possible.

8. Réception définitive (articles 2,64 et 135 RGE)

La réception définitive d'une fourniture est automatiquement acquise à l'expiration du délai de garantie, si elle n'a donné lieu à aucune réclamation endéans ce délai.

En cas de réclamation durant le délai de garantie d'une fourniture, le pouvoir adjudicateur dresse un procès-verbal de réception définitive ou de refus de réception définitive dans les quinze jours précédant la fin du délai de garantie.

I. Paiements (Articles 66 et 127 RGE)

Le paiement des fournitures et prestations effectuées par l'adjudicataire dans le cadre des commandes passées par le pouvoir adjudicateur est effectué par acomptes⁽⁴⁾ au fur et à mesure de son avancement, et à l'issue des formalités de vérification et de réception provisoire susvisées.

⁽⁴⁾ Pour rappel, un acompte consiste en un paiement fractionné du marché ou d'un lot, en contrepartie de la livraison et de la réception d'une fourniture, et ou d'un service effectivement presté et accepté. Un acompte est à ne pas confondre avec une avance, laquelle consiste en un paiement anticipatif d'une partie du marché ou d'un lot, sans contrepartie effectivement prestée et acceptée. Toute avance est interdite dans le cadre du présent marché.

Le paiement intervient endéans les 30 jours de calendrier à compter de la date de la fin de la vérification et ce, pour autant que le pouvoir adjudicateur soit en possession de la facture régulièrement établie par l'adjudicataire à l'issue des formalités de réception provisoire dont question ci-dessus.

Chaque facture doit être établie en 1 exemplaire original, libellée T.V.A.C. (exception faite pour les fournisseurs et prestataires de services établis à l'étranger où la facture sera libellée H.T.V.A.).

Chaque facture est en outre accompagnée d'une copie du bon de commande correspondant. La facture vaut déclaration de créance.

L'adresse de facturation sera communiquée à l'adjudicataire, lors de la notification d'attribution de marché. Elle est susceptible d'être modifiée en cours de marché.

Toute disposition contraire contenue dans l'offre du soumissionnaire sera réputée nulle et non avenue. De même, toute facture ne respectant pas les dispositions reprises ci-avant sera considérée comme irrégulière et, partant, ne pourra donner lieu à paiement.

Toute facture doit porter obligatoirement les mentions suivantes :

- Date d'émission
- Numéro de facture
- Détails des fournitures et prestations visées
- Référence du bon de commande du pouvoir adjudicateur, avec indication « Projet Ecole numérique ».

En outre, afin de permettre au SPW d'identifier, sans erreur, le service à qui cette facture s'adresse, toute facture devra contenir les informations suivantes :

- SPW - Direction des Politiques transversales Région/Communauté - Cellule Ecole numérique.
- Place de la Wallonie, 1, bâtiment II, à 5100 Jambes
- Catherine STASSER, Directrice
- CSC n° 06.01.04-21-1110
- Contrat Belfius Lease n° 58196000

J. Compensation (article 72 RGE)

Conformément à l'article 72 de l'arrêté royal du 14 janvier 2013 (RGE), toute somme due au pouvoir adjudicateur dans le cadre de l'exécution du marché (exemple : les amendes pour retard de livraison ou pour retard d'intervention) est imputée en premier lieu sur les sommes qui sont dues à l'adjudicataire à quelque titre que ce soit, et ensuite sur le cautionnement.

K. Clauses de réexamen

1. Révision des prix (articles 10 loi et 38/7 RGE)

A la date anniversaire du marché, les prix unitaires de l'adjudicataire sont révisés sur la base de l'indice des prix à la consommation.

La formule suivante est d'application pour le calcul de la révision des prix :

$$p = P \times i / I$$

p est le prix unitaire révisé ;

P est le prix unitaire mentionné dans l'inventaire annexé à l'offre ;

i est l'indice des prix à la consommation du mois qui précède celui de la date anniversaire de la conclusion du marché ;

I est l'indice des prix à la consommation du mois qui précède celui où le marché a été conclu.

L'indice des prix à la consommation est disponible sur le site www.statbel.fgov.be/indicators.

Il ne peut être appliqué qu'une révision de prix par an, et ce lors de la date anniversaire de la conclusion du marché, correspondant à la date de notification de la conclusion du marché à l'adjudicataire.

La révision de prix n'est pas automatique ; elle est sollicitée par l'adjudicataire qui introduit sa demande auprès du Pouvoir adjudicateur, par lettre recommandée, à envoyer à l'adresse suivante :

Service public de Wallonie
Département de l'Emploi et de la Formation professionnelle
Direction des Politiques transversales
Madame Catherine STASSER, Directrice
Place de la Wallonie, 1
Bâtiment II - Rez-de-chaussée - 5100 Jambes

La révision des prix entre en vigueur :

- Soit le premier jour du mois qui suit le jour anniversaire (de la notification) de la conclusion du marché, dans l'hypothèse où l'adjudicataire a introduit sa demande de révision avant cette date.
La révision des prix concerne alors les fournitures effectivement commandées à partir du jour anniversaire d'attribution du marché.
- Soit le premier jour du mois qui suit l'envoi de la lettre recommandée, dans l'hypothèse où l'adjudicataire a laissé passer une ou plusieurs dates anniversaires.

La révision des prix ne concerne alors que les fournitures effectivement commandées à partir du premier jour qui suit l'envoi de la lettre recommandée.

Par ailleurs, l'adjudicataire prendra toutes mesures utiles pour se prémunir contre des variations de prix autres que celles liées à une modification de l'indice des prix à la consommation. En effet, de telles variations de prix ne pourront en aucune manière être mises à la charge du pouvoir adjudicateur.

2. Evènements imprévisibles dans le chef de l'adjudicateur (article 38/2 RGE)

Une modification peut être apportée sans nouvelle procédure de passation, lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies.

- 1° la modification est rendue nécessaire par des circonstances qu'un adjudicateur diligent ne pouvait pas prévoir ;
- 2° la modification ne change pas la nature globale du marché ou de l'accord-cadre ;
- 3° l'augmentation de prix résultant d'une modification n'est pas supérieure à 50 % de la valeur du marché ou de l'accord-cadre initial. Lorsque plusieurs modifications successives sont effectuées, cette limite s'applique à la valeur de chaque modification. Ces modifications consécutives ne visent pas à contourner les dispositions en matière de marchés publics.

Pour le calcul du montant visé à l'alinéa 1^{er}, 3°, lorsque le marché comporte une clause d'indexation, c'est le montant actualisé qui constitue le montant de référence.

3. Imposition ayant une incidence sur le montant du marché (article 38/8 RGE)

Le montant des prix sera revisité en cas de modification des impositions en Belgique ayant une incidence sur le montant du marché.

Une telle révision des prix ne sera possible qu'à la double condition suivante :

1. La modification est entrée en vigueur après le dixième jour précédant la date ultime fixée pour la réception des offres et
2. Soit directement, soit indirectement par l'intermédiaire d'un indice, ces impositions ne sont pas incorporées dans la formule de révision des prix visée ci-avant.

En cas de hausse des impositions, l'adjudicataire doit établir qu'il a effectivement supporté les charges supplémentaires qu'il a réclamées et que celles-ci concernent des prestations inhérentes à l'exécution du marché. En cas de baisse, il n'y a pas de révision si l'adjudicataire prouve qu'il a payé les impositions à l'ancien taux.

Les conditions d'introduction des réclamations sont celles prévues à l'article 38/16 du RGE.

4. Circonstances imprévisibles dans le chef de l'adjudicataire (articles 38/9 et 38/10 RGE)

Le marché pourra être révisé lorsque l'équilibre contractuel du marché aura été bouleversé au détriment de l'adjudicataire par des circonstances quelconques auxquelles le pouvoir adjudicateur est resté étranger.

La révision pourra consister soit en une prolongation des délais d'exécution initialement fixés, soit, s'il s'agit d'un préjudice très important, en une autre forme de révision à convenir avec la Région wallonne ou en la résiliation du marché.

Le marché pourra également être révisé lorsque l'équilibre contractuel du marché a été bouleversé en faveur de l'adjudicataire en raison de circonstances quelconques auxquelles la Région wallonne est restée étrangère.

La révision pourra consister soit en une réduction des délais d'exécution, soit, lorsqu'il s'agit d'un avantage très important, en une autre forme de révision des dispositions du marché ou en la résiliation du marché. Les conditions d'introduction des réclamations sont dans ces deux hypothèses, celles prévues aux articles 38/14 à 38/17 des RGE.

5. Faits du pouvoir adjudicateur et de l'adjudicataire (article 38/11 RGE)

Les conditions du marché pourront être révisées lorsque l'adjudicataire ou l'adjudicateur a subi un retard ou un préjudice par suite de carences, de lenteurs ou de faits quelconques de l'autre partie.

Selon le cas d'espèce, la révision pourra consister en une ou plusieurs des mesures suivantes :

- La révision des dispositions contractuelles, en ce compris la prolongation ou la réduction des délais d'exécution
- Des dommages et intérêts
- La résiliation du marché

Seront applicables les articles 38/14 à 38/17 des RGE (conditions d'introduction des réclamations).

6. Indemnités par suite des suspensions ordonnées par le pouvoir adjudicateur et incidents durant la procédure (article 38/12 RGE)

L'adjudicataire a droit à des dommages et intérêts pour les suspensions ordonnées par le pouvoir adjudicateur dans les conditions cumulatives suivantes :

1° la suspension dépasse au total un vingtième du délai d'exécution et au moins dix jours ouvrables ou quinze jours de calendrier, selon que le délai d'exécution est exprimé en jours ouvrables ou en jours de calendrier ;

2° la suspension n'est pas due à des conditions météorologiques défavorables ou à d'autres circonstances auxquelles le pouvoir adjudicateur est resté étranger et qui, à la discrétion de ce dernier, constituent un obstacle à continuer l'exécution du marché à ce moment ;

3° la suspension a lieu endéans le délai d'exécution du marché.

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de suspendre l'exécution du marché pendant une période donnée, notamment parce qu'il estime que le marché ne peut pas être exécuté sans inconvénient à ce moment-là.

Le cas échéant, le délai d'exécution est prolongé à concurrence du retard occasionné par cette suspension, pour autant que le délai contractuel ne soit pas expiré. Lorsque ce délai est expiré, une remise d'amendes pour retard d'exécution peut être consentie conformément à l'article 50 RGE.

Lorsque les prestations sont suspendues sur cette base, l'adjudicataire est tenu de prendre, à ses frais, toutes les précautions nécessaires pour préserver les prestations déjà exécutées et les matériaux des dégradations pouvant provenir de conditions météorologiques défavorables, de vol ou d'autres actes de malveillance.

7. Interdiction de ralentir ou d'interrompre l'exécution du marché (article 38/13 RGE)

L'adjudicataire ne pourra se prévaloir des discussions en cours concernant l'application d'une des clauses de réexamen pour ralentir le rythme d'exécution, interrompre l'exécution du marché ou ne pas reprendre celui-ci, selon le cas.

L. Cession de marché (article 2, 9° RGE)

Toute cession de marché fondé sur le présent accord-cadre est conditionnée à l'accord préalable et exprès de la partie cédée, à savoir le pouvoir adjudicateur, ainsi que la reprise par l'entreprise cessionnaire des droits et obligations de l'adjudicataire cédant.

Lorsque le marché est cédé par l'adjudicataire, cet accord est subordonné à la satisfaction par le cessionnaire aux exigences de sélection appropriées.

Dans tous les cas, cet accord est subordonné au maintien des conditions essentielles du marché.

VI. CLAUSES TECHNIQUES

RECOMMANDATIONS AUX SOUMISSIONNAIRES RELATIVES AU RESPECT DES SPECIFICATIONS TECHNIQUES :

1. Toutes les spécifications reprises dans le présent cahier spécial des charges sont des spécifications minimales. Ceci signifie que toute offre de produit avec des spécifications techniques inférieures à ces spécifications minimales sera considérée comme non conforme techniquement, entraînant rejet de l'offre pour irrégularité.
2. La marque et le modèle précis des produits proposés devront impérativement être cités, et ce quel que soit le lot et l'élément proposé. Ceci permettra de vérifier la conformité du produit proposé.
3. Les fiches d'exigences techniques à remplir par les soumissionnaires devront contenir les spécifications exactes du produit proposé. La vérification se fera grâce à la documentation technique détaillée fournie avec l'offre ou via un lien internet, et par le biais également du jury chargé d'examiner les offres sur le plan technique, tel qu'il aura été déterminé par le fonctionnaire dirigeant pour ce marché.
4. Une inexactitude dans les spécifications techniques décrites dans le bordereau, pourra entraîner la non-conformité de l'offre et partant son rejet.

A. Clauses applicables à l'ensemble des lots

1. Licences

Pour chacun des lots comprenant une solution basée sur des logiciels et/ou systèmes d'exploitation payants, le soumissionnaire doit inclure le coût des licences dans son offre ventilé à hauteur des postes adéquats. Il conviendra de préciser le nombre et la version des licences requises. Tous les coûts de licences doivent être calculés et repris dans les postes correspondants, étant entendu que les licences, en ce compris leur mise à jour (antivirus notamment), auront une durée de validité de minimum 5 années.

Bref, toutes les licences payantes éventuelles devront être détaillées et chiffrées sur une durée de 5 années. Le soumissionnaire en fera la ventilation dans son offre et aux postes adéquats.

2. Documentation

Un manuel d'utilisation détaillé et complet, et un guide de démarrage rapide à destination de l'utilisateur final seront fournis au format numérique (PDF).

Le guide de démarrage rapide détaillera toutes les étapes d'une mise en route de façon autonome pour l'utilisateur final ayant un maximum de 5 minutes à consacrer à cette tâche.

La documentation devra contenir le cas échéant, un guide de bonnes pratiques pour une bonne utilisation du matériel (précaution à respecter, en termes d'entretien et d'utilisation).

Un exemplaire de cette documentation devra être annexé numériquement lors de la remise de l'offre. Les supports de documentation devront être fournis en français, libres de droits de reproduction. Ces supports de documentation comporteront :

- Une table des matières.
- Un glossaire.
- Le tout, sous une forme d'écriture favorisant la clarté des textes (éviter par exemple l'utilisation de la forme passive, pas de synonymes, pas de double négation).
- Le minimum possible de « releases notes » non intégré dans la documentation de base.
- Une vidéo-démo pour certains lots (Lot 26 : Ecran interactif LED 85", Lot 29 : Imprimante 3D), pour rappel, libre de droits, présentant les fonctionnalités du matériel et des logiciels inclus dans l'offre ; cette vidéo-démo sera accessible au minimum via un lien internet.

Pour chacun des lots qui viendrait à être concernés par un éventuel changement de modèle en cours d'exécution de l'accord-cadre, l'adjudicataire veillera à mettre à disposition du SPW une mise à jour des configurations, de la documentation et des supports de documentation (identifiée par son numéro de version). Cette copie comprendra la mise à jour de la documentation technique détaillée ainsi que, le cas échéant, le guide de démarrage rapide et celui relatif aux bonnes pratiques, tel qu'il aura dû être mis à jour.

3. Installation du matériel comportant un acte technique

L'installation sur site réalisée par le fournisseur devra respecter les normes de sécurité en vigueur dans les établissements scolaires.

Pour réaliser l'installation du matériel, le fournisseur respectera les indications données par l'utilisateur final à condition que ces indications n'entrent pas en conflit avec les normes de sécurité en vigueur dans les établissements scolaires.

4. Protection et sécurité du matériel

En fonction du type d'équipement, la solution doit prévoir un moyen permettant de sécuriser physiquement le matériel, et ce, en respectant le prescrit suivant :

- pour les lots 03, 04, 05, 06, 07, 08 et 12, le soumissionnaire doit préciser en détail les différentes possibilités de protection et de sécurisation, en les étayant au besoin de schémas explicatifs.
- pour les lots 09 et 26, le soumissionnaire doit préciser en détail les systèmes de fixation et de sécurisation qu'il a prévu, en les étayant au besoin de schémas explicatifs.

- pour les lots 10 et 11, il devra s'agir d'un système de fermeture sécurisée des malles ou armoires que le soumissionnaire détaillera dans son offre.

La méthode de sécurisation sera jugée et appréciée par le pouvoir adjudicateur comme effectivement présente et suffisante, ou non en prenant en compte sa fiabilité, sa facilité de mise en œuvre et son coût.

Le soumissionnaire est en mesure de fournir tous les éléments nécessaires à la sécurisation physique des périphériques actifs. Il fera clairement apparaître tous les coûts associés à sa ou ses méthodes de sécurisation.

5. Protection et sécurité des données des utilisateurs.

Une technologie logicielle de sécurité du contenu et des données des utilisateurs doit être implémentée sur chaque appareil se rapportant aux lots suivants : 01, 02, 03, 04, 05, 06, 07, 08.

6. Configuration préalable des équipements actifs

Pour les lots 03, 04, 05, 06, 07, 08, 21 et 28, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de passer certaines commandes avec une configuration de clavier de type Allemand QWERTZU.

Le support de stockage ne devra pas avoir de système de protection de données activé (ex BitLocker).

Les équipements actifs des lots 01, 02, 03, 04, 05, 06, 07, 08 seront configurés par le fournisseur et livrés en une "solution clé sur porte".

Par "solution clé sur porte", il faut entendre :

- Chaque appareil doit avoir été chargé une première fois à 100%.
- Lors de la livraison, le niveau de charge doit être à minimum de 70%.
- Chaque appareil doit être livré avec plusieurs comptes locaux activés tels que définis par les services du SPW lors de la première commande.
- Les applications (libres ou gratuites et non valorisées dans ce marché), issues d'une liste définie par les services du SPW lors de la première commande, seront installées avec les dernières mises à jour disponibles.

Pour les appareils des lots 06, 07 et 08, la licence Windows devra avoir été activée au préalable.

Pour chaque système d'exploitation, la dernière version "stable" et disponible au moment de la commande sera installée sur les appareils. Les mises à jour tant du système que des pilotes seront également à jour au même moment.

7. Pilotes logiciels

Pour chaque composant le permettant, le soumissionnaire précisera le lien internet où pourront être téléchargés les pilotes logiciels à jour, et ce, durant toute la période de validité des licences comme évoqué ci-dessus, c'est-à-dire pour un minimum de 5 années d'utilisation.

8. Identification du matériel

Tous les équipements actifs fournis par l'adjudicataire devront être identifiés et répertoriés selon les prescriptions émises par le SPW (étiquetage et correspondances étiquettes-numéros de série).

Pour ces équipements actifs, l'étiquette de marquage stipulant l'identification et l'appartenance de l'équipement, indéchirable et pérenne, sera apposée à vue de l'utilisateur.

Le SPW précisera, lors de la notification de la conclusion de l'accord-cadre, la nomenclature de la numérotation de l'ensemble des équipements.

Le choix du type d'étiquette et le positionnement de celle-ci seront décidés de commun accord avant la première livraison, sur proposition de l'adjudicataire.

Autant que faire se peut, en fonction de leur taille, les logos SPW et Ecole numérique by Digital Wallonia, ainsi que le numéro de téléphone du service Helpdesk, seront apposés sur les équipements.

9. Outils de maintenance et de récupération

Pour les lots 06, 07 et 08, le fournisseur livrera, pour chaque commande, une image du système tel qu'installé lors de la configuration préalable liée à la première commande.

Cette image système utilisera un format, ou une application tierce, choisi(e) par le pouvoir adjudicateur avant la première commande, sur proposition de l'adjudicataire.

10. Mise à disposition de prototype

Le soumissionnaire tiendra à la disposition du pouvoir adjudicateur un prototype du matériel proposé dans son offre, de façon à permettre à celui-ci de réaliser des tests techniques. Sur demande et en accord avec le fonctionnaire dirigeant, le soumissionnaire lui présentera son produit. Le prototype, sera livré à l'adresse et à la date qui sera signifiée par le pouvoir adjudicateur, via courrier électronique, à la personne de contact mentionnée dans l'offre.

Les tests seront réalisés entre autres dans le cadre des configurations à installer dans les écoles et permettront d'évaluer la validité et la performance du matériel proposé.

Pour chacun des lots attribués, l'adjudicataire retenu aura l'obligation de mettre à disposition du pouvoir adjudicateur, sans frais supplémentaires pour celui-ci, le prototype proposé, et ce tout au long de l'exécution du présent marché et jusqu'à l'expiration du délai de garantie.

En cas d'évolution technique ayant entraîné la substitution d'un équipement par un autre, un exemplaire de ce nouvel équipement sera également mis à disposition du pouvoir adjudicateur, et ce, sans frais supplémentaire mis à sa charge, et sans reprise du prototype initial.

Les soumissionnaires dont l'offre n'aura pas été retenue seront invités à venir reprendre leurs prototypes, via courrier électronique que le Pouvoir Adjudicateur adressera, en temps utile, à la personne de contact mentionnée dans l'offre, et ce, après notification de la conclusion du marché au soumissionnaire dont l'offre aura été jugée la plus avantageuse économiquement. Tout soumissionnaire qui ne souhaite pas récupérer son prototype, le mentionnera expressément dans son offre.

Qu'il s'agisse des prototypes retournés aux soumissionnaires dont l'offre n'aura pas été retenue ou des prototypes mentionnés au paragraphe précédent, le Pouvoir adjudicateur sera déchargé de toute responsabilité en cas de perte, vol, détérioration ou destruction partielle et totale, durant leur mise à disposition, et ce sans frais supplémentaire mis à sa charge.

B. Pour chacun des lots, spécifications techniques, d'une part, et critères et sous-critères d'attribution, d'autre part

1. Sommaire des lots

Lot 01	Tablette 10" iOS
Lot 02	Tablette 10" Android
Lot 03	Ordinateur portable 16" graphique MacOS
Lot 04	Chromebook 11-13" ChromeOS
Lot 05	Ordinateur portable 13" MacOS
Lot 06	Ordinateur portable 14" Windows
Lot 07	Ordinateur portable 15" Windows
Lot 08	Ordinateur portable 16 ou 17" Windows
Lot 09	Téléviseur Smart TV LED 65 pouces pour projection
Lot 10	Eléments pour stockage et transport d'ordinateurs et tablettes : Armoire et chariot pour ordinateurs et tablettes
Lot 11	Valise pour tablettes
Lot 12	Serveur de stockage de type NAS
Lot 13	Visualiseur permettant de projeter du contenu

Lot 14	Eléments pour Visioconférence : Camera visioconférence, Microphone USB, Micro-cravate sans fil
Lot 15	Caméra numérique mobile
Lot 16	Eléments pour production Photo/Vidéo : Appareil photo semi-professionnel de type Hybride ou Reflex, Trépied, Fond vert, Torche lumineuse, Ensemble de deux lampes de lumière du jour et 2 parapluies (blanc), Micro-Jack 3.5
Lot 17	Valisette de 6 robots Thymio pour la découverte des principes de la programmation
Lot 18	Kit Lego Education Spike Prime (ou équivalent et totalement compatible)
Lot 19	Périphérique de recopie d'écran sans fil basé sur un grand standard du marché
Lot 20	Périphérique de recopie d'écran, sans fil, protocole AirPlay
Lot 21	Mini-ordinateur intégré dans un clavier type Raspberry Pi400 ou équivalent
Lot 22	Mini-ordinateur éducatif à base du Raspberry Pi4 type PiTop4 ou équivalent
Lot 23	Robot éducatif programmable type Ozobot Evo Educator Kit ou équivalent
Lot 24	Drone Tello Edu (ou équivalent) pour apprentissage de la programmation
Lot 25	Tablette graphique avec écran intégré
Lot 26	Ecran interactif LED 85" pour fixation murale
Lot 27	Ecran LED 22 pouces
Lot 28	Kit clavier-souris filaire
Lot 29	Imprimante 3D
Lot 30	Licences Microsoft 365
Lot 31	Scanner mobile sans fil avec logiciel OCR

2. Lot 01 – Tablette 10” iOS

Ce lot contient une tablette iOS, un câble USB, un adaptateur secteur et une housse de protection.

Spécifications techniques minimales d'une tablette :	
Stockage interne	64Go
Caméra	Avant : 1.2 Mpx
	Arrière : 8 Mpx
Ecran	Taille : +/- 10.2"
	Type LED, "multi touch"
	2160 x 1620
Connectivité	Wi-Fi 802.11ac compatible avec la norme IEEE 802.11a/b/g/n Bi-bande (2,4 GHz et 5 GHz)
	Bluetooth 4.2
Système d'exploitation	iOS/iPadOS dans sa dernière version disponible (ex. : 15)
Housse de protection	Housse de protection pour tablette, compatible, permettant une position d'écriture relevée pour tablette en orientation paysage, ainsi que la prise de photos et vidéos sans devoir sortir la tablette de sa housse grâce à une œillère prévue à cet effet.
	Mise en veille automatique de l'écran quand la housse est rabattue
Protection d'écran	Protection en verre trempé, résistant aux chocs.

Rappel des critères d'attribution pour le lot 1 :

- **50 points pour le prix**
- **20 points pour la qualité du Service après-vente et des prestations**
- **15 points pour les améliorations liées aux qualités et performances techniques du matériel et/ou logiciel(s) proposé(s) :**

Attention, seules les améliorations apportées aux spécifications techniques minimales du matériel et des logiciels, telles que décrites pour ce lot, seront évaluées et cotées, et ce, pour autant qu'aux yeux du pouvoir adjudicateur, ces améliorations apparaissent pertinentes, dans un contexte d'utilisation en milieu scolaire.

Ce lot ne fera pas l'objet de tests techniques sur prototype. Les améliorations liées aux qualités et performances techniques du matériel et/ou logiciel(s) seront évaluées sur base de la documentation fournie par le soumissionnaire.

- **15 points pour le respect de l'environnement**

3. Lot 02 – Tablette 10” Android

Ce lot contient une tablette Android, un câble USB, un adaptateur secteur et une housse de protection.

Spécifications techniques minimales d’une tablette	
Processeur	Octa-Core, 2GHz
Performances	Geekbench 5 : CPU Single-Core >= 350 points, Multi-Core >= 1400 points. Geekbench 5 : OpenCl >= 1700 points.
Mémoire vive	3 Go
Stockage interne	64 Go
Capteurs	Accéléromètre, gyroscope, micro
Ecran	Taille : +/- 10.2"
	Type LED, " multi touch "
	Résolution : 1920 x 1080 pixels (HD1080p)
Connectivité	Wi-Fi 802.11ac compatible avec la norme IEEE 802.11a/b/g/n Bi-bande (2,4 GHz et 5 GHz)
	Bluetooth : 4.2
Connectique	USB-C
	Une prise jack 3,5 mm pour micro/écouteur ou un adaptateur ad hoc
Caméra	Avant : 5MP
	Arrière : 8MP
Batterie	Autonomie annoncée par le constructeur : 10 heures
Système d'exploitation	Android dans sa dernière version disponible (minimum 10)
Housse de protection	Housse de protection permettant une position d’écriture relevée pour la tablette en orientation paysage, ainsi que la prise de photos et vidéos sans devoir sortir la tablette de sa housse grâce à une œillère prévue à cet effet.
	Mise en veille de l’écran automatique quand la housse est rabattue
Protection d’écran	Protection en verre trempé, résistant aux chocs.
Les plus appréciées	
Connectique	Lecteur de carte Micro SD
	USB avec support de OTG
Capteurs	Boussole
Appareil photo	Flash intégré

Rappel des critères d'attribution pour le lot 2 :

- **45 points pour le prix**
- **20 points pour la qualité du Service après-vente et des prestations**
- **20 points pour les qualités et performances techniques**

Les qualités et performances techniques seront testées sur le prototype mis à disposition. **Les sous-critères à prendre en considération, en ce compris leur pondération, sont les suivants :**

A. Caractéristiques et performances techniques (15 points).

Ce sous-critère sera évalué sous les aspects suivants :

 - **les performances techniques et de calculs**, via un ou plusieurs tests standardisés tels que « Geekbench 5 pour Android ». Les tests seront réalisés à partir de la configuration de base, comme définie pour ce marché.
Pour Geekbench 5 les benchmarks CPU Single-Core, CPU Multi-Core et Compute OpenCL seront exécutés et comparés avec l'appareil branché sur secteur.
Ci-dessous les liens de téléchargement des programmes :
<https://www.geekbench.com/download/>
<https://play.google.com/store/apps/details?id=com.primatelabs.geekbench5>
 - **l'autonomie de la batterie, le type et la taille de mémoire, le modèle et la capacité de stockage, la richesse des capteurs disponibles ainsi que la qualité des autres composants** inclus dans l'offre le cas échéant, seront pris en compte.
L'autonomie des batteries sera comparée via un ou plusieurs tests standardisés tels que PCMark pour Android.
L'appareil complètement chargé, sera évalué tel que fourni dans ce marché, prêt à l'usage scolaire, dans la même configuration de base, sur batterie, avec la luminosité réglée au minimum et si équipé, le clavier éteint. Le Wi-Fi sera connecté. Le son sera réglé sur 50%.
Pour PCMark, le test "Work 3.0 Battery life " sera exécuté et comparé Programme PCMark téléchargeable via le lien ci-dessous :
<https://play.google.com/store/apps/details?id=com.futuremark.pcmark.android.benchmark>

B. Qualité et richesse de la connectique optionnelle (5 points).

Ce sous-critère s'appréciera uniquement en fonction du nombre, de l'utilité et de l'aspect judicieux pour un usage scolaire de la connectique, augmentant les spécifications minimales.
- **15 points pour le respect de l'environnement**

4. Lot 03 – Ordinateur portable 16” graphique Mac OS

Ordinateur portable 16 pouces compatible avec le système d’exploitation Mac OS. L’ordinateur sera fourni avec une coque de protection, un sac de transport, un câble de charge USB-C et un adaptateur secteur USB-C.

Spécifications techniques minimales requises	
Processeur	Octo-Core
Mémoire unifiée	16 Go
Stockage interne	512 Go
Clavier	Azerty Français Belgique et pavé tactile
Ecran	Taille 16”
	Type LED
	Résolution 3072 x 1 920 pixels
Carte graphique	Processeur graphique avec multicœurs
Camera	Face avant, 720p
Connectique/ Connectivité sans fil	4 ports Thunderbolt 3
	Wi-Fi 802.11ac compatible avec la norme IEEE 802.11a/b/g/n Bi-bande (2,4 GHz et 5 GHz)
	Bluetooth 5.0
	Prise casque 3,5 mm (ou via adaptateur à fournir)
	Adaptateur USB-C Thunderbolt 3 vers Ethernet Gigabit RJ45, USB-A, VGA, HDMI, lecteur SD et USB-C y compris la charge
Système d’exploitation	Mac OS dans sa dernière version disponible (ex. : 12)
Protection/Transport	Coque de protection moulée pour ordinateur 16” compatible avec l’ordinateur proposé par le soumissionnaire
	Sac de transport compatible avec l’ordinateur proposé par le soumissionnaire et qui permet de ranger l’ordinateur, l’adaptateur secteur et tous les accessoires.
Les plus appréciées	
Sécurité	Encoche Kensington lock (ou via adaptateur non invasif)
Connectique	Port(s) Thunderbolt 4
	Wi-Fi 6
	Port HDMI intégré

Rappel des critères d'attribution pour le lot 3 :

- **50 points pour le prix**
- **20 points pour la qualité du Service après-vente et des prestations**
- **15 points pour les améliorations liées aux qualités et performances techniques du matériel et/ou logiciel(s) proposé(s) :**

Attention, seules les améliorations apportées aux spécifications techniques minimales du matériel et des logiciels, telles que décrites pour ce lot, seront évaluées et cotées, et ce, pour autant qu'aux yeux du pouvoir adjudicateur, ces améliorations apparaissent pertinentes, dans un contexte d'utilisation en milieu scolaire.

Ce lot ne fera pas l'objet de tests techniques sur prototype. Les améliorations liées aux qualités et performances techniques du matériel et/ou logiciel(s) seront évaluées sur base de la documentation fournie par le soumissionnaire.
- **15 points pour le respect de l'environnement**

5. Lot 04 – ChromeBook 11-13” ChromeOS

Ordinateur portable tactile Chromebook 11-13” compatible avec le système d’exploitation ChromeOS. Il sera fourni avec un adaptateur secteur USB-C.

Spécifications techniques minimales requises	
Processeur	Quad-Core. Fréquence de base 1,10 GHz
Performances	Geekbench 5 : CPU Single-Core >= 420 points, Multi-Core >= 1100 points. Geekbench 5 : OpenCL >= 1200 points.
Mémoire vive	4 Go
Stockage interne	64 Go
Ecran	Taille : entre 11" et 13"
	Convertible 360°
	Type LED
	Tactile
	Résolution : 1366 x 768 pixels
Connectique/ Connectivité sans fil	Wi-Fi : 802.11ac compatible avec la norme IEEE 802.11a/b/g/n Bi-bande (2,4 GHz et 5 GHz)
	Bluetooth : 4.2
	Port USB : 1 USB-C y compris pour la recharge, 1 USB 3 Type A
	Une prise jack 3,5 mm micro/écouteur (ou via adaptateur à fournir)
Batterie	Autonomie annoncée par le constructeur : 8 heures
Camera	Sur face avant 720p
Clavier	Azerty Français Belgique et pavé tactile
Système d'exploitation	Chrome OS dans sa dernière version disponible
Consommation électrique	Energy star ou autre norme européenne
Les plus appréciables	
Connectique	Lecteur Micro SD
Outil d'écriture	Styilet
Sécurité	Encoche Kensington Lock
Protection/Transport	Housse de protection/transport

Rappel des critères d'attribution pour le lot 4 :

- **45 points pour le prix**
- **20 points pour la qualité du Service après-vente et des prestations**
- **20 points pour les qualités et performances techniques**

Les qualités et performances techniques seront testées sur le prototype mis à disposition. **Les sous-critères à prendre en considération, en ce compris leur pondération, sont les suivants :**

A. Caractéristiques et performances techniques (15 points).
Ce sous-critère sera évalué sous les aspects suivants :

 - **les performances techniques et de calculs**, via un ou plusieurs tests standardisés tels que « Geekbench 5 pour Android ». Les tests seront réalisés à partir de la configuration de base, comme définie pour ce marché.
Pour Geekbench 5 les benchmarks CPU Single-Core, CPU Multi-Core et Compute OpenCL seront exécutés et comparés avec l'appareil branché sur secteur.
Ci-dessous les liens de téléchargement des programmes :
<https://www.geekbench.com/download/>
<https://play.google.com/store/apps/details?id=com.primatelabs.geekbench5>
 - **l'autonomie de la batterie, le type et la taille de mémoire, le modèle et la capacité de stockage, la richesse des capteurs disponibles ainsi que la qualité des autres composants** inclus dans l'offre le cas échéant, seront pris en compte.
L'autonomie des batteries sera comparée via un ou plusieurs tests standardisés tels que PCMark pour Android.
L'appareil complètement chargé, sera évalué tel que fourni dans ce marché, prêt à l'usage scolaire, dans la même configuration de base, sur batterie, avec la luminosité réglée au minimum et si équipé, le clavier éteint. Le Wi-Fi sera connecté. Le son sera réglé sur 50%.
Pour PCMark, le test "Work 3.0 Battery life " sera exécuté et comparé Programme PCMark téléchargeable via le lien ci-dessous :
<https://play.google.com/store/apps/details?id=com.futuremark.pcmak.android.benchmark>

B. Qualité et richesse de la connectique optionnelle (5 points).
Ce sous-critère s'appréciera uniquement en fonction du nombre, de l'utilité et de l'aspect judicieux pour un usage scolaire de la connectique, augmentant les spécifications minimales.
- **15 points pour le respect de l'environnement**

6. Lot 05 – Ordinateur portable 13,3” Mac OS

Ordinateur portable 13,3 pouces compatible avec le système d’exploitation Mac OS. L’ordinateur sera fourni avec une coque de protection, un sac de transport, un câble de charge USB-C et un adaptateur secteur USB-C.

Spécifications techniques minimales requises	
Processeur	Octa-Core
Mémoire vive	8 Go
Stockage interne	256 Go
Clavier	Azerty Français Belgique et pavé tactile
Ecran	Taille 13.3”
	Technologie IPS
	Résolution 2 560 x 1 600 pixels
Camera	Face avant, 720p
Connectique/ Connectivité sans fil	2 ports Thunderbolt 3
	Wi-Fi : 802.11ac compatible avec la norme IEEE 802.11a/b/g/n Bi-bande (2,4 GHz et 5 GHz)
	Bluetooth 5.0
	Prise casque 3,5 mm (ou via adaptateur à fournir)
	Adaptateur USB-C Thunderbolt 3 vers Ethernet Gigabit RJ45, USB-A, VGA, HDMI, lecteur SD et USB-C y compris la charge
Système d’exploitation	Mac OS dans sa dernière version disponible (ex. : 12)
Protection/Transport	Coque de protection moulée compatible avec l’ordinateur proposé par le soumissionnaire
	Sac de transport compatible avec l’ordinateur proposé par le soumissionnaire et qui permet de ranger l’ordinateur, l’adaptateur secteur et tous les accessoires.
Plus appréciable	
Sécurité	Encoche Kensington lock

Rappel des critères d'attribution pour le lot 5 :

- **50 points pour le prix**
- **20 points pour la qualité du Service après-vente et des prestations**
- **15 points pour les améliorations liées aux qualités et performances techniques du matériel et/ou logiciel(s) proposé(s) :**

Attention, seules les améliorations apportées aux spécifications techniques minimales du matériel et des logiciels, telles que décrites pour ce lot, seront évaluées et cotées, et ce, pour autant qu'aux yeux du pouvoir adjudicateur, ces améliorations apparaissent pertinentes, dans un contexte d'utilisation en milieu scolaire.

Ce lot ne fera pas l'objet de tests techniques sur prototype. Les améliorations liées aux qualités et performances techniques du matériel et/ou logiciel(s) seront évaluées sur base de la documentation fournie par le soumissionnaire.

- **15 points pour le respect de l'environnement**

7. Lot 06 – Ordinateur portable 14” Windows

Ordinateur portable 14 pouces supportant le système d’exploitation Microsoft Windows 10 Professionnel. L’ordinateur sera fourni avec un adaptateur secteur.

Spécifications techniques minimales requises	
Processeur	Quad-Core. Fréquence de base 1,7Ghz
Performances	Geekbench 5.4.1 : CPU Single-Core >=1100 points, Multi-Core >=2700 points. Geekbench 5.4.1 : OpenCl >= 7000 points
Mémoire vive	Type DDR4, Capacité 8 Go
Stockage interne	Type PCIE NVME, Capacité 256 Go
Ecran	Caméra face avant
	Taille : 14 pouces
	Résolution : 1920 x 1080 pixels
Connectique/ Connectivité sans fil	Wi-Fi : 802.11ac compatible avec la norme IEEE 802.11a/b/g/n Bi-bande (2,4 GHz et 5 GHz)
	1 port RJ45 Ethernet Gigabit ou adaptateur
	1 Port HDMI 1.4
	Bluetooth : 4.2
	Port USB : 1 USB-C y compris pour la recharge, 1 USB 3 Type A
	Une prise jack 3,5 mm micro/écouteur ou un adaptateur ad hoc
Batterie	Autonomie annoncée par le constructeur : 8 heures
Camera	Sur face avant 720p
Clavier	Azerty Français Belgique et pavé tactile multipoints
Sécurité	Secure boot et Module TPM 2.0 intégré
Système d'exploitation	Windows Professionnel 64 Bits en langue française dans sa dernière version disponible (Minimum 10 21H1)
Consommation électrique	Energy star ou autre norme européenne
Accessoires	Sac de transport, modèle adapté au format de l’ordinateur. Permet le rangement de l’ordinateur, de l’adaptateur secteur, des accessoires. Le compartiment pour ordinateur sera rembourré.
Les plus appréciables	
Connectique	Bluetooth 5.0
	Wi-Fi 6
	Lecteur de carte SD interne
Sécurité	Encoche Kensington Lock

Rappel des critères d'attribution pour le lot 06 :

- **45 points pour le prix**
- **20 points pour la qualité du Service après-vente et des prestations**
- **20 points pour les qualités et performances techniques**

Les qualités et performances techniques seront testées sur le prototype mis à disposition. **Les sous-critères à prendre en considération pour ce critère, en ce compris leur pondération, sont les suivants :**

A. Caractéristiques et performances techniques (10 points).
Ce sous-critère sera évalué sous les aspects suivants :

 - **les performances techniques et de calculs**, via un ou plusieurs tests standardisés tels que « Geekbench 5.4.1 Tryout ». Les tests seront réalisés à partir de la configuration de base, comme définie pour ce marché.
Pour Geekbench 5.4.1 les benchmarks CPU Single-Core, CPU Multi-Core et Compute OpenCL seront exécutés et comparés avec l'appareil branché sur secteur.
Programme téléchargeable via le lien ci-dessous :
<https://www.geekbench.com/download/>
 - **l'autonomie de la batterie, le type et la taille de mémoire, le modèle et la capacité de stockage, la richesse des éléments disponibles ainsi que la qualité des autres composants** inclus dans l'offre le cas échéant, seront pris en compte.
L'autonomie des batteries sera comparée via un ou plusieurs tests standardisés tels que « PCMark 8 ».
L'appareil complètement chargé, sera testé tel que fourni dans ce marché, prêt à l'usage scolaire, dans la même configuration de base, sur batterie, avec la luminosité réglée au minimum et si équipé, le clavier éteint. Le Wi-Fi sera connecté. Le son sera réglé sur 20%.
Pour PCMark 8, le test "Work" avec les réglages "Battery life" et "Run Accelerated" : sera exécuté et comparé.
Programme PCMark 8 disponible via le lien ci-dessous :
<https://benchmarks.ul.com/legacy-benchmarks?redirected=true#>

B. Qualité et richesse de la connectique optionnelle (5 points).
Ce sous-critère s'appréciera uniquement en fonction du nombre, de l'utilité et de l'aspect judicieux pour un usage scolaire de la connectique, augmentant les spécifications minimales.

C. Ergonomie et convivialité (5 points)
L'expérience utilisateur, le poids, et le niveau de bruit en dB en régime d'utilisation.
- **15 points pour le respect de l'environnement**

8. Lot 07 – Ordinateur portable 15,6” Windows

Ordinateur portable 15,6 pouces supportant le système d’exploitation Microsoft Windows. L’ordinateur sera fourni avec un adaptateur secteur.

Spécifications techniques minimales requises	
Processeur	Quad-Core. Fréquence de base 1,7Ghz
Performances	Geekbench 5.4.1 : CPU Single-Core \geq 1100 points, Multi-Core \geq 2700 points. Geekbench 5.4.1 : OpenCL \geq 7000 points
Mémoire vive	Type DDR4, Capacité 8 Go
Stockage interne	Type PCIE NVME, Capacité 256 Go
Ecran	Webcam
	Taille : 15,6"
	Résolution : 1920 x 1080 pixels
Connectique/ Connectivité sans fil	Une prise jack 3,5 mm micro/écouteur ou un adaptateur ad hoc
	1 port RJ45 Ethernet Gigabit ou adaptateur
	1 Port HDMI 1.4
	Port USB : 1 USB-C, 1 USB 3 Type A
	Bluetooth 4.2
	Wi-Fi : 802.11ac compatible avec la norme IEEE 802.11a/b/g/n Bi-bande (2,4 GHz et 5 GHz)
Batterie	Autonomie annoncée par le constructeur : 7 heures
Camera	Sur face avant 720p
Clavier	Azerty Français Belgique et pavé tactile multipoints + pavé numérique
Sécurité	Secure boot et Module TPM 2.0 intégré
Système d'exploitation	Windows Professionnel 64 Bits en langue française dans sa dernière version disponible (Minimum 10 21H1)
Consommation électrique	Energy star ou autre norme européenne
Accessoires	Sac de transport modèle adapté au format de l’ordinateur. Permet le rangement de l’ordinateur, de l’adaptateur secteur, des accessoires. Le compartiment pour ordinateur sera rembourré.
Les plus appréciables	
Connectique	Bluetooth 5.0
	Wi-Fi 6
	Lecteur de carte SD interne

Rappel des critères d'attribution pour le lot 07 :

- **45 points pour le prix**
- **20 points pour la qualité du Service après-vente et des prestations**
- **20 points pour les qualités et performances techniques**

Les qualités et performances techniques seront testées sur le prototype mis à disposition.
Les sous-critères à prendre en considération pour ce critère, en ce compris leur pondération, sont les suivants :

A. Caractéristiques et performances techniques (10 points).
Ce sous-critère sera évalué sous les aspects suivants :

 - **les performances techniques et de calculs**, via un ou plusieurs tests standardisés tels que « Geekbench 5.4.1 Tryout ». Les tests seront réalisés à partir de la configuration de base, comme définie pour ce marché.
Pour Geekbench 5.4.1 les benchmarks CPU Single-Core, CPU Multi-Core et Compute OpenCL seront exécutés et comparés avec l'appareil branché sur secteur.
Programme téléchargeable via le lien ci-dessous :
<https://www.geekbench.com/download/>
 - **l'autonomie de la batterie, le type et la taille de mémoire, le modèle et la capacité de stockage, la richesse des éléments disponibles ainsi que la qualité des autres composants** inclus dans l'offre le cas échéant, seront pris en compte.
L'autonomie des batteries sera comparée via un ou plusieurs tests standardisés tels que « PCMark 8 ».
L'appareil complètement chargé, sera testé tel que fourni dans ce marché, prêt à l'usage scolaire, dans la même configuration de base, sur batterie, avec la luminosité réglée au minimum et si équipé, le clavier éteint. Le Wi-Fi sera connecté. Le son sera réglé sur 20%.
Pour PCMark 8, le test "Work" avec les réglages "Battery life" et "Run Accelerated" : sera exécuté et comparé.
Programme PCMark 8 disponible via le lien ci-dessous :
<https://benchmarks.ul.com/legacy-benchmarks?redirected=true#>

B. Qualité et richesse de la connectique optionnelle (5 points).
Ce sous-critère s'appréciera uniquement en fonction du nombre, de l'utilité et de l'aspect judicieux pour un usage scolaire de la connectique, augmentant les spécifications minimales.

C. Ergonomie et convivialité (5 points)
L'expérience utilisateur, le poids, et le niveau de bruit en dB en régime d'utilisation.
- **15 points pour le respect de l'environnement**

9. Lot 08 – Ordinateur portable 16 ou 17” graphique Windows

Ordinateur portable 16 ou 17 pouces avec carte graphique dédiée, supportant le système d’exploitation Microsoft Windows. L’ordinateur sera fourni avec un adaptateur secteur.

Spécifications techniques minimales requises	
Processeur	Octa-Core. Fréquence de base 2,2 Ghz
Performances	Geekbench 5.4.1 : CPU Single-Core >=1100 points, Multi-Core >=6600 points. Geekbench 5.4.1 : OpenCL > 55000
Mémoire Vive	Capacité 16 Go. Type DDR4
Carte graphique	Processeur graphique et mémoire dédiée
Mémoire vidéo	4 Go GDDR6
Stockage interne	Capacité : 512 Go. Type PCIE NVME.
Connectique/ Connectivité sans fil	3 ports USB 3.1
	Lecteur de cartes mémoires SD interne à l’ordinateur
	2 ports USB-C
	Wi-Fi 6: 802.11ax compatible avec la norme IEEE 802.11a/b/g/n/ac. Bi-bande (2,4 GHz et 5 GHz)
	Port RJ45 Gigabit
	Bluetooth version 4.2
	HDMI natif
Ecran	LED
	Résolution : 1920 x 1080 (Full HD)
Camera	Coté écran, 720p
Audio	Prise casque 3,5 mm (ou via adaptateur à fournir)
Clavier	Azerty Français Belgique et pavé tactile multipoints + pavé numérique
Sécurité	Secure boot et Module TPM 2.0 intégré
Système d’exploitation	Windows Professionnel 64 Bits en langue française dans sa dernière version disponible (Minimum 10 21H1)
Consommation électrique	Energy star ou autre norme européenne

Batterie	Autonomie annoncée par le constructeur : 4 heures
Accessoires	Sac de transport modèle "sac à dos" adapté au format de l'ordinateur. Permet le rangement de l'ordinateur, de l'adaptateur secteur et des accessoires. Le compartiment pour ordinateur sera rembourré.
Les plus appréciables	
Connectique	Bluetooth version 5
	Port(s) Thunderbolt 4
Sécurité	Encoche Kensington Lock

Rappel des critères d'attribution pour le lot 8 :

- **45 points pour le prix**
- **20 points pour la qualité du Service après-vente et prestations**
- **20 points pour les qualités et performances techniques**
Les qualités et performances techniques seront testées sur le prototype mis à disposition.
Les sous-critères à prendre en considération pour ce critère, en ce compris leur pondération, sont les suivants :
 - A. Caractéristiques et performances techniques (10 points).**
Ce sous-critère sera évalué sous les aspects suivants :
 - **les performances techniques et de calculs**, via un ou plusieurs tests standardisés tels que « Geekbench 5.4.1 Tryout ». Les tests seront réalisés à partir de la configuration de base, comme définie pour ce marché.
Pour Geekbench 5.4.1 les benchmarks CPU Single-Core, CPU Multi-Core et Compute OpenCL seront exécutés et comparés avec l'appareil branché sur secteur.
Programme téléchargeable via le lien ci-dessous :
<https://www.geekbench.com/download/>
 - **l'autonomie de la batterie, le type et la taille de mémoire, le modèle et la capacité de stockage, la richesse des éléments disponibles ainsi que la qualité des autres composants** inclus dans l'offre le cas échéant, seront pris en compte.
L'autonomie des batteries sera comparée via un ou plusieurs tests standardisés tels que « PCMark 8 ».
L'appareil complètement chargé, sera testé tel que fourni dans ce marché, prêt à l'usage scolaire, dans la même configuration de base, sur batterie, avec la luminosité réglée au

minimum et si équipé, le clavier éteint. Le Wi-Fi sera connecté. Le son sera réglé sur 20%.

Pour PCMark 8, le test "Work" avec les réglages "Battery life" et "Run Accelerated" : sera exécuté et comparé.

Programme PCMark 8 disponible via le lien ci-dessous :

<https://benchmarks.ul.com/legacy-benchmarks?redirected=true#>

B. Qualité et richesse de la connectique optionnelle (5 points).

Ce sous-critère s'appréciera uniquement en fonction du nombre, de l'utilité et de l'aspect judicieux pour un usage scolaire de la connectique, augmentant les spécifications minimales.

C. Ergonomie et convivialité (5 points)

L'expérience utilisateur, le poids, et le niveau de bruit en dB en régime d'utilisation.

- **15 points pour le respect de l'environnement**

10. Lot 09 – Téléviseur Smart TV LED 65 pouces pour projection

Ecran LED connecté, Smart TV avec fixation murale utilisée pour de la projection.

Spécifications matérielles minimales requises	
Poids	< 50 Kg
Ecran	Taille 65"
	Résolution 3840 X 2160
	Taux de rafraichissement 50 Hz
	Dalle LED anti-reflets
	Angle de vue $\geq 170^\circ$
	Contraste statique 1200 :1
	Luminosité 400 Cd/m ²
Supports fournis	Fixation murale selon norme VESA : <ul style="list-style-type: none"> - Horizontal : entre 200 et 800 mm - Vertical entre 200 et 600 mm Compatibilité VESA requise également pour fixation sur support mobile, fourni par ailleurs (voir infra)
	Pied amovible pour pose libre sur un meuble.
Système audio intégré	2 x 10W
Connectique/ Connectivité sans fil	2 ports HDMI
	1 prise audio stéréo mini-jack 3,5 mm
	1 ports USB
	Port RJ45
	Wifi 802.11ac intégrée
	Bluetooth 4.2
Télécommande	Fournie avec la TV
Consommation électrique	Norme Energy star ou autre standard européen
Les plus appréciables	
Connectique	3 ports HDMI dont 1 compatible arc
	Fonction Cast intégrée (recopie d'écran sans fil)

Concernant le produit :

Installation fixe :

Une connexion au système électrique de l'école devra être réalisée via le raccordement à une prise électrique (220V + terre) mise à disposition à cet effet à une distance de maximum 10 mètres.

L'installation fixe sera réalisée par l'adjudicataire sans supplément de prix et devra respecter les normes de sécurité en vigueur dans les établissements scolaires.

L'adjudicataire mettra particulièrement tout en œuvre pour assurer l'installation de l'écran sur le support mural fourni avec ce lot et garantissant un positionnement sécurisé.

L'adjudicataire veillera également à fournir et à installer tout le câblage nécessaire au fonctionnement du matériel.

Il veillera en outre à fixer le dispositif au mur et à relier l'ensemble des câbles, en manière telle que ces câbles soient placés soigneusement (ex.: goulotte) et le moins visible possible.

Installation mobile :

L'écran pourra être installé sur un piétement mobile, disponible par ailleurs.

Si la compatibilité demandée (pour rappel, compatibilité VESA) est reconnue par les deux parties, il reviendra à l'adjudicataire de l'écran de se charger de l'installation. Il veillera aussi à ce que les 2 éléments se branchent sur une seule prise murale (multiprise, ...).

Aucun supplément de prix ne pourra être réclamé par l'adjudicataire du lot considéré (soit ce téléviseur) pour le montage de celui-ci sur support mobile.

Rappel des critères d'attribution pour le lot 9 :

- **45 points pour le prix**
- **20 points pour la qualité du Service après-vente et prestations**
- **20 points pour les qualités et performances techniques**

Les qualités et performances techniques seront testées sur le prototype mis à disposition.

Les sous-critères à prendre en considération pour ce critère, en ce compris leur pondération, sont les suivants :

 - A. Richesse de la connectique optionnelle (10 points)**

Ce sous-critère s'appréciera uniquement en fonction du nombre, de l'utilité et de l'aspect judicieux pour un usage scolaire de la connectique, augmentant les spécifications minimales.
 - B. Qualité de l'écran (5 points)**

Ce sous-critère s'appréciera au travers de tests sur prototype en vue de vérifier la qualité d'affichage et la qualité mécanique de construction de l'écran.
 - C. Ergonomie, richesse fonctionnelle (5 points)**

Ce sous-critère sera évalué sous les aspects suivants :

 - La facilité de mise en œuvre
 - La richesse des fonctionnalités
- **15 points pour le respect de l'environnement**

11. Lot 10 – Éléments pour stockage et transport d'ordinateurs et tablettes

Ce lot comprend deux éléments :

1. Une armoire à poser ou un casier compact de stockage pour 12 périphériques de 13" ou moins
2. Un chariot de transport pour 24 périphériques de 15" ou moins

L'évaluation du prix sera effectuée sur l'ensemble du lot (addition du prix d'un exemplaire par élément). Chaque élément pourra être commandé de manière indépendante par rapport aux autres. La valeur de chaque élément sera donc mentionnée dans l'offre.

Élément 1 : Armoire à poser ou casier compact de stockage pour 12 périphériques de 13 pouces ou moins.

Spécifications techniques minimales requises :	
Structure	Enceinte fermée à poser ou à fixer au mur Patins pour utilisation en mode posé Kit de fixation murale
Capacité d'accueil	12 emplacements à minima permettant le stockage de périphériques de 13" ou moins de dimension maximale de 310 x 250 x 30 mm
Structure de l'armoire	Possibilité de poser, fixer sur un mur et/ou à juxtaposer les armoires/casier de rangement
Ergonomie	Système de gestion de câble intégré (goulottes ou clips) Possibilité de réaménagement des baies de réception Emplacement facilement accessible pour les chargeurs des périphériques transportés Possibilité de réaménagement des baies de réception
Alimentation	Système d'alimentation 220v centralisée avec bloc(s) multiprise et protection contre les surtensions électriques
Sécurité	Fermeture à clé
Connectique	Prise d'alimentation externe type IEC avec interrupteur ON/OFF et voyant lumineux Câble de raccordement de 3 mètres
Autres	Système d'aération par convection naturelle Zone technique indépendante, fermée, mais facilement accessible par le service

Elément 2 : Chariot de transport pour 24 périphériques de 15 pouces ou moins

Chariot de transport ou armoire roulante prévu pour le stockage sécurisé et la recharge de 24 ordinateurs portables.

Spécifications techniques minimales requises	
Structure	Enceinte fermée
Capacité d'accueil	24 baies à minima permettant le stockage d'ordinateur de taille 15.6" ou moins, de dimension maximale de 380 x 250 x 30 mm
Structure du chariot	4 roues (dont 2 blocables) Poignée pour accompagner le déplacement
Ergonomie	Système de gestion de câble intégré (goulotte ou clips) Possibilité de réaménagement des baies de réception Emplacement pour les chargeurs des périphériques transportés Possibilité de réaménagement des baies de réception
Alimentation	Système d'alimentation 220v centralisée avec bloc(s) multiprise et protection contre les surtensions électriques
Sécurité	Fermeture à clé
Connectique	Prise d'alimentation externe type IEC avec interrupteur ON/OFF et voyant lumineux Câble de raccordement de 3 mètres
Autres	Système d'aération par convection naturelle Zone technique fermée, mais facilement accessible par le service
Les plus appréciées	
Connectivité	Emplacement facilement accessible pour l'installation/rangement d'une borne Wi-Fi (disponible par ailleurs), avec possibilité d'alimentation à partir de l'intérieur de l'armoire
	Port RJ45 à l'extérieur de la solution mobile de stockage pour connecter l'éventuelle borne Wi-Fi interne au réseau Ethernet de l'établissement.
	1 Câble réseau UTP CAT6 avec connecteurs RJ45, flexible, 10 mètres de longueur (pour relier la connexion Internet de l'école au chariot)

Rappel des critères d'attribution pour le lot 10 :

- **50 points pour le prix**
- **20 points pour la qualité du Service après-vente et des prestations**
- **15 points pour les améliorations liées aux qualités et performances techniques du matériel et/ou logiciel(s) proposé(s) :**

Attention, seules les améliorations apportées aux spécifications techniques minimales du matériel et des logiciels, telles que décrites pour ce lot, seront évaluées et cotées, et ce, pour autant qu'aux yeux du pouvoir adjudicateur, ces améliorations apparaissent pertinentes, dans un contexte d'utilisation en milieu scolaire.

Ce lot ne fera pas l'objet de tests techniques sur prototype. Les améliorations liées aux qualités et performances techniques du matériel et/ou logiciel(s) seront évaluées sur base de la documentation fournie par le soumissionnaire.

- **15 points pour le respect de l'environnement**

12. Lot 11 - Valise pour tablettes

Valise de transport pour 12 périphériques de 10 pouces

Valise de type trolley antichoc avec poignées de transport prévue pour le stockage sécurisé, le transport et la recharge de 12 tablettes de taille de +/- 10.2".

Spécifications techniques minimales requises	
Structure	Enceinte fermée, structure rigide antichoc
Capacité d'accueil	12 emplacements à minima permettant le stockage, le retrait et la dépose aisés ainsi que le branchement sans risque pour des périphériques de +/- 10.2" avec leurs housses (modules de rangement individuels avec séparations rigides)
Structure du chariot	Avec 2 roues , idéalement placées sur le "petit" côté (largeur) Poignées télescopique de type "trolley" pour accompagner le déplacement. Et pour le déplacement p.ex. dans les escaliers par 1 ou 2 personnes, poignées de transport directement sur la valise (1 en façade et 2 sur les côtés).
Alimentation	Système de charge centralisée avec puissance adaptée (2 A minimum) et protection contre les surtensions électriques
Charge des tablettes	12 câbles à minima placés afin de permettre la recharge. <ul style="list-style-type: none">- Soit l'ensemble avec fiches USB-C- Soit l'ensemble avec fiches Lightning Le choix sera précisé lors de la commande.
Connectique	Prise d'alimentation 220v+terre, externe type IEC avec interrupteur ON/OFF et voyant lumineux Câble de raccordement de 3 mètres
Ergonomie	Système de gestion et fixation des câbles intégrés, fiable et efficace (goulottes ou clips)
	Système d'aération par convection naturelle évitant la surchauffe des périphériques durant la charge.
	Zone technique fermée mais facilement accessible par le service
	Emplacements prévus pour les câbles externes et un périphérique de copie d'écran (disponible par ailleurs, type AppleTV)
Sécurité	Sécurisation externe par cadenas à code, solide et de qualité.
Les plus appréciables	
Poids	Suffisamment légère pour le transport aisé par une personne

Rappel des critères d'attribution pour le lot 11 :

- **45 points pour le prix**
- **20 points pour la qualité du Service après-vente et prestations**
- **20 points pour les qualités et performances techniques**
Les qualités et performances techniques seront testées sur le prototype mis à disposition.
Les sous-critères à prendre en considération pour ce critère, en ce compris leur pondération, sont les suivants :
 - A. Ergonomie (10 points)**
Ce sous-critère sera évalué sous les aspects suivants :
 - Le système de gestion des câbles
 - Les emplacements prévus pour la zone technique et le matériel (tablettes et accessoires)
 - La sécurité
 - La portabilité
 - B. Qualité de la valise (10 points)**
Ce sous-critère s'appréciera au travers de tests sur prototype en vue de vérifier la robustesse et la qualité de construction de la valise.
- **15 points pour le respect de l'environnement**

13. Lot 12 – Serveur de stockage multimédia de type NAS

Serveur de stockage multimédia de type NAS (Network Attached Storage) incluant 2 baies de logement pour disque dur. Fourni avec son adaptateur secteur.

Celui-ci sera configuré avec deux (2) disques durs de 2To chacun en mode Raid1.

Spécifications techniques minimales requises	
Processeur	Dual-Core
Taille RAM	2 Go
Nombre de baies	2
Mode RAID supporté	0, 1 ou >
DLNA	Oui
Réseau	2 ports RJ45 Ethernet 1000 Mbps Routage, NAT
Interface interne	SATA 3.0
Connectique USB	1 x USB 2.0, 1 x USB 3.0
Accessoires	Cable RJ45 Catégorie 6 de 10 m
Autres	Application Compagnon (iOS, Android, Windows, MacOS)
	Compatible Windows, Mac OS, Linux
	Gestion d'utilisateurs
Spécifications techniques minimales requises pour les disques durs	
Nombre de tour minute	7200
Capacité	2 To
Taille mémoire Cache	64 Mo
Norme SATA	Sata 6GB/S
Temps moyen entre les pannes (MTBF)	1 000 000 heures
Certifié NAS	Oui

Rappel des critères d'attribution pour le lot 12 :

- **50 points pour le prix**
- **20 points pour la qualité du Service après-vente et des prestations**
- **15 points pour les améliorations liées aux qualités et performances techniques du matériel et/ou logiciel(s) proposé(s) :**

Attention, seules les améliorations apportées aux spécifications techniques minimales du matériel et des logiciels, telles que décrites pour ce lot, seront évaluées et cotées, et ce, pour autant qu'aux yeux du pouvoir adjudicateur, ces améliorations apparaissent pertinentes, dans un contexte d'utilisation en milieu scolaire.

Ce lot ne fera pas l'objet de tests techniques sur prototype. Les améliorations liées aux qualités et performances techniques du matériel et/ou logiciel(s) seront évaluées sur base de la documentation fournie par le soumissionnaire.
- **15 points pour le respect de l'environnement**

14. LOT 13 – Visualiseur permettant de projeter du contenu

Mini caméra HD, plug and play avec un bras flexible, permet de projeter un document ou de montrer une expérience avec une très grande facilité.

Spécifications techniques minimales requises	
Fonctionnalités	Plug and Play
	Résolution : 1920 x 1080
	Zoom x 8
	Nombre d'images par seconde : 30 ips
	Surface de capture A4 (21 x 29,7 cm)
	Lampe LED intégrée
	Microphone intégré
	Connexion USB
	Tige flexible ou bras articulé
	Compatibilité Windows 10 / MacOS / iOS / Android

Rappel des critères d'attribution pour le lot 13 :

- **50 points pour le prix**
- **20 points pour la qualité du Service après-vente et des prestations**
- **15 points pour les améliorations liées aux qualités et performances techniques du matériel et/ou logiciel(s) proposé(s) :**

Attention, seules les améliorations apportées aux spécifications techniques minimales du matériel et des logiciels, telles que décrites pour ce lot, seront évaluées et cotées, et ce, pour autant qu'aux yeux du pouvoir adjudicateur, ces améliorations apparaissent pertinentes, dans un contexte d'utilisation en milieu scolaire.

Ce lot ne fera pas l'objet de tests techniques sur prototype. Les améliorations liées aux qualités et performances techniques du matériel et/ou logiciel(s) seront évaluées sur base de la documentation fournie par le soumissionnaire.
- **15 points pour le respect de l'environnement**

15. Lot 14 - Éléments pour Visioconférence

Ce lot comprend différents éléments :

1. Une caméra de table pour la visioconférence
2. Un microphone USB
3. Un micro-cravate sans fil

L'évaluation du prix sera effectuée sur l'ensemble du lot (addition du prix d'un exemplaire par élément). Chaque élément pourra être commandé de manière indépendante par rapport aux autres. La valeur de chaque élément sera donc mentionnée dans l'offre

Élément 1 : Caméra de table pour la visioconférence

Caméra de bonne de qualité avec champ de vision de 90 degrés, avec possibilité d'enregistrement de vidéos en Full HD 1080p. La caméra disposera d'un objectif de mise au point automatique, permettra une visibilité avec peu de lumière et intégrera deux microphones permettant la captation en stéréo.

Spécifications techniques minimales requises	
Fonctionnalités	Nombre total de mégapixels : 2,1Mpx
	Résolution : Full HD 1080p
	Mise au point automatique
	Adaptation automatique de la clarté
	Inclinable
	Connexion USB
	Compatibilité Windows / MacOS

Élément 2 : Microphone USB

- Microphone à condensateur / cardioïde
- Sortie USB pour l'enregistrement numérique
- Surveillance sans latence du signal du microphone
- Réglage en continu du microphone et du signal de lecture via la commande de mixage.

Spécifications techniques minimales requises	
Câble USB	>2 mètres
Capsule	Électrostatique
Directivité :	Cardioïde
Réponse en Fréquence	20 - 20 000 Hz

Besoins en Alimentation	USB (5V DC)
Convertisseur	A/N de haute qualité (16 bits, taux d'échantillonnage de 44,1/48 kHz)
Compatibilité	Windows et Mac OS
Autre	Support de table
Les plus appréciables	
Pare-vent	Bonnets en mousse
Support de table	Avec suspension anti-bruit
Prise casque d'écoute	Avec contrôle du volume

Élément 3 : Micro-Cravate sans fil

Micro-Cravate sans fil, à clip, utilisé pour enregistrement Audio/Vidéo par PC, Tablette Android, iPad, Caméra. Comprend un émetteur, un récepteur, un câble de charge et les câbles de raccordement audio.

Spécifications techniques minimales requises	
Transmission sans fil	Digital, Bande 2.4Ghz, Anti-interférence
Portée	50m
Micro	Interne
Directivité :	Cardioïde Omnidirectionnel
Réponse en fréquence	50Hz - 20 KHz
Alimentation	Batterie intégrée Li-ion ou Li-po. Capacité : 6 heures
	Charge via prise USB
Entrée et sortie audio	Jack 3,5mm
Compatibilité	Android, IOS, Windows et Mac OS
Les plus appréciables	
Micro externe supplémentaire	Lavalier à pince avec jack 3,5mm. De qualité équivalente.
Fréquence	Emetteur & récepteur : réglable
Utilisation	Possibilité de plusieurs micros identiques dans 1 local
Pare-vent	Bonnets en mousse

Rappel des critères d'attribution pour le lot 14 :

- **50 points pour le prix**
- **20 points pour la qualité du Service après-vente et des prestations**
- **15 points pour les améliorations liées aux qualités et performances techniques du matériel et/ou logiciel(s) proposé(s) :**

Attention, seules les améliorations apportées aux spécifications techniques minimales du matériel et des logiciels, telles que décrites pour ce lot, seront évaluées et cotées, et ce, pour autant qu'aux yeux du pouvoir adjudicateur, ces améliorations apparaissent pertinentes, dans un contexte d'utilisation en milieu scolaire.

Ce lot ne fera pas l'objet de tests techniques sur prototype. Les améliorations liées aux qualités et performances techniques du matériel et/ou logiciel(s) seront évaluées sur base de la documentation fournie par le soumissionnaire.
- **15 points pour le respect de l'environnement**

16. Lot 15 – Caméra numérique mobile

Caméra numérique robuste étanche jusqu'à 10 mètres, livrée avec son boîtier de protection.

Spécifications techniques minimales requises	
Ecran	Ecran et Zoom Tactile
Objectifs numériques/CDV	Superview, Large, Linéaire
Mode vidéo	4k60 CDV Large - 24 ips - Ralenti x 8 - Vidéo en accéléré
Stabilisation	Stabilisation vidéo HyperSmooth
Connectique/ Connectivité sans fil	Port USB-C
	Sortie Vidéo HDMI
	Entrée micro audio 3.5 mm
	Bluetooth
	Wi-Fi
	GPS
Batterie	Amovible 1220 mAh
Robustesse	Étanche jusqu'à 10 mètres

Rappel des critères d'attribution pour le lot 15 :

- **50 points pour le prix**
- **20 points pour la qualité du Service après-vente et des prestations**
- **15 points pour les améliorations liées aux qualités et performances techniques du matériel et/ou logiciel(s) proposé(s) :**
Attention, seules les améliorations apportées aux spécifications techniques minimales du matériel et des logiciels, telles que décrites pour ce lot, seront évaluées et cotées, et ce, pour autant qu'aux yeux du pouvoir adjudicateur, ces améliorations apparaissent pertinentes, dans un contexte d'utilisation en milieu scolaire.
Ce lot ne fera pas l'objet de tests techniques sur prototype. Les améliorations liées aux qualités et performances techniques du matériel et/ou logiciel(s) seront évaluées sur base de la documentation fournie par le soumissionnaire.
- **15 points pour le respect de l'environnement**

17. Lot 16 - Éléments pour production Photo/Vidéo

Ce lot comprend différents éléments :

1. Un appareil photo numérique
2. Un trépied
3. Un micro-jack 3,5
4. Un fond vert
5. Ensemble de deux lampes de lumière du jour (blanc) et deux parapluies réflecteurs
6. Une torche lumineuse LED

L'évaluation du prix sera effectuée sur l'ensemble du lot (addition du prix d'un exemplaire par élément). Chaque élément pourra être commandé de manière indépendante par rapport aux autres. La valeur de chaque élément sera donc mentionnée dans l'offre.

Élément 1 : Appareil photo numérique

Cet élément comprendra : un appareil photo numérique semi-professionnel (Reflex ou Hybride), capable de filmer en 4K, ainsi que 2 cartes mémoires de 64Go compatibles et un sac de rangement pour l'appareil et ses accessoires.

Spécifications techniques minimales requises	
Capteur	CMOS APS-C 22,3 x 14,9 mm
Objectif	Zoom comportant une focale de 14 à 18 mm minimum et de 42 à 55 mm maximum. Amovible
Ecran	LCD tactile 7 cm
Mode vidéo	4k, 24 ips
Stabilisation	Oui. Selon l'objectif
Viseur	Reflex ou électronique
Sensibilité ISO	100 – 25600 ISO
Flash	Intégré
Connectique	1 port USB
	1 port HDMI
	Wi-Fi
	1 entrée micro mini jack 3.5 mm stéréo
	Griffe Flash externe
Compatibilité	Windows, MacOS
Support de stockage	SDHC - SDXC
Batterie	Li-Ion ou LI-Po, rechargeable

	Possibilité de prendre 200 photos pour une charge complète
Vitesse cartes SD	90 Mo/s (ou U3) pour vidéo 4K
Les plus appréciables	
Viseur	Oled
Ecran	Repliable sur rotule
Connectivité	Bluetooth
Accessoires	2ème batterie
	Chargeur de batterie externe
Logiciel	Gratuit, pour traitement d'image et montage vidéo

Élément 2 : Trépied pour appareil photo numérique

Spécifications techniques minimales requises	
Matériau	Aluminium
Charge admissible de sécurité	2 Kg
Hauteur min	45 cm
Hauteur max	210 cm
Fixation appareil	Rapide, avec élément amovible pouvant rester sur l'appareil

Élément 3 : Micro-jack 3,5

Léger mais de qualité, pour utilisation essentiellement avec l'appareil photo de ce lot.

Spécifications techniques minimales requises	
Type de microphone	Directionnel
Réponse en fréquence	100 Hz à 16 KHz
Alimentation	Sans (pas de pile ou batterie)
Branchement	Via câble amovible avec prise Jack stéréo 3,5 mm
Pare-vent	Bonnette en mousse
Support	Pour griffe appareil photo Avec suspension "anti-bruit"

Compatibilité	Android, IOS, Windows et Mac OS
Les plus appréciables	
Protection supplémentaire	Brise-vent (fourrure) pour prise de son extérieure

Élément 4 : Fond vert avec support

Fond de studio photo sur support réglable et avec toile verte pliable.

Spécifications matérielles minimales requises	
Couleur du fond	Vert
Taille de la toile	600 x 300 cm (+ ou - 10%)
Hauteur maximale du support	210 cm
Largeur du fond ajustable	150 - 300 cm
Hauteur du fond ajustable	75 – 210 cm
Matière pied	Aluminium
Transport	Sac adapté inclus

Élément 5 : Lumières de jour et parapluies réflecteurs avec supports

Utilisable avec le fond vert de ce lot.

Spécifications matérielles minimales requises	
Lampes	2 x Ampoules socket E27
T° de couleur	Entre 5000 et 6500 Kelvin
Soquets adaptés	2 x inclus
Pieds parapluie	2 x inclus
Hauteur	80-200 cm
Diamètre des parapluies	80 cm
Câble	+/- 3 mètres
Transport	Sac adapté inclus

Élément 6 : Torche lumineuse

Fournie avec batterie, chargeur et support pour griffe appareil photo.

Spécifications matérielles minimales requises	
Lampe	LED
	T° couleur : entre 3200 et 5600 Kelvin
	Luminosité : 1200 Lumens (puissance +/- 24 w)
Fixation	Sur griffe standard d'appareil photo
Support supplémentaire	Pour possibilité de placement de la torche en plus du micro sur la griffe de l'appareil photo
Alimentation	Autonome avec batterie amovible
Chargement	Chargeur 220 V, 50/60 Hz
Les plus appréciées	
Réglages	Luminosité et température de couleur (blanc<->jaune)
Alimentation supplémentaire	Boitier pour piles standard (en cas d'accu vide)

Rappel des critères d'attribution pour le lot 16 :

- **45 points pour le prix**
- **20 points pour la qualité du Service après-vente et prestations**
- **20 points pour les qualités et performances techniques**
Les qualités et performances techniques seront testées sur le prototype mis à disposition.
Les sous-critères à prendre en considération pour ce critère, en ce compris leur pondération, sont les suivants :
 - A. Caractéristiques techniques (15 points)**
Ce sous-critère s'appréciera uniquement en fonction des caractéristiques proposés augmentant les spécifications minimales.
 - B. Ergonomie et richesse fonctionnelle (5 points)**
Ce sous-critère sera évalué sous les aspects suivants :
 - La facilité de mise en œuvre
 - La richesse des fonctionnalités
- **15 points pour le respect de l'environnement**

18. Lot 17 - Valisette de 6 robots Thymio pour la découverte des principes de la programmation

La valise Thymio permet aux enseignants une utilisation simple des robots programmables Thymio. Le robot mobile Thymio 2 Wireless est une petite base roulante interactive, avec de nombreux capteurs, un logiciel de programmation graphique et un textuel. Le robot Thymio 2 a été conçu pour l'éducation.

La valise sera conçue pour accueillir six robots Thymio, leur mode d'emploi ainsi qu'un chargeur multiple permettant une recharge plus efficace et rapide, le tout disposé dans une mousse découpée sur mesure pour éviter tout choc durant le transport.

Spécifications techniques minimales requises	
Contenu	6 robots Wireless Thymio
	1 Thymio Challenge Activities
	1 télécommande Thymio
	1 chargeur multiple qui vous permettra de charger rapidement tous vos robots en même temps
	6 câbles USB - microUSB pour la recharge et la programmation
	6 dongles Wireless
	1 mode d'emploi Thymio basique et 1 Thymio Challenge Activities
	2 clés pour fermer la valise
	1 sangle pour le transport

La documentation sera composée d'un manuel spécifique et additionnel à la documentation technique obligatoire telle que décrite dans le chapitre « documentation » du présent cahier des charges. Cette documentation rédigée **en français**, sera disponible en ligne sur un site internet et mis à jour régulièrement.

Ce manuel spécifique comprendra :

- Une description des éléments du kit
- Installation et configuration des logiciels
- Le logiciel Aseba Studio, les drivers Windows, Mac OS et Linux, la documentation et les exemples au format PDF.
- Exemples d'utilisation des éléments du kit dans des activités ludiques (possiblement la reprise et modification du document suivant) :

https://freq14.files.wordpress.com/2015/09/guide_thymio.pdf

Rappel des critères d'attribution pour le lot 17 :

- **50 points pour le prix**
- **35 points pour la qualité du Service après-vente et des prestations**
- **15 points pour le respect de l'environnement**

Ce lot ne fera pas l'objet de tests techniques sur prototype.

19. Lot 18 – Kit Lego Education Spike (ou totalement compatible) pour la découverte des principes de la programmation

Lego Education SPIKE combine les briques type LEGO®, un langage de codage simple et visuel basé sur Scratch et un hub multiports programmable. Il vise à donner confiance aux apprenants dans un apprentissage des compétences STIAM.

Spécifications techniques minimales requises	
Matériel	
Contenu	1 Boîte de rangement avec plateaux de tri, plateforme programmable, capteur de distance, capteur de force, capteur de couleur, gros moteur, 2 moteurs moyens et plus de 500 éléments de construction LEGO® Technic (ou compatibles). Plateforme programmable comprenant une matrice lumineuse 5 x 5, 6 ports d'entrée/sortie, un gyroscope à 6 axes, un haut-parleur, une connectivité Bluetooth et une batterie rechargeable.
Environnement	Environnement de codage par glisser-déposer pour tablettes et ordinateurs intégrant le langage de programmation populaire basé sur Scratch
Complément	3 unités d'apprentissage STIAM axées sur l'ingénierie et l'informatique, optimisées pour des séances de 45 minutes ; avec des plans de cours et des supports en ligne complets
Connexion sans fil	Oui
Logiciel	
Compatibilité	Windows / MacOS / iOS / Android

La documentation sera composée d'un manuel spécifique et additionnel à la documentation technique obligatoire telle que décrite dans le chapitre « documentation » du présent cahier des charges. Cette documentation rédigée **en français**, sera disponible en ligne sur un site internet et mis à jour régulièrement.

Ce manuel spécifique comprendra :

- Une description des éléments du kit
- Installation et configuration des logiciels
- Exemples d'utilisation des éléments du kit dans des activités ludiques

Rappel des critères d'attribution pour le lot 18 :

- **50 points pour le prix**
- **35 points pour la qualité du Service après-vente et des prestations**
- **15 points pour le respect de l'environnement**

Ce lot ne fera pas l'objet de tests techniques sur prototype.

20. Lot 19 – Périphérique de recopie d'écran, sans fil, protocole standard du marché

Dispositif à brancher sur l'entrée HDMI d'un vidéoprojecteur ou d'un téléviseur. Il permet la connexion sans fil d'un ordinateur ou d'une tablette pour diffuser des contenus multimédias ainsi que la possibilité de recopie d'écran. Ce lot contient le périphérique, une télécommande, un câble HDMI et un câble d'alimentation secteur.

Spécifications techniques minimales requises	
Performances	CPU : Cortex-A53 Quad-Core 64 bits GPU : Mali-450 RAM : 2 GB DDR3
Stockage	8 GB eMMC
Sortie Vidéo	4K (3840 x 2160)
Connectivité	Wi-Fi: 802.11a/b/g/g/n/ac 2.4GHz/5GHz
	Bluetooth 4.2
	USB2.0
	HDMI 2.0
Système d'exploitation	Android TV
Accessoires	Câble HDMI 2.0 de 5 mètres
	Alimentation secteur
	Télécommande
Décodeur	Décodeur vidéo : 4K@60fps, VP9, H.265, MPEG1/2/4, VC-1, Real8/9/10 Format vidéo : RM, MOV, VOB, AVI, MKV, TS, Mp4, 3D Décodeur audio : DOLBY, DTS Format audio : MP3, APE, Flac Décodeur d'image : JPG, BMP, GIF, TIF Langue : Globale
Les plus appréciables	
Accessoires	Piles fournies pour la télécommande

Rappel des critères d'attribution pour le lot 19 :

- **45 points pour le prix**
- **20 points pour la qualité du Service après-vente et prestations**
- **20 points pour les qualités et performances techniques**
Les qualités et performances techniques seront testées sur le prototype mis à disposition.
Les sous-critères à prendre en considération pour ce critère, en ce compris leur pondération, sont les suivants :
 - A. Caractéristiques techniques (15 points)**
Ce sous-critère s'appréciera uniquement en fonction des caractéristiques proposés augmentant les spécifications minimales.
 - B. Ergonomie et richesse fonctionnelle (5 points)**
Ce sous-critère sera évalué sous les aspects suivants :
 - La facilité de mise en œuvre
 - La richesse des fonctionnalités
- **15 points pour le respect de l'environnement**

21. Lot 20 – Périphérique de recopie d'écran, sans fil - Protocole AirPlay®

Dispositif à brancher sur l'entrée HDMI d'un vidéoprojecteur, téléviseur. Il permet la connexion sans fil d'un ordinateur ou d'une tablette pour diffuser des contenus multimédias ainsi que la possibilité de recopie d'écran. Ce lot contient le périphérique, une télécommande, un câble HDMI et un câble d'alimentation secteur.

Spécifications techniques minimales requises	
Protocole	AirPlay®
Performances	CPU : Puce A8 avec architecture 64 bits
Stockage	32 Go
Sortie Vidéo	Full HD jusqu'à 1080p
Réseau	Ethernet 10/100BASE-T
	Wi-Fi : 802.11ac compatible avec la norme IEEE 802.11a/b/g/n Bi-bande (2,4 GHz et 5 GHz)
Connectivité	HDMI 1.4
	Bluetooth 4.0
Câbles	Câble HDMI 2.0 de 5 mètres
	Câble d'alimentation
Les plus appréciables	
Sortie vidéo	4K (3840 x 2160)

Rappel des critères d'attribution pour le lot 20 :

- **50 points pour le prix**
- **20 points pour la qualité du Service après-vente et des prestations**
- **15 points pour les améliorations liées aux qualités et performances techniques du matériel et/ou logiciel(s) proposé(s) :**
Attention, seules les améliorations apportées aux spécifications techniques minimales du matériel et des logiciels, telles que décrites pour ce lot, seront évaluées et cotées, et ce, pour autant qu'aux yeux du pouvoir adjudicateur, ces améliorations apparaissent pertinentes, dans un contexte d'utilisation en milieu scolaire.
Ce lot ne fera pas l'objet de tests techniques sur prototype. Les améliorations liées aux qualités et performances techniques du matériel et/ou logiciel(s) seront évaluées sur base de la documentation fournie par le soumissionnaire.
- **15 points pour le respect de l'environnement**

22. Lot 21 - Mini-ordinateur intégré dans un clavier type Raspberry Pi400 ou équivalent et totalement compatible

Ordinateur intégré dans un clavier compact au format FR. Kit complet comprenant l'ordinateur, l'alimentation, le câble micro HDMI vers HDMI standard (1 mètre) et la souris.

Spécifications techniques minimales requises	
Processeur	CPU Broadcom BCM2711 quad-core Cortex-A72 (ARM v8) 64 bits SoC @ 1,8 GHz
Processeur graphique	VideoCore VI (OpenGL ES 3.0)
Mémoire vive	4GB LPDDR4 - 3200 DRAM
Stockage	Carte MicroSD
Connectique/ Connectivité sans fil	Wi-Fi: IEEE 802.11b/g/n/ac Bi-bande (2.4GHz et 5.0GHz)
	1 port Micro SD
	1 port RJ45 Ethernet Gigabit
	2 Port Micro-HDMI (1× 4kp60 or 2× 4kp30)
	Bluetooth 5.0, BLE
	3 Ports USB : 2 USB 3.0, 1 USB 2.0
	1 Port GPIO 40-pin
Sécurité	Encoche Kensington lock
Système d'exploitation	Raspberry Pi OS installé dans la carte MicroSD
Alimentation	1 USB-C (5V - 3A)

Rappel des critères d'attribution pour le lot 21 :

- **50 points pour le prix**
- **35 points pour la qualité du Service après-vente et des prestations**
- **15 points pour le respect de l'environnement**

Ce lot ne fera pas l'objet de tests techniques sur prototype.

-

23. Lot 22 – Mini-ordinateur éducatif à base du Raspberry Pi4 Foundation type PiTop4 (ou équivalent et totalement compatible)

Un pack comprenant un PI-TOP [4] contenant un :

- 1 Raspberry Pi4 model B 4GB
- 1 micro SD 16 GB préinstallée
- 1 câble Ethernet
- 1 adaptateur HDMI
- 1 alimentation EU - (USB-C PD 15V, 36W)
- 1 tournevis.
- 1 Sensor Foundation Kit

Accompagné d'une boîte en métal contenant 14 composants du kit Foundation

Spécifications techniques minimales requises	
Processeur	Quad-Core 64 bit Soc @ 1,5GHz
Mémoire vive	LPDDR4, 4GB SDRAM
Connectique/ Connectivité sans fil	Wi-Fi : 802.11 a/b/g/n/ac
	1 Dual 4K HDMI output
	3 Ports USB 3
	1 Port GPIO
Sécurité	Encoche Kensington lock
Système d'exploitation	Raspberry Pi OS installé
Alimentation	Batterie interne

Rappel des critères d'attribution pour le lot 22 :

- **50 points pour le prix**
- **35 points pour la qualité du Service après-vente et des prestations**
- **15 points pour le respect de l'environnement**

Ce lot ne fera pas l'objet de tests techniques sur prototype.

24. Lot 23 – Robot éducatif programmable type Ozobot Evo Educator Kit ou équivalent et totalement compatible

Descriptif du lot :

- 1 robot Ozobot Evo
- 1 câble de chargement
- 4 marqueurs de code couleur
- 1 manuel Educator Bot Camp

Spécifications techniques minimales requises	
Contenu	1 robot Ozobot Evo 1 câble de chargement 4 marqueurs de code couleur 1 manuel Educator Bot Camp
Compatibilité	Windows 10 / MacOS / iOS / Android

La documentation sera composée d'un manuel spécifique et additionnel à la documentation technique obligatoire telle que décrite dans le chapitre « documentation » du présent cahier des charges. Cette documentation rédigée **en français**, sera disponible en ligne sur un site internet et mis à jour régulièrement.

Ce manuel spécifique comprendra :

- Une description des éléments du kit
- Installation et configuration des logiciels
- Exemples d'utilisation des éléments du kit dans des activités ludiques.

Rappel des critères d'attribution pour le lot 23 :

- **50 points pour le prix**
- **35 points pour la qualité du Service après-vente et des prestations**
- **15 points pour le respect de l'environnement**

Ce lot ne fera pas l'objet de tests techniques sur prototype.

25. LOT 24 – Drone Tello Edu pour l'apprentissage de la programmation

Tello Edu est un drone DJI conçu pour l'apprentissage de la programmation sur Scratch, Swift et Python. Il offre de nombreuses fonctionnalités allant de l'exploration aérienne au développement d'intelligence artificielle.

Spécifications techniques minimales requises	
Transmission	HD 720 p
Photos	5 mégapixels
Durée de vol	13 min. (sans vent, à une vitesse de 15 km/h) Vitesse max. : 28,8 km/h
Plage de température de fonctionnement	0 à 40°C
Transmetteurs	20 dBm (FCC) ; 19 dBm (CE) ; 19 dBm (SRRC)
Poids	87 g (avec les protections d'hélice)
Prises de vue	Format d'image max. : 2592 x 1936 - Format vidéo : MP4
Batterie de vol : Capacité	1100 mAh - Tension : 3,8 V
Plage de fréquence de fonctionnement	2,4 à 2,4835 GHz
Type de batterie	LiPo - Puissance : 4,18 Wh
Compatibilité	Windows 10 / MacOS / iOS / Android

La documentation sera composée d'un manuel spécifique et additionnel à la documentation technique obligatoire telle que décrite dans le chapitre « documentation » du présent cahier des charges. Cette documentation rédigée **en français**, sera disponible en ligne sur un site internet et mis à jour régulièrement.

Ce manuel spécifique comprendra :

- Guide de démarrage rapide
- Manuel d'utilisateur du drone Tello Edu
- Guide d'utilisateur SDK 2.0
- Guide d'utilisateur Mission Pads
- Exemples d'utilisation du drone Tello Edu

Rappel des critères d'attribution pour le lot 24 :

- **50 points pour le prix**
- **35 points pour la qualité du Service après-vente et des prestations**
- **15 points pour le respect de l'environnement**

Ce lot ne fera pas l'objet de tests techniques sur prototype.

26. LOT 25 – Tablette graphique avec écran intégré

Tablette graphique avec écran intégré et stylet à pression pour le dessin technique.

Contenu du lot : une tablette créative à stylet, un stylet 4K sensible à la pression et sans pile, un câble USB sans PVC avec range-câble et fiche en L, 3 pointes standard supplémentaires (stockées dans le corps du stylet) et un outil de retrait de la pointe à l'extrémité du stylet.

Spécifications techniques minimales requises	
Ecran	Taille 13,3 pouces – Format de l'image 16:9
	Résolution 1920 x 1080 pixels
	Technologie AHVA
	Surface Mate
	Angle de vue 170°
	Luminosité : 200cd/m2
	Pieds de support ergonomique intégré
Résolution de la tablette	2540 LPI (lignes par pouce)
Stylet	Sans piles, sans fil et sensible à la pression
	Niveaux de pression du stylet : 4096
	Résonance électromagnétique
	Pointes de recharge
	Détection de l'inclinaison
	Angle inclinaison du stylet : 60 degrés
	Résolution du stylet. : 0.01 mm/points
Connectique	1 port HDMI et 1 port USB
Sécurité	Porte stylet
Compatibilité	Windows, MacOs, Android
Consommation électrique	- de 10W en fonctionnement ; Inférieure ou égale à 0.5W en veille
Poids du produit	1Kg maximum

Rappel des critères d'attribution pour le lot 25 :

- **50 points** pour le prix
- **20 points** pour la qualité du Service après-vente et des prestations
- **15 points** pour les améliorations liées aux qualités et performances techniques du matériel et/ou logiciel(s) proposé(s) :

Attention, seules les améliorations apportées aux spécifications techniques minimales du matériel et des logiciels, telles que décrites pour ce lot, seront évaluées et cotées, et ce, pour autant qu'aux yeux du pouvoir adjudicateur, ces améliorations apparaissent pertinentes, dans un contexte d'utilisation en milieu scolaire.

Ce lot ne fera pas l'objet de tests techniques sur prototype. Les améliorations liées aux qualités et performances techniques du matériel et/ou logiciel(s) seront évaluées sur base de la documentation fournie par le soumissionnaire.

- **15 points pour le respect de l'environnement**

27. Lot 26 – Ecran interactif LED 85” avec fixation murale

Prévu pour fixation murale ou sur support mobile (disponible par ailleurs)

Spécifications matérielles minimales requises	
Poids	< 90 Kg
Ecran	Taille 85"
	Résolution 3840X2160
	Taux de rafraichissement 50 Hz
	Dalle LED anti-reflets
	Protection verre trempé (échelle de MOHS 7)
	Contraste statique 1200 :1
	Luminosité 400 Cd/m ²
	Angle de vue >= 170°
Nombre de points de détection simultanés	10
Support mural et fixation	VESA 800x400 mm ou 600x400 mm Compatibilité VESA requise également pour fixation sur support mobile, fourni par ailleurs (voir infra)
Technologie d'interactivité	Infrarouge ou capacitif
Système audio intégré	2x10W
Connectique physique (latérale uniquement)	2 HDMI 2.0
	1 VGA (ou via adaptateur inclus dans le lot)
	1 prise audio stéréo mini-jack 3,5 mm
	1 USB-C avec norme DisplayPort 1.2
Connectivité sans fil (intégrée uniquement)	Bluetooth 4.2
	Wi-Fi : 802.11ac compatible avec la norme IEEE 802.11a/b/g/n Bi-bande (2,4 GHz et 5 GHz)
	Technologie de recopie d'écran
Styler	2 fournis
Contrôle	Télécommande
Logiciel	OS Android intégré dans sa dernière version disponible (Minimum 8)
Sécurité	Sécurisation des câbles

	Sécurisation physique des composants
Consommation électrique	Norme Energy star ou autre standard européen
Les plus appréciables	
Technologie de recopie d'écran	Avec retour tactile bidirectionnel
Connectique	1 USB-C avec norme Thunderbolt 3
Stylet	Aimanté sur l'écran
Gestion	Fonctionnalité intégrée de contrôle à distance (via application gratuite fournie)

Concernant le produit :

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'écarter toute offre proposant des écrans présentant des connectiques en façade avant, lesquelles en effet ont démontré qu'elles n'étaient pas adaptées à un usage en milieu scolaire (risque d'arrachement).

Installation fixe :

Une connexion au système électrique de l'école devra être réalisée via le raccordement à une prise électrique (220V + terre) mise à disposition à cet effet à une distance de maximum 10 mètres.

L'installation fixe sera réalisée par l'adjudicataire sans supplément de prix et devra respecter les normes de sécurité en vigueur dans les établissements scolaires.

L'adjudicataire mettra particulièrement tout en œuvre pour assurer l'installation de l'écran sur le support mural fourni avec ce lot et garantissant un positionnement sécurisé.

L'adjudicataire veillera également à fournir et à installer tout le câblage nécessaire au fonctionnement du matériel.

Il veillera en outre à fixer le dispositif au mur et à relier l'ensemble des câbles, de manière telle que ces câbles soient placés soigneusement (ex.: goulotte) et le moins visible possible.

Installation mobile :

L'écran pourra être installé sur un piétement mobile, disponible par ailleurs.

Si la compatibilité demandée (pour rappel, compatibilité VESA) est reconnue par les deux parties, il reviendra à l'adjudicataire de l'écran de se charger de l'installation. Il veillera aussi à ce que les 2 éléments se branchent sur une seule prise murale (multiprise,...).

Aucun supplément de prix ne pourra être réclamé par l'adjudicataire du lot considéré (soit l'écran TVI) pour le montage de celui-ci sur support mobile.

Rappel des critères d'attribution pour le lot 26 :

- **45 points pour le prix**
- **20 points pour la qualité du Service après-vente et prestations**
- **20 points pour les qualités et performances techniques**
Les qualités et performances techniques seront testées sur le prototype mis à disposition.
Les sous-critères à prendre en considération pour ce critère, en ce compris leur pondération, sont les suivants :
 - A. Ergonomie, convivialité, qualité fonctionnelles et logicielles dans un contexte pédagogique (10 points)**
Ce sous-critère sera évalué sous les aspects suivants :
 - La facilité de mise en œuvre
 - L'expérience utilisateur
 - La fluidité et la réactivité de l'écosystème (logiciel embarqué)
 - La qualité des logiciels intégrés dans l'offreCe sous-critère sera évalué en fonction d'une utilisation dans un contexte scolaire.
 - B. Qualité de l'écran (5 points)**
Ce sous-critère s'appréciera au travers de tests sur prototype en vue de vérifier la qualité d'affichage et la qualité mécanique de construction de l'écran.
 - C. Qualité et richesse de la connectique optionnelle (5 points)**
Ce sous-critère s'appréciera uniquement en fonction du nombre, de l'utilité et de l'aspect judicieux pour un usage scolaire de la connectique, augmentant les spécifications minimales.
- **15 points pour le respect de l'environnement**

28. LOT 27 - Ecran LED 22 pouces

Spécifications techniques minimales requises	
Ecran	Type LED
	Taille 21,5 pouces – Format 16/9
	Résolution 1920x1080
	Taux de rafraichissement 50 Hz
	Dalle antireflets
	Angle de vue $\geq 160^\circ$
	Contraste statique 1000/1
	Luminosité 200 Cd/m ²
Fixation VESA	100 X 100 mm
Pied amovible	Oui
Connectiques	Entrée audio : 1 x Line IN Jack 3.5 mm
	Entrée vidéo : 1 x HDMI Femelle, 1 x VGA (D-sub 15 Femelle)
Système audio intégré	2 x 1W
Consommation électrique	Norme Energy star ou autre standard européen
Les plus appréciables	
Filtre	Réduction de lumière bleue

Rappel des critères d'attribution pour le lot 27 :

- **50 points pour le prix**
- **20 points pour la qualité du Service après-vente et des prestations**
- **15 points pour les améliorations liées aux qualités et performances techniques du matériel et/ou logiciel(s) proposé(s) :**
Attention, seules les améliorations apportées aux spécifications techniques minimales du matériel et des logiciels, telles que décrites pour ce lot, seront évaluées et cotées, et ce, pour autant qu'aux yeux du pouvoir adjudicateur, ces améliorations apparaissent pertinentes, dans un contexte d'utilisation en milieu scolaire.
Ce lot ne fera pas l'objet de tests techniques sur prototype. Les améliorations liées aux qualités et performances techniques du matériel et/ou logiciel(s) seront évaluées sur base de la documentation fournie par le soumissionnaire.
- **15 points pour le respect de l'environnement**

29. LOT 28 – Kit Clavier - Souris

Spécifications techniques minimales requises	
Clavier filaire	Disposition : Azerty Français Belgique
	Câble USB d'une longueur 1.5m
	105 touches
	Pavé numérique
	Compatible Windows et Linux
	Durée de fonctionnement des touches : 5 millions de caractères

Spécifications techniques minimales requises	
Souris optique filaire	Câble USB d'une longueur de 1.5m
	Résolution optique de 1000 DPI
	Roulette bidirectionnelle
	Compatible Windows et Linux

Rappel des critères d'attribution pour le lot 28 :

- **50 points pour le prix**
- **20 points pour la qualité du Service après-vente et des prestations**
- **15 points pour les améliorations liées aux qualités et performances techniques du matériel et/ou logiciel(s) proposé(s) :**

Attention, seules les améliorations apportées aux spécifications techniques minimales du matériel et des logiciels, telles que décrites pour ce lot, seront évaluées et cotées, et ce, pour autant qu'aux yeux du pouvoir adjudicateur, ces améliorations apparaissent pertinentes, dans un contexte d'utilisation en milieu scolaire.

Ce lot ne fera pas l'objet de tests techniques sur prototype. Les améliorations liées aux qualités et performances techniques du matériel et/ou logiciel(s) seront évaluées sur base de la documentation fournie par le soumissionnaire.
- **15 points pour le respect de l'environnement**

30. LOT 29 – Imprimante 3D

Kit complet comprenant l'imprimante 3D, 4 bobines (1kg chaque) de filament PLA de couleurs différentes, l'alimentation, un câble USB (2 mètres), et un kit d'accessoires de maintenance.

L'imprimante sera livrée montée, configurée et prête à l'emploi.

Spécifications techniques minimales requises	
Structure	Enceinte fermée – hors stockage du filament
Volume d'impression minimum	280/140/150
Extrusion	Extrudeur PLA
Calibration	Automatique ou monitorée (Axe Z).
Ecran de contrôle	Tactile
Résolution d'impression minimale	100 microns ou moins
Diamètre du filament	1,75mm
Diamètre de la buse	0,4mm de diamètre ou moins
Plateau	En verre/Chauffant
Vitesse d'extrusion	150mm/sec ou plus
Logiciels	Compatibilité Mac OS 10.13 et plus, Windows 7 et plus
	Logiciel de contrôle de l'imprimante.
Connectivité	USB et/ou Carte SD
Cable	USB 2 mètres minimum
Fichiers supportés	3mf / stl / obj / fpp / bmp / jpeg / jpg

Rappel des critères d'attribution pour le lot 29 :

- **45 points pour le prix**
- **20 points pour la qualité du Service après-vente et prestations**
- **20 points pour les qualités et performances techniques**
Les qualités et performances techniques seront testées sur le prototype mis à disposition.
Les sous-critères à prendre en considération pour ce critère, en ce compris leur pondération, sont les suivants :
 - A. Caractéristiques techniques (15 points)**
Ce sous-critère s'appréciera uniquement en fonction des caractéristiques proposés augmentant les spécifications minimales.

B. Ergonomie et richesse fonctionnelle (5 points)

Ce sous-critère sera évalué sous les aspects suivants :

- La facilité de mise en œuvre
- La richesse des fonctionnalités

- **15 points pour le respect de l'environnement**

31. LOT 30 – Licences Microsoft 365

Ce lot a pour objet l'acquisition des licences donnant droit à l'utilisation de logiciels Microsoft, aux mises à jour et aux nouvelles versions de ces logiciels ainsi qu'aux prestations de support & formation pour une période de **quatre (04) ans** renouvelable une année et ce, auprès d'un partenaire agréé Microsoft CSP.

Ce lot comprend six (6) licences :

- Licence 1 : Windows 10 Education A3 ou la version la plus récente
- Licence 2 : Office 365 A3
- Licence 3 : Enterprise Mobility + Security A3 (outil de gestion des ordinateurs et tablettes multi-plateformes dans le cloud, outils de protection de l'information, outil de gestion des identités avec reset du mot de passe)
- Licence 4 : Minecraft : Education Edition
- Licence 5 : Microsoft 365 Education A3 : Cette suite logicielle intègre : Windows 10 Education, Office 365 A3, Enterprise Mobility + Security A3, et Minecraft Education Edition.
- Licence 6 : Microsoft 365 Education A1 : Cette suite logicielle intègre : Office 365 ProPlus, Intune for Education (pour la gestion des appareils), et Minecraft Education Edition (pour la ludification pédagogique)

Chaque licence pourra être commandée de manière indépendante par rapport aux autres. L'évaluation du prix sera effectuée sur l'ensemble du lot (addition du prix de chaque licence).

La remise de prix comprendra le coût global de mise à disposition d'une licence à destination d'un enseignant ou personnel scolaire, calculée sur une durée de 5 ans.

Les services souhaités sont de niveaux 1, à savoir uniquement de la souscription de licences par ou pour des établissements scolaires.

Le soumissionnaire doit décrire dans son offre (via la fiche technique), le montant de la marge (en pourcent), qu'il prend sur les prix (hors TVA) qui lui sont facturés par Microsoft, pour la licence de référence. Cette marge devra être appliquée à l'ensemble des produits, services et licences commandés au travers du présent lot.

Les prix sont donc (HTVA) calculés comme suit :

Prix net = Prix de base Microsoft * (1 + marge en pourcent du soumissionnaire).

Si cette marge est négative, le soumissionnaire devra démontrer qu'il a la capacité de garantir son engagement jusqu'à la fin du contrat conclu dans le cadre du présent marché.

Pour ce lot particulièrement, le soumissionnaire devra remettre une attestation, valable au jour de la soumission, et établie par l'éditeur MICROSOFT :

- qui certifie que le soumissionnaire est inscrit et en règle avec les desideratas du programme « Partenaire agréé Microsoft CSP »,
- qui certifie que la maintenance des licences est garantie en cas de cessation de commerce du soumissionnaire.

Rappel des critères d'attribution pour le lot 30 :

- **50 points pour le prix**
- **35 points pour la qualité du Service après-vente et des prestations**
- **15 points pour le respect de l'environnement**

Ce lot ne fera pas l'objet de tests techniques sur prototype.

32. LOT 31 – Scanner mobile sans fil avec logiciel OCR

Scanner à main « à glissement » pour avoir la possibilité de numériser une page de livre sans endommager la reliure. Format A4.

Spécifications matérielles minimales requises	
Matériel	
Résolution	1200 PPP
Vitesse	30 ppm
Système d'exploitation	Compatibilité Windows 7 et jusque dernière version disponible lors de la commande (ex.: Windows 11) MacOS 10.13 et jusque dernière version disponible lors de la commande (ex.: macOS 12)
Logiciel OCR	Inclus
Format de numérisation	PDF / JPG
Batterie	Rechargeable Li-Ion ou Li-Po
	Possibilité de scanner 200 pages avec une charge complète
Mémoire externe	1 carte (Micro) SD incluse
Connectique	Port USB pour recharge et transfert de fichiers. Wifi pour transfert rapide et numérisation. Lecteur SD
Les plus appréciables	
Compatibilité	Android, iOS

Rappel des critères d'attribution pour le lot 31 :

- **50 points pour le prix**
- **20 points pour la qualité du Service après-vente et des prestations**
- **15 points pour les améliorations liées aux qualités et performances techniques du matériel et/ou logiciel(s) proposé(s) :**
Attention, seules les améliorations apportées aux spécifications techniques minimales du matériel et des logiciels, telles que décrites pour ce lot, seront évaluées et cotées, et ce, pour autant qu'aux yeux du pouvoir adjudicateur, ces améliorations apparaissent pertinentes, dans un contexte d'utilisation en milieu scolaire.
Ce lot ne fera pas l'objet de tests techniques sur prototype. Les améliorations liées aux qualités et performances techniques du matériel et/ou logiciel(s) seront évaluées sur base de la documentation fournie par le soumissionnaire.
- **15 points pour le respect de l'environnement**

VII. SIGNATURE

Approuvé par Willy BORSUS

Vice-Président de la Wallonie, Ministre de
l'Économie, du Commerce extérieur, de la
Recherche et de l'Innovation, du Numérique, de
l'Agriculture, de l'Aménagement du territoire, de
l'IFAPME et des Centres de Compétences

VIII. Annexe 1 : Modèles d'offres pour chacun des lots

ANNEXE 1 : OFFRE (à compléter)

Lot 01 : Tablette 10" iOS

Service public de Wallonie

Département de l'Emploi et de la Formation professionnelle

Direction des Politiques transversales

Cahier des charges n° 06.01.04-21-2518

Accord-cadre avec centrale d'achat pour l'acquisition de matériels informatiques et de logiciels pédagogiques à installer dans les écoles wallonnes

Procédure ouverte - Publicité européenne

- Le soussigné :
(Nom, prénom et qualité ou profession, domicile et nationalité)

où

- La Société :
(Raison sociale ou dénomination, forme, adresse du siège social, n° d'entreprise et nationalité)

Représentée par le(s) soussigné(s) :
(Nom(s), prénoms et qualité(s))

où

- Les soussignés :

(Pour chaque participant : nom, prénom, qualité ou profession, domicile et nationalité OU la raison sociale ou la dénomination, la forme, adresse du siège social, le n° d'entreprise et la nationalité)

Réunis en groupement sans personnalité juridique pour le présent marché et s'engageant solidairement, représentées par :

(Indiquer nom, prénom, qualité ou profession et domicile)

s'engage (ou s'engagent) sur ses/leurs biens meubles et immeubles à exécuter, conformément aux clauses et conditions du cahier spécial des charges n° 06.01.04-21-2518, le marché correspondant au lot énuméré ci-dessous pour lequel un montant est mentionné, moyennant les sommes suivantes (exprimées en toutes lettres) :

Lot 01 (Tablette 10" iOS) :

Prix unitaire (HTVA) :Euros

(TVA) :Euros

Prix unitaire (TVAC) :Euros

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE DE CONTACT :

Nom et prénom :

Numéro de téléphone :

Numéro de fax :

Numéro de GSM :

Adresse e-mail :

PAIEMENTS :

Les paiements seront valablement opérés par virement au compte n° (IBAN)
.....(BIC) ouvert au nom de auprès de l'établissement financier
.....

EN CAS DE SOUS-TRAITANCE

Identité du(es) sous-traitant(s) :

(Pour chaque sous-traitant, indiquer : nom, prénom, qualité, profession, domicile et nationalité
OU la raison sociale ou la dénomination, la forme, adresse du siège social, le n° d'entreprise et
nationalité)

Pour chaque sous-traitant, la part du marché sous-traitée :

ANNEXES

Sont annexés à la présente offre :

(Énumérer les annexes. Les documents à annexer sont spécifiés supra au point IV.B.6.a du présent CSC
« Contenu de l'offre – documents à joindre »)

Fait à _____, le _____

Le(s) soumissionnaire(s)

(Signature. En cas de groupement sans personnalité juridique, l'offre doit être signée par chaque participant)

ANNEXE 1 : OFFRE (à compléter)

Lot 02 : Tablette 10" Android

Service public de Wallonie

Département de l'Emploi et de la Formation professionnelle

Direction des Politiques transversales

Cahier des charges n° 06.01.04-21-2518

Accord-cadre avec centrale d'achat pour l'acquisition de matériels informatiques et de logiciels pédagogiques à installer dans les écoles wallonnes

Procédure ouverte - Publicité européenne

- Le soussigné :
(Nom, prénom et qualité ou profession, domicile et nationalité)

où

- La Société :
(Raison sociale ou dénomination, forme, adresse du siège social, n° d'entreprise et nationalité)

Représentée par le(s) soussigné(s) :
(Nom(s), prénoms et qualité(s))

où

- Les soussignés :

(Pour chaque participant : nom, prénom, qualité ou profession, domicile et nationalité OU la raison sociale ou la dénomination, la forme, adresse du siège social, le n° d'entreprise et la nationalité)

Réunis en groupement sans personnalité juridique pour le présent marché et s'engageant solidairement, représentées par :

(Indiquer nom, prénom, qualité ou profession et domicile)

s'engage (ou s'engagent) sur ses/leurs biens meubles et immeubles à exécuter, conformément aux clauses et conditions du cahier spécial des charges n° O6.01.04-21-2518, le marché correspondant au lot énuméré ci-dessous pour lequel un montant est mentionné, moyennant les sommes suivantes (exprimées en toutes lettres) :

Lot 02 (Tablette 10" Android) :

Prix unitaire (HTVA) :Euros

(TVA) :Euros

Prix unitaire (TVAC) :Euros

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE DE CONTACT :

Nom et prénom :

Numéro de téléphone :

Numéro de fax :

Numéro de GSM :

Adresse e-mail :

PAIEMENTS :

Les paiements seront valablement opérés par virement au compte n° (IBAN)
.....(BIC) ouvert au nom de auprès de l'établissement financier
.....

EN CAS DE SOUS-TRAITANCE

Identité du(es) sous-traitant(s) :

(Pour chaque sous-traitant, indiquer : nom, prénom, qualité, profession, domicile et nationalité
OU la raison sociale ou la dénomination, la forme, adresse du siège social, le n° d'entreprise et
nationalité)

Pour chaque sous-traitant, la part du marché sous-traitée :

ANNEXES

Sont annexés à la présente offre :

(Énumérer les annexes. Les documents à annexer sont spécifiés supra au point IV.B.6.a du présent CSC
« Contenu de l'offre – documents à joindre »)

Fait à _____, le _____

Le(s) soumissionnaire(s)

(Signature. En cas de groupement sans personnalité juridique, l'offre doit être signée par chaque participant)

ANNEXE 1 : OFFRE (à compléter)

Lot 03 : Ordinateur portable 16" graphique Mac OS

Service public de Wallonie

Département de l'Emploi et de la Formation professionnelle

Direction des Politiques transversales

Cahier des charges n° 06.01.04-21-2518

Accord-cadre avec centrale d'achat pour l'acquisition de matériels informatiques et de logiciels pédagogiques à installer dans les écoles wallonnes

Procédure ouverte - Publicité européenne

- Le soussigné :
(Nom, prénom et qualité ou profession, domicile et nationalité)

où

- La Société :
(Raison sociale ou dénomination, forme, adresse du siège social, n° d'entreprise et nationalité)

Représentée par le(s) soussigné(s) :
(Nom(s), prénoms et qualité(s))

où

- Les soussignés :

(Pour chaque participant : nom, prénom, qualité ou profession, domicile et nationalité OU la raison sociale ou la dénomination, la forme, adresse du siège social, le n° d'entreprise et la nationalité)

Réunis en groupement sans personnalité juridique pour le présent marché et s'engageant solidairement, représentées par :

(Indiquer nom, prénom, qualité ou profession et domicile)

s'engage (ou s'engagent) sur ses/leurs biens meubles et immeubles à exécuter, conformément aux clauses et conditions du cahier spécial des charges n° O6.01.04-21-2518, le marché correspondant au lot énuméré ci-dessous pour lequel un montant est mentionné, moyennant les sommes suivantes (exprimées en toutes lettres) :

Lot 03 (Ordinateur portable 16" graphique Mac OS) :

Prix unitaire (HTVA) :Euros

(TVA) :Euros

Prix unitaire (TVAC) :Euros

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE DE CONTACT :

Nom et prénom :

Numéro de téléphone :

Numéro de fax :

Numéro de GSM :

Adresse e-mail :

PAIEMENTS :

Les paiements seront valablement opérés par virement au compte n° (IBAN)
.....(BIC) ouvert au nom de auprès de l'établissement financier
.....

EN CAS DE SOUS-TRAITANCE

Identité du(es) sous-traitant(s) :

(Pour chaque sous-traitant, indiquer : nom, prénom, qualité, profession, domicile et nationalité
OU la raison sociale ou la dénomination, la forme, adresse du siège social, le n° d'entreprise et
nationalité)

Pour chaque sous-traitant, la part du marché sous-traitée :

ANNEXES

Sont annexés à la présente offre :

(Énumérer les annexes. Les documents à annexer sont spécifiés supra au point IV.B.6.a du présent CSC
« Contenu de l'offre – documents à joindre »)

Fait à _____, le _____

Le(s) soumissionnaire(s)

(Signature. En cas de groupement sans personnalité juridique, l'offre doit être signée par chaque participant)

ANNEXE 1 : OFFRE (à compléter)

Lot 04 : ChromeBook 11-13" ChromeOS

Service public de Wallonie

Département de l'Emploi et de la Formation professionnelle

Direction des Politiques transversales

Cahier des charges n° 06.01.04-21-2518

Accord-cadre avec centrale d'achat pour l'acquisition de matériels informatiques et de logiciels pédagogiques à installer dans les écoles wallonnes

Procédure ouverte - Publicité européenne

- Le soussigné :
(Nom, prénom et qualité ou profession, domicile et nationalité)

où

- La Société :
(Raison sociale ou dénomination, forme, adresse du siège social, n° d'entreprise et nationalité)

Représentée par le(s) soussigné(s) :
(Nom(s), prénoms et qualité(s))

où

- Les soussignés :

(Pour chaque participant : nom, prénom, qualité ou profession, domicile et nationalité OU la raison sociale ou la dénomination, la forme, adresse du siège social, le n° d'entreprise et la nationalité)

Réunis en groupement sans personnalité juridique pour le présent marché et s'engageant solidairement, représentées par :

(Indiquer nom, prénom, qualité ou profession et domicile)

s'engage (ou s'engagent) sur ses/leurs biens meubles et immeubles à exécuter, conformément aux clauses et conditions du cahier spécial des charges n° **06.01.04-21-2518**, le lot énuméré ci-dessous pour lequel un montant est mentionné, moyennant les sommes suivantes (exprimées en toutes lettres) :

Lot 04 (ChromeBook 11-13" ChromeOS) :

Prix unitaire (HTVA) :Euros

(TVA) :Euros

Prix unitaire (TVAC) :Euros

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE DE CONTACT :

Nom et prénom :

Numéro de téléphone :

Numéro de fax :

Numéro de GSM :

Adresse e-mail :

PAIEMENTS :

Les paiements seront valablement opérés par virement au compte n° (IBAN)
.....(BIC) ouvert au nom de auprès de l'établissement financier
.....

EN CAS DE SOUS-TRAITANCE

Identité du(es) sous-traitant(s) :

(Pour chaque sous-traitant, indiquer : nom, prénom, qualité, profession, domicile et nationalité
OU la raison sociale ou la dénomination, la forme, adresse du siège social, le n° d'entreprise et
nationalité)

Pour chaque sous-traitant, la part du marché sous-traitée :

ANNEXES

Sont annexés à la présente offre :

(Énumérer les annexes. Les documents à annexer sont spécifiés supra au point IV.B.6.a du présent CSC
« Contenu de l'offre – documents à joindre »)

Fait à _____, le _____

Le(s) soumissionnaire(s)

(Signature. En cas de groupement sans personnalité juridique, l'offre doit être signée par chaque participant)

ANNEXE 1 : OFFRE (à compléter)

Lot 05 : Ordinateur portable 13" Mac OS

Service public de Wallonie

Département de l'Emploi et de la Formation professionnelle

Direction des Politiques transversales

Cahier des charges n° 06.01.04-21-2518

Accord-cadre avec centrale d'achat pour l'acquisition de matériels informatiques et de logiciels pédagogiques à installer dans les écoles wallonnes

Procédure ouverte - Publicité européenne

- Le soussigné :
(Nom, prénom et qualité ou profession, domicile et nationalité)

où

- La Société :
(Raison sociale ou dénomination, forme, adresse du siège social, n° d'entreprise et nationalité)

Représentée par le(s) soussigné(s) :
(Nom(s), prénoms et qualité(s))

où

- Les soussignés :

(Pour chaque participant : nom, prénom, qualité ou profession, domicile et nationalité OU la raison sociale ou la dénomination, la forme, adresse du siège social, le n° d'entreprise et la nationalité)

Réunis en groupement sans personnalité juridique pour le présent marché et s'engageant solidairement, représentées par :

(Indiquer nom, prénom, qualité ou profession et domicile)

s'engage (ou s'engagent) sur ses/leurs biens meubles et immeubles à exécuter, conformément aux clauses et conditions du cahier spécial des charges n°**06.01.04-21-2518**, le lot énuméré ci-dessous pour lequel un montant est mentionné, moyennant les sommes suivantes (exprimées en toutes lettres) :

Lot 05 (Ordinateur portable 13 Mac OS) :

Prix unitaire (HTVA) :Euros
(TVA) :Euros
Prix unitaire (TVAC) :Euros

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE DE CONTACT :

Nom et prénom :
Numéro de téléphone :
Numéro de fax :
Numéro de GSM :
Adresse e-mail :

PAIEMENTS :

Les paiements seront valablement opérés par virement au compte n° (IBAN)
.....(BIC) ouvert au nom de auprès de l'établissement financier
.....

EN CAS DE SOUS-TRAITANCE

Identité du(es) sous-traitant(s) :

(Pour chaque sous-traitant, indiquer : nom, prénom, qualité, profession, domicile et nationalité
OU la raison sociale ou la dénomination, la forme, adresse du siège social, le n° d'entreprise et
nationalité)

Pour chaque sous-traitant, la part du marché sous-traitée :

ANNEXES

Sont annexés à la présente offre :

(Énumérer les annexes. Les documents à annexer sont spécifiés supra au point IV.B.6.a du présent CSC
« Contenu de l'offre – documents à joindre »)

Fait à _____, le _____

Le(s) soumissionnaire(s)

(Signature. En cas de groupement sans personnalité juridique, l'offre doit être signée par chaque participant)

ANNEXE 1 : OFFRE (à compléter)

Lot 06 : Ordinateur portable 14" Windows

Service public de Wallonie

Département de l'Emploi et de la Formation professionnelle

Direction des Politiques transversales

Cahier des charges n° 06.01.04-21-2518

Accord-cadre avec centrale d'achat pour l'acquisition de matériels informatiques et de logiciels pédagogiques à installer dans les écoles wallonnes

Procédure ouverte - Publicité européenne

- Le soussigné :
(Nom, prénom et qualité ou profession, domicile et nationalité)

où

- La Société :
(Raison sociale ou dénomination, forme, adresse du siège social, n° d'entreprise et nationalité)

Représentée par le(s) soussigné(s) :
(Nom(s), prénoms et qualité(s))

où

- Les soussignés :

(Pour chaque participant : nom, prénom, qualité ou profession, domicile et nationalité OU la raison sociale ou la dénomination, la forme, adresse du siège social, le n° d'entreprise et la nationalité)

Réunis en groupement sans personnalité juridique pour le présent marché et s'engageant solidairement, représentées par :

(Indiquer nom, prénom, qualité ou profession et domicile)

s'engage (ou s'engagent) sur ses/leurs biens meubles et immeubles à exécuter, conformément aux clauses et conditions du cahier spécial des charges n° **06.01.04-21-2518**, le lot énuméré ci-dessous pour lequel un montant est mentionné, moyennant les sommes suivantes (exprimées en toutes lettres) :

Lot 06 (Ordinateur portable 14" Windows) :

Prix unitaire (HTVA) :Euros

(TVA) :Euros

Prix unitaire (TVAC) :Euros

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE DE CONTACT :

Nom et prénom :

Numéro de téléphone :

Numéro de fax :

Numéro de GSM :

Adresse e-mail :

PAIEMENTS :

Les paiements seront valablement opérés par virement au compte n° (IBAN)
.....(BIC) ouvert au nom de auprès de l'établissement financier
.....

EN CAS DE SOUS-TRAITANCE

Identité du(es) sous-traitant(s) :

(Pour chaque sous-traitant, indiquer : nom, prénom, qualité, profession, domicile et nationalité
OU la raison sociale ou la dénomination, la forme, adresse du siège social, le n° d'entreprise et
nationalité)

Pour chaque sous-traitant, la part du marché sous-traitée :

ANNEXES

Sont annexés à la présente offre :

(Énumérer les annexes. Les documents à annexer sont spécifiés supra au point IV.B.6.a du présent CSC
« Contenu de l'offre – documents à joindre »)

Fait à _____, le _____

Le(s) soumissionnaire(s)

(Signature. En cas de groupement sans personnalité juridique, l'offre doit être signée par chaque participant)

ANNEXE 1 : OFFRE (à compléter)

Lot 07 : Ordinateur portable 15" Windows

Service public de Wallonie

Département de l'Emploi et de la Formation professionnelle

Direction des Politiques transversales

Cahier des charges n° 06.01.04-21-2518

Accord-cadre avec centrale d'achat pour l'acquisition de matériels informatiques et de logiciels pédagogiques à installer dans les écoles wallonnes

Procédure ouverte - Publicité européenne

- Le soussigné :
(Nom, prénom et qualité ou profession, domicile et nationalité)

où

- La Société :
(Raison sociale ou dénomination, forme, adresse du siège social, n° d'entreprise et nationalité)

Représentée par le(s) soussigné(s) :
(Nom(s), prénoms et qualité(s))

où

- Les soussignés :

(Pour chaque participant : nom, prénom, qualité ou profession, domicile et nationalité OU la raison sociale ou la dénomination, la forme, adresse du siège social, le n° d'entreprise et la nationalité)

Réunis en groupement sans personnalité juridique pour le présent marché et s'engageant solidairement, représentées par :

(Indiquer nom, prénom, qualité ou profession et domicile)

s'engage (ou s'engagent) sur ses/leurs biens meubles et immeubles à exécuter, conformément aux clauses et conditions du cahier spécial des charges n° **06.01.04-21-2518**, le lot énuméré ci-dessous pour lequel un montant est mentionné, moyennant les sommes suivantes (exprimées en toutes lettres) :

Lot 07 (Ordinateur portable 15" Windows) :

Prix unitaire (HTVA) :Euros

(TVA) :Euros

Prix unitaire (TVAC) :Euros

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE DE CONTACT :

Nom et prénom :

Numéro de téléphone :

Numéro de fax :

Numéro de GSM :

Adresse e-mail :

PAIEMENTS :

Les paiements seront valablement opérés par virement au compte n° (IBAN)
.....(BIC) ouvert au nom de auprès de l'établissement financier
.....

EN CAS DE SOUS-TRAITANCE

Identité du(es) sous-traitant(s) :

(Pour chaque sous-traitant, indiquer : nom, prénom, qualité, profession, domicile et nationalité
OU la raison sociale ou la dénomination, la forme, adresse du siège social, le n° d'entreprise et
nationalité)

Pour chaque sous-traitant, la part du marché sous-traitée :

ANNEXES

Sont annexés à la présente offre :

(Énumérer les annexes. Les documents à annexer sont spécifiés supra au point IV.B.6.a du présent CSC
« Contenu de l'offre – documents à joindre »)

Fait à _____, le _____

Le(s) soumissionnaire(s)

(Signature. En cas de groupement sans personnalité juridique, l'offre doit être signée par chaque participant)

ANNEXE 1 : OFFRE (à compléter)

Lot 08 : Ordinateur portable 16 ou 17" Windows

Service public de Wallonie

Département de l'Emploi et de la Formation professionnelle

Direction des Politiques transversales

Cahier des charges n° 06.01.04-21-2518

Accord-cadre avec centrale d'achat pour l'acquisition de matériels informatiques et de logiciels pédagogiques à installer dans les écoles wallonnes

Procédure ouverte - Publicité européenne

- Le soussigné :
(Nom, prénom et qualité ou profession, domicile et nationalité)

où

- La Société :
(Raison sociale ou dénomination, forme, adresse du siège social, n° d'entreprise et nationalité)

Représentée par le(s) soussigné(s) :
(Nom(s), prénoms et qualité(s))

où

- Les soussignés :

(Pour chaque participant : nom, prénom, qualité ou profession, domicile et nationalité OU la raison sociale ou la dénomination, la forme, adresse du siège social, le n° d'entreprise et la nationalité)

Réunis en groupement sans personnalité juridique pour le présent marché et s'engageant solidairement, représentées par :

(Indiquer nom, prénom, qualité ou profession et domicile)

s'engage (ou s'engagent) sur ses/leurs biens meubles et immeubles à exécuter, conformément aux clauses et conditions du cahier spécial des charges n° **06.01.04-21-2518**, le lot énuméré ci-dessous pour lequel un montant est mentionné, moyennant les sommes suivantes (exprimées en toutes lettres) :

Lot 08 (Ordinateur portable 16 ou 17" Windows) :

Prix unitaire (HTVA) :Euros

(TVA) :Euros

Prix unitaire (TVAC) :Euros

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE DE CONTACT :

Nom et prénom :

Numéro de téléphone :

Numéro de fax :

Numéro de GSM :

Adresse e-mail :

PAIEMENTS :

Les paiements seront valablement opérés par virement au compte n° (IBAN)
.....(BIC) ouvert au nom de auprès de l'établissement financier
.....

EN CAS DE SOUS-TRAITANCE

Identité du(es) sous-traitant(s) :

(Pour chaque sous-traitant, indiquer : nom, prénom, qualité, profession, domicile et nationalité
OU la raison sociale ou la dénomination, la forme, adresse du siège social, le n° d'entreprise et
nationalité)

Pour chaque sous-traitant, la part du marché sous-traitée :

ANNEXES

Sont annexés à la présente offre :

(Énumérer les annexes. Les documents à annexer sont spécifiés supra au point IV.B.6.a du présent CSC
« Contenu de l'offre – documents à joindre »)

Fait à _____, le _____

Le(s) soumissionnaire(s)

(Signature. En cas de groupement sans personnalité juridique, l'offre doit être signée par chaque participant)

ANNEXE 1 : OFFRE (à compléter)

Lot 09 : Téléviseur Smart TV LED 65 pouces

Service public de Wallonie

Département de l'Emploi et de la Formation professionnelle

Direction des Politiques transversales

Cahier des charges n° 06.01.04-21-2518

Accord-cadre avec centrale d'achat pour l'acquisition de matériels informatiques et de logiciels pédagogiques à installer dans les écoles wallonnes

Procédure ouverte - Publicité européenne

- Le soussigné :
(Nom, prénom et qualité ou profession, domicile et nationalité)

où

- La Société :
(Raison sociale ou dénomination, forme, adresse du siège social, n° d'entreprise et nationalité)

Représentée par le(s) soussigné(s) :
(Nom(s), prénoms et qualité(s))

où

- Les soussignés :

(Pour chaque participant : nom, prénom, qualité ou profession, domicile et nationalité OU la raison sociale ou la dénomination, la forme, adresse du siège social, le n° d'entreprise et la nationalité)

Réunis en groupement sans personnalité juridique pour le présent marché et s'engageant solidairement, représentées par :

(Indiquer nom, prénom, qualité ou profession et domicile)

s'engage (ou s'engagent) sur ses/leurs biens meubles et immeubles à exécuter, conformément aux clauses et conditions du cahier spécial des charges n° **06.01.04-21-2518**, le lot énuméré ci-dessous pour lequel un montant est mentionné, moyennant les sommes suivantes (exprimées en toutes lettres) :

Lot 09 (Téléviseur Smart TV LED 65 pouces) :

Prix unitaire (HTVA) :Euros

(TVA) :Euros

Prix unitaire (TVAC) :Euros

Montage et installation fixe, ou mobile incluant le matériel nécessaire (à l'exception du piètement mobile, fourni par ailleurs) :

Prix unitaire (HTVA) :Euros

(TVA) :Euros

Prix unitaire (TVAC) :Euros

Le prix comparatif du lot 09 sera constitué par la somme du prix Lot 09 et du montage.

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE DE CONTACT :

Nom et prénom :

Numéro de téléphone :

Numéro de fax :

Numéro de GSM :

Adresse e-mail :

PAIEMENTS :

Les paiements seront valablement opérés par virement au compte n° (IBAN)
.....(BIC) ouvert au nom de auprès de l'établissement financier
.....

EN CAS DE SOUS-TRAITANCE

Identité du(es) sous-traitant(s) :

(Pour chaque sous-traitant, indiquer : nom, prénom, qualité, profession, domicile et nationalité
OU la raison sociale ou la dénomination, la forme, adresse du siège social, le n° d'entreprise et
nationalité)

Pour chaque sous-traitant, la part du marché sous-traitée :

ANNEXES

Sont annexés à la présente offre :

(Énumérer les annexes. Les documents à annexer sont spécifiés supra au point IV.B.6.a du présent CSC
« Contenu de l'offre – documents à joindre »)

Fait à _____, le

Le(s) soumissionnaire(s)

(Signature. En cas de groupement sans personnalité juridique, l'offre doit être signée par chaque participant)

ANNEXE 1 : OFFRE (à compléter)

Lot 10 : Eléments pour stockage et transport d'ordinateurs et tablettes :

Armoire et Chariot pour ordinateurs et tablettes

Service public de Wallonie

Département de l'Emploi et de la Formation professionnelle

Direction des Politiques transversales

Cahier des charges n° 06.01.04-21-2518

Accord-cadre avec centrale d'achat pour l'acquisition de matériels informatiques et de logiciels pédagogiques à installer dans les écoles wallonnes

Procédure ouverte - Publicité européenne

- Le soussigné :
(Nom, prénom et qualité ou profession, domicile et nationalité)

où

- La Société :
(Raison sociale ou dénomination, forme, adresse du siège social, n° d'entreprise et nationalité)

Représentée par le(s) soussigné(s) :
(Nom(s), prénoms et qualité(s))

où

- Les soussignés :

(Pour chaque participant : nom, prénom, qualité ou profession, domicile et nationalité OU la raison sociale ou la dénomination, la forme, adresse du siège social, le n° d'entreprise et la nationalité)

Réunis en groupement sans personnalité juridique pour le présent marché et s'engageant solidairement, représentées par :

(Indiquer nom, prénom, qualité ou profession et domicile)

s'engage (ou s'engagent) sur ses/leurs biens meubles et immeubles à exécuter, conformément aux clauses et conditions du cahier spécial des charges n° **06.01.04-21-2518**, le lot énuméré ci-dessous pour lequel un montant est mentionné, moyennant les sommes suivantes (exprimées en toutes lettres) :

Lot 10 (Eléments pour stockage et transport d'ordinateurs et tablettes) :

- A. Prix unitaire Armoire (HTVA) :Euros
- (TVA) :Euros
- Prix unitaire (TVAC) :Euros
- B. Prix unitaire Chariot (HTVA) :Euros
- (TVA) :Euros
- Prix unitaire (TVAC) :Euros

La comparaison des offres entre elles se fera sur base du prix A additionné au prix B

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE DE CONTACT :

- Nom et prénom :
- Numéro de téléphone :
- Numéro de fax :
- Numéro de GSM :
- Adresse e-mail :

PAIEMENTS :

Les paiements seront valablement opérés par virement au compte n° (IBAN)
.....(BIC) ouvert au nom de auprès de l'établissement financier
.....

EN CAS DE SOUS-TRAITANCE

Identité du(es) sous-traitant(s) :

(Pour chaque sous-traitant, indiquer : nom, prénom, qualité, profession, domicile et nationalité
OU la raison sociale ou la dénomination, la forme, adresse du siège social, le n° d'entreprise et
nationalité)

Pour chaque sous-traitant, la part du marché sous-traitée :

ANNEXES

Sont annexés à la présente offre :

(Énumérer les annexes. Les documents à annexer sont spécifiés supra au point IV.B.6.a du présent CSC
« Contenu de l'offre – documents à joindre »)

Fait à _____, le _____

Le(s) soumissionnaire(s)

(Signature. En cas de groupement sans personnalité juridique, l'offre doit être signée par chaque participant)

ANNEXE 1 : OFFRE (à compléter)

Lot 11 : Valise pour tablettes

Service public de Wallonie

Département de l'Emploi et de la Formation professionnelle

Direction des Politiques transversales

Cahier des charges n° 06.01.04-21-2518

Accord-cadre avec centrale d'achat pour l'acquisition de matériels informatiques et de logiciels pédagogiques à installer dans les écoles wallonnes

Procédure ouverte - Publicité européenne

- Le soussigné :
(Nom, prénom et qualité ou profession, domicile et nationalité)

où

- La Société :
(Raison sociale ou dénomination, forme, adresse du siège social, n° d'entreprise et nationalité)

Représentée par le(s) soussigné(s) :
(Nom(s), prénoms et qualité(s))

où

- Les soussignés :

(Pour chaque participant : nom, prénom, qualité ou profession, domicile et nationalité OU la raison sociale ou la dénomination, la forme, adresse du siège social, le n° d'entreprise et la nationalité)

Réunis en groupement sans personnalité juridique pour le présent marché et s'engageant solidairement, représentées par :

(Indiquer nom, prénom, qualité ou profession et domicile)

s'engage (ou s'engagent) sur ses/leurs biens meubles et immeubles à exécuter, conformément aux clauses et conditions du cahier spécial des charges n° **06.01.04-21-2518**, le lot énuméré ci-dessous pour lequel un montant est mentionné, moyennant les sommes suivantes (exprimées en toutes lettres) :

Lot 11 (Valise pour tablettes) :

Prix unitaire (HTVA) :Euros

(TVA) :Euros

Prix unitaire (TVAC) :Euros

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE DE CONTACT :

Nom et prénom :

Numéro de téléphone :

Numéro de fax :

Numéro de GSM :

Adresse e-mail :

PAIEMENTS :

Les paiements seront valablement opérés par virement au compte n° (IBAN)
.....(BIC) ouvert au nom de auprès de l'établissement financier
.....

EN CAS DE SOUS-TRAITANCE

Identité du(es) sous-traitant(s) :

(Pour chaque sous-traitant, indiquer : nom, prénom, qualité, profession, domicile et nationalité
OU la raison sociale ou la dénomination, la forme, adresse du siège social, le n° d'entreprise et
nationalité)

Pour chaque sous-traitant, la part du marché sous-traitée :

ANNEXES

Sont annexés à la présente offre :

(Énumérer les annexes. Les documents à annexer sont spécifiés supra au point IV.B.6.a du présent CSC
« Contenu de l'offre – documents à joindre »)

Fait à _____, le _____

Le(s) soumissionnaire(s)

(Signature. En cas de groupement sans personnalité juridique, l'offre doit être signée par chaque participant)

ANNEXE 1 : OFFRE (à compléter)

Lot 12 : Serveur de stockage multimédia de type NAS

Service public de Wallonie

Département de l'Emploi et de la Formation professionnelle

Direction des Politiques transversales

Cahier des charges n° 06.01.04-21-2518

Accord-cadre avec centrale d'achat pour l'acquisition de matériels informatiques et de logiciels pédagogiques à installer dans les écoles wallonnes

Procédure ouverte - Publicité européenne

- Le soussigné :
(Nom, prénom et qualité ou profession, domicile et nationalité)

où

- La Société :
(Raison sociale ou dénomination, forme, adresse du siège social, n° d'entreprise et nationalité)

Représentée par le(s) soussigné(s) :
(Nom(s), prénoms et qualité(s))

où

- Les soussignés :

(Pour chaque participant : nom, prénom, qualité ou profession, domicile et nationalité OU la raison sociale ou la dénomination, la forme, adresse du siège social, le n° d'entreprise et la nationalité)

Réunis en groupement sans personnalité juridique pour le présent marché et s'engageant solidairement, représentées par :

(Indiquer nom, prénom, qualité ou profession et domicile)

s'engage (ou s'engagent) sur ses/leurs biens meubles et immeubles à exécuter, conformément aux clauses et conditions du cahier spécial des charges n° **06.01.04-21-2518**, le lot énuméré ci-dessous pour lequel un montant est mentionné, moyennant les sommes suivantes (exprimées en toutes lettres) :

Lot 12 (Serveur de stockage multimédia de type NAS) :

Prix unitaire (HTVA) :Euros

(TVA) :Euros

Prix unitaire (TVAC) :Euros

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE DE CONTACT :

Nom et prénom :

Numéro de téléphone :

Numéro de fax :

Numéro de GSM :

Adresse e-mail :

PAIEMENTS :

Les paiements seront valablement opérés par virement au compte n° (IBAN)
.....(BIC) ouvert au nom de auprès de l'établissement financier
.....

EN CAS DE SOUS-TRAITANCE

Identité du(es) sous-traitant(s) :

(Pour chaque sous-traitant, indiquer : nom, prénom, qualité, profession, domicile et nationalité
OU la raison sociale ou la dénomination, la forme, adresse du siège social, le n° d'entreprise et
nationalité)

Pour chaque sous-traitant, la part du marché sous-traitée :

ANNEXES

Sont annexés à la présente offre :

(Énumérer les annexes. Les documents à annexer sont spécifiés supra au point IV.B.6.a du présent CSC
« Contenu de l'offre – documents à joindre »)

Fait à _____, le _____

Le(s) soumissionnaire(s)

(Signature. En cas de groupement sans personnalité juridique, l'offre doit être signée par chaque participant)

ANNEXE 1 : OFFRE (à compléter)

Lot 13 : Visualiseur

Service public de Wallonie

Département de l'Emploi et de la Formation professionnelle

Direction des Politiques transversales

Cahier des charges n° 06.01.04-21-2518

Accord-cadre avec centrale d'achat pour l'acquisition de matériels informatiques et de logiciels pédagogiques à installer dans les écoles wallonnes

Procédure ouverte - Publicité européenne

- Le soussigné :
(Nom, prénom et qualité ou profession, domicile et nationalité)

où

- La Société :
(Raison sociale ou dénomination, forme, adresse du siège social, n° d'entreprise et nationalité)

Représentée par le(s) soussigné(s) :
(Nom(s), prénoms et qualité(s))

où

- Les soussignés :

(Pour chaque participant : nom, prénom, qualité ou profession, domicile et nationalité OU la raison sociale ou la dénomination, la forme, adresse du siège social, le n° d'entreprise et la nationalité)

Réunis en groupement sans personnalité juridique pour le présent marché et s'engageant solidairement, représentées par :

(Indiquer nom, prénom, qualité ou profession et domicile)

s'engage (ou s'engagent) sur ses/leurs biens meubles et immeubles à exécuter, conformément aux clauses et conditions du cahier spécial des charges n° **06.01.04-21-2518**, le lot énuméré ci-dessous pour lequel un montant est mentionné, moyennant les sommes suivantes (exprimées en toutes lettres) :

Lot 13 (Visualiseur) :

Prix unitaire (HTVA) :Euros

(TVA) :Euros

Prix unitaire (TVAC) :Euros

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE DE CONTACT :

Nom et prénom :

Numéro de téléphone :

Numéro de fax :

Numéro de GSM :

Adresse e-mail :

PAIEMENTS :

Les paiements seront valablement opérés par virement au compte n° (IBAN)
.....(BIC) ouvert au nom de auprès de l'établissement financier
.....

EN CAS DE SOUS-TRAITANCE

Identité du(es) sous-traitant(s) :

(Pour chaque sous-traitant, indiquer : nom, prénom, qualité, profession, domicile et nationalité
OU la raison sociale ou la dénomination, la forme, adresse du siège social, le n° d'entreprise et
nationalité)

Pour chaque sous-traitant, la part du marché sous-traitée :

ANNEXES

Sont annexés à la présente offre :

(Énumérer les annexes. Les documents à annexer sont spécifiés supra au point IV.B.6.a du présent CSC
« Contenu de l'offre – documents à joindre »)

Fait à _____, le _____

Le(s) soumissionnaire(s)

(Signature. En cas de groupement sans personnalité juridique, l'offre doit être signée par chaque participant)

ANNEXE 1 : OFFRE (à compléter)

Lot 14 : Eléments pour visioconférence

Service public de Wallonie

Département de l'Emploi et de la Formation professionnelle

Direction des Politiques transversales

Cahier des charges n° 06.01.04-21-2518

Accord-cadre avec centrale d'achat pour l'acquisition de matériels informatiques et de logiciels pédagogiques à installer dans les écoles wallonnes

Procédure ouverte - Publicité européenne

- Le soussigné :
(Nom, prénom et qualité ou profession, domicile et nationalité)

où

- La Société :
(Raison sociale ou dénomination, forme, adresse du siège social, n° d'entreprise et nationalité)

Représentée par le(s) soussigné(s) :
(Nom(s), prénoms et qualité(s))

où

- Les soussignés :

(Pour chaque participant : nom, prénom, qualité ou profession, domicile et nationalité OU la raison sociale ou la dénomination, la forme, adresse du siège social, le n° d'entreprise et la nationalité)

Réunis en groupement sans personnalité juridique pour le présent marché et s'engageant solidairement, représentées par :

(Indiquer nom, prénom, qualité ou profession et domicile)

s'engage (ou s'engagent) sur ses/leurs biens meubles et immeubles à exécuter, conformément aux clauses et conditions du cahier spécial des charges n° **06.01.04-21-2518**, le lot énuméré ci-dessous pour lequel un montant est mentionné, moyennant les sommes suivantes (exprimées en toutes lettres) :

Lot 14 (Eléments pour visioconférence) :

A. Prix unitaire Caméra visioconférence (HTVA) :Euros

(TVA) :Euros

Prix unitaire (TVAC) :Euros

B. Prix unitaire Microphone USB (HTVA) :Euros

(TVA) :Euros

Prix unitaire (TVAC) :Euros

C. Prix unitaire Micro-cravate sans fil (HTVA) :Euros

(TVA) :Euros

Prix unitaire (TVAC) :Euros

La comparaison des offres entre elles se fera sur base de la somme des prix A + B + C.

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE DE CONTACT :

Nom et prénom :

Numéro de téléphone :

Numéro de fax :

Numéro de GSM :

Adresse e-mail :

PAIEMENTS :

Les paiements seront valablement opérés par virement au compte n° (IBAN)
.....(BIC) ouvert au nom de auprès de l'établissement financier
.....

EN CAS DE SOUS-TRAITANCE

Identité du(es) sous-traitant(s) :

(Pour chaque sous-traitant, indiquer : nom, prénom, qualité, profession, domicile et nationalité OU la raison sociale ou la dénomination, la forme, adresse du siège social, le n° d'entreprise et nationalité)

Pour chaque sous-traitant, la part du marché sous-traitée :

ANNEXES

Sont annexés à la présente offre :

(Énumérer les annexes. Les documents à annexer sont spécifiés supra au point IV.B.6.a du présent CSC
« Contenu de l'offre – documents à joindre »)

Fait à _____, le

Le(s) soumissionnaire(s)

(Signature. En cas de groupement sans personnalité juridique, l'offre doit être signée par chaque participant)

ANNEXE 1 : OFFRE (à compléter)

Lot 15 : Caméra numérique mobile

Service public de Wallonie

Département de l'Emploi et de la Formation professionnelle

Direction des Politiques transversales

Cahier des charges n° 06.01.04-21-2518

Accord-cadre avec centrale d'achat pour l'acquisition de matériels informatiques et de logiciels pédagogiques à installer dans les écoles wallonnes

Procédure ouverte - Publicité européenne

- Le soussigné :
(Nom, prénom et qualité ou profession, domicile et nationalité)

où

- La Société :
(Raison sociale ou dénomination, forme, adresse du siège social, n° d'entreprise et nationalité)

Représentée par le(s) soussigné(s) :
(Nom(s), prénoms et qualité(s))

où

- Les soussignés :

(Pour chaque participant : nom, prénom, qualité ou profession, domicile et nationalité OU la raison sociale ou la dénomination, la forme, adresse du siège social, le n° d'entreprise et la nationalité)

Réunis en groupement sans personnalité juridique pour le présent marché et s'engageant solidairement, représentées par :

(Indiquer nom, prénom, qualité ou profession et domicile)

s'engage (ou s'engagent) sur ses/leurs biens meubles et immeubles à exécuter, conformément aux clauses et conditions du cahier spécial des charges n° **06.01.04-21-2518**, le lot énuméré ci-dessous pour lequel un montant est mentionné, moyennant les sommes suivantes (exprimées en toutes lettres) :

Lot 15 (Caméra numérique mobile) :

Prix unitaire (HTVA) :Euros

(TVA) :Euros

Prix unitaire (TVAC) :Euros

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE DE CONTACT :

Nom et prénom :

Numéro de téléphone :

Numéro de fax :

Numéro de GSM :

Adresse e-mail :

PAIEMENTS :

Les paiements seront valablement opérés par virement au compte n° (IBAN)
.....(BIC) ouvert au nom de auprès de l'établissement financier
.....

EN CAS DE SOUS-TRAITANCE

Identité du(es) sous-traitant(s) :

(Pour chaque sous-traitant, indiquer : nom, prénom, qualité, profession, domicile et nationalité
OU la raison sociale ou la dénomination, la forme, adresse du siège social, le n° d'entreprise et
nationalité)

Pour chaque sous-traitant, la part du marché sous-traitée :

ANNEXES

Sont annexés à la présente offre :

(Énumérer les annexes. Les documents à annexer sont spécifiés supra au point IV.B.6.a du présent CSC
« Contenu de l'offre – documents à joindre »)

Fait à _____, le _____

Le(s) soumissionnaire(s)

(Signature. En cas de groupement sans personnalité juridique, l'offre doit être signée par chaque participant)

ANNEXE 1 : OFFRE (à compléter)

Lot 16 : Eléments pour production Photo/Vidéo

Service public de Wallonie

Département de l'Emploi et de la Formation professionnelle

Direction des Politiques transversales

Cahier des charges n° 06.01.04-21-2518

Accord-cadre avec centrale d'achat pour l'acquisition de matériels informatiques et de logiciels pédagogiques à installer dans les écoles wallonnes

Procédure ouverte - Publicité européenne

- Le soussigné :
(Nom, prénom et qualité ou profession, domicile et nationalité)

où

- La Société :
(Raison sociale ou dénomination, forme, adresse du siège social, n° d'entreprise et nationalité)

Représentée par le(s) soussigné(s) :
(Nom(s), prénoms et qualité(s))

où

- Les soussignés :

(Pour chaque participant : nom, prénom, qualité ou profession, domicile et nationalité OU la raison sociale ou la dénomination, la forme, adresse du siège social, le n° d'entreprise et la nationalité)

Réunis en groupement sans personnalité juridique pour le présent marché et s'engageant solidairement, représentées par :

(Indiquer nom, prénom, qualité ou profession et domicile)

s'engage (ou s'engagent) sur ses/leurs biens meubles et immeubles à exécuter, conformément aux clauses et conditions du cahier spécial des charges n° **06.01.04-21-2518**, le lot énuméré ci-dessous pour lequel un montant est mentionné, moyennant les sommes suivantes (exprimées en toutes lettres) :

Lot 16 (Eléments pour production Photo/Vidéo) :

- A. Prix unitaire Appareil photo semi-professionnel (HTVA) :Euros
(TVA) :Euros
Prix unitaire (TVAC) :Euros
- B. Prix unitaire Trépied (HTVA) :Euros
(TVA) :Euros
Prix unitaire (TVAC) :Euros
- C. Prix unitaire Fond vert (HTVA) :Euros
(TVA) :Euros
Prix unitaire (TVAC) :Euros
- D. Prix unitaire Torche lumineuse (HTVA) :Euros
(TVA) :Euros
Prix unitaire (TVAC) :Euros
- E. Prix unitaire Ensemble de deux lampes de lumières de jour et 2 parapluies blancs (HTVA) :Euros
(TVA) :Euros
Prix unitaire (TVAC) :Euros
- F. Prix unitaire Micro-Jack 3,5 (HTVA) :Euros
(TVA) :Euros
Prix unitaire (TVAC) :Euros

La comparaison des offres entre elles se fera sur base de la somme des prix A + B + C + D + E + F

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE DE CONTACT :

- Nom et prénom :
- Numéro de téléphone :
- Numéro de fax :
- Numéro de GSM :
- Adresse e-mail :

PAIEMENTS :

Les paiements seront valablement opérés par virement au compte n° (IBAN)
.....(BIC) ouvert au nom de auprès de l'établissement financier
.....

EN CAS DE SOUS-TRAITANCE

Identité du(es) sous-traitant(s) :

(Pour chaque sous-traitant, indiquer : nom, prénom, qualité, profession, domicile et nationalité
OU la raison sociale ou la dénomination, la forme, adresse du siège social, le n° d'entreprise et
nationalité)

Pour chaque sous-traitant, la part du marché sous-traitée :

ANNEXES

Sont annexés à la présente offre :

(Énumérer les annexes. Les documents à annexer sont spécifiés supra au point IV.B.6.a du présent CSC
« Contenu de l'offre – documents à joindre »)

Fait à _____, le _____

Le(s) soumissionnaire(s)

(Signature. En cas de groupement sans personnalité juridique, l'offre doit être signée par chaque participant)

ANNEXE 1 : OFFRE (à compléter)

Lot 17 : Valisette de 6 robots Thymio

Service public de Wallonie

Département de l'Emploi et de la Formation professionnelle

Direction des Politiques transversales

Cahier des charges n° 06.01.04-21-2518

Accord-cadre avec centrale d'achat pour l'acquisition de matériels informatiques et de logiciels pédagogiques à installer dans les écoles wallonnes

Procédure ouverte - Publicité européenne

- Le soussigné :
(Nom, prénom et qualité ou profession, domicile et nationalité)

où

- La Société :
(Raison sociale ou dénomination, forme, adresse du siège social, n° d'entreprise et nationalité)

Représentée par le(s) soussigné(s) :
(Nom(s), prénoms et qualité(s))

où

- Les soussignés :

(Pour chaque participant : nom, prénom, qualité ou profession, domicile et nationalité OU la raison sociale ou la dénomination, la forme, adresse du siège social, le n° d'entreprise et la nationalité)

Réunis en groupement sans personnalité juridique pour le présent marché et s'engageant solidairement, représentées par :

(Indiquer nom, prénom, qualité ou profession et domicile)

s'engage (ou s'engagent) sur ses/leurs biens meubles et immeubles à exécuter, conformément aux clauses et conditions du cahier spécial des charges n° **06.01.04-21-2518**, le lot énuméré ci-dessous pour lequel un montant est mentionné, moyennant les sommes suivantes (exprimées en toutes lettres) :

Lot 17 (Valisette de 6 robots Thymio) :

Prix unitaire (HTVA) pour la valise complète (A) :Euros

(TVA) :Euros

Prix unitaire (TVAC) :Euros

Prix unitaire (HTVA) pour la valise vide + hub USB (B) :Euros

(TVA) :Euros

Prix unitaire (TVAC) :Euros

Prix unitaire (HTVA) pour un robot Thymio (C) :Euros

(TVA) :Euros

Prix unitaire (TVAC) :Euros

Le prix comparatif du lot 17 sera constitué par la somme $A + B + 6 * C$

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE DE CONTACT :

Nom et prénom :

Numéro de téléphone :

Numéro de fax :

Numéro de GSM :

Adresse e-mail :

PAIEMENTS :

Les paiements seront valablement opérés par virement au compte n° (IBAN)
.....(BIC) ouvert au nom de auprès de l'établissement financier
.....

EN CAS DE SOUS-TRAITANCE

Identité du(es) sous-traitant(s) :

(Pour chaque sous-traitant, indiquer : nom, prénom, qualité, profession, domicile et nationalité OU la raison sociale ou la dénomination, la forme, adresse du siège social, le n° d'entreprise et nationalité)

Pour chaque sous-traitant, la part du marché sous-traitée :

ANNEXES

Sont annexés à la présente offre :

(Énumérer les annexes. Les documents à annexer sont spécifiés supra au point IV.B.6.a du présent CSC
« Contenu de l'offre – documents à joindre »)

Fait à _____, le

Le(s) soumissionnaire(s)

(Signature. En cas de groupement sans personnalité juridique, l'offre doit être signée par chaque participant)

ANNEXE 1 : OFFRE (à compléter)

Lot 18 : Kit Lego Education Spike

Service public de Wallonie

Département de l'Emploi et de la Formation professionnelle

Direction des Politiques transversales

Cahier des charges n° 06.01.04-21-2518

Accord-cadre avec centrale d'achat pour l'acquisition de matériels informatiques et de logiciels pédagogiques à installer dans les écoles wallonnes

Procédure ouverte - Publicité européenne

- Le soussigné :
(Nom, prénom et qualité ou profession, domicile et nationalité)

où

- La Société :
(Raison sociale ou dénomination, forme, adresse du siège social, n° d'entreprise et nationalité)

Représentée par le(s) soussigné(s) :
(Nom(s), prénoms et qualité(s))

où

- Les soussignés :

(Pour chaque participant : nom, prénom, qualité ou profession, domicile et nationalité OU la raison sociale ou la dénomination, la forme, adresse du siège social, le n° d'entreprise et la nationalité)

Réunis en groupement sans personnalité juridique pour le présent marché et s'engageant solidairement, représentées par :

(Indiquer nom, prénom, qualité ou profession et domicile)

s'engage (ou s'engagent) sur ses/leurs biens meubles et immeubles à exécuter, conformément aux clauses et conditions du cahier spécial des charges n° **06.01.04-21-2518**, le lot énuméré ci-dessous pour lequel un montant est mentionné, moyennant les sommes suivantes (exprimées en toutes lettres) :

Lot 18 (Kit Lego Education Spike) :

Prix unitaire (HTVA) :Euros

(TVA) :Euros

Prix unitaire (TVAC) :Euros

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE DE CONTACT :

Nom et prénom :

Numéro de téléphone :

Numéro de fax :

Numéro de GSM :

Adresse e-mail :

PAIEMENTS :

Les paiements seront valablement opérés par virement au compte n° (IBAN)
.....(BIC) ouvert au nom de auprès de l'établissement financier
.....

EN CAS DE SOUS-TRAITANCE

Identité du(es) sous-traitant(s) :

(Pour chaque sous-traitant, indiquer : nom, prénom, qualité, profession, domicile et nationalité
OU la raison sociale ou la dénomination, la forme, adresse du siège social, le n° d'entreprise et
nationalité)

Pour chaque sous-traitant, la part du marché sous-traitée :

ANNEXES

Sont annexés à la présente offre :

(Énumérer les annexes. Les documents à annexer sont spécifiés supra au point IV.B.6.a du présent CSC
« Contenu de l'offre – documents à joindre »)

Fait à _____, le _____

Le(s) soumissionnaire(s)

(Signature. En cas de groupement sans personnalité juridique, l'offre doit être signée par chaque participant)

ANNEXE 1 : OFFRE (à compléter)

**Lot 19 : Périphérique de copie d'écran sans fil,
basé sur un grand standard du marché**

Service public de Wallonie

Département de l'Emploi et de la Formation professionnelle

Direction des Politiques transversales

Cahier des charges n° 06.01.04-21-2518

Accord-cadre avec centrale d'achat pour l'acquisition de matériels informatiques et de logiciels pédagogiques à installer dans les écoles wallonnes

Procédure ouverte - Publicité européenne

- Le soussigné :
(Nom, prénom et qualité ou profession, domicile et nationalité)

où

- La Société :
(Raison sociale ou dénomination, forme, adresse du siège social, n° d'entreprise et nationalité)

Représentée par le(s) soussigné(s) :
(Nom(s), prénoms et qualité(s))

où

- Les soussignés :

(Pour chaque participant : nom, prénom, qualité ou profession, domicile et nationalité OU la raison sociale ou la dénomination, la forme, adresse du siège social, le n° d'entreprise et la nationalité)

Réunis en groupement sans personnalité juridique pour le présent marché et s'engageant solidairement, représentées par :

(Indiquer nom, prénom, qualité ou profession et domicile)

s'engage (ou s'engagent) sur ses/leurs biens meubles et immeubles à exécuter, conformément aux clauses et conditions du cahier spécial des charges n° **06.01.04-21-2518**, le lot énuméré ci-dessous pour lequel un montant est mentionné, moyennant les sommes suivantes (exprimées en toutes lettres) :

Lot 19 (Périphérique de recopie d'écran sans fil, basé sur un grand standard du marché) :

Prix unitaire (HTVA) :Euros

(TVA) :Euros

Prix unitaire (TVAC) :Euros

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE DE CONTACT :

Nom et prénom :

Numéro de téléphone :

Numéro de fax :

Numéro de GSM :

Adresse e-mail :

PAIEMENTS :

Les paiements seront valablement opérés par virement au compte n° (IBAN)
.....(BIC) ouvert au nom de auprès de l'établissement financier
.....

EN CAS DE SOUS-TRAITANCE

Identité du(es) sous-traitant(s) :

(Pour chaque sous-traitant, indiquer : nom, prénom, qualité, profession, domicile et nationalité
OU la raison sociale ou la dénomination, la forme, adresse du siège social, le n° d'entreprise et
nationalité)

Pour chaque sous-traitant, la part du marché sous-traitée :

ANNEXES

Sont annexés à la présente offre :

(Énumérer les annexes. Les documents à annexer sont spécifiés supra au point IV.B.6.a du présent CSC
« Contenu de l'offre – documents à joindre »)

Fait à _____, le _____

Le(s) soumissionnaire(s)

(Signature. En cas de groupement sans personnalité juridique, l'offre doit être signée par chaque participant)

ANNEXE 1 : OFFRE (à compléter)

Lot 20 : Périphérique de recopie d'écran sans fil - Protocole AirPlay®

Service public de Wallonie

Département de l'Emploi et de la Formation professionnelle

Direction des Politiques transversales

Cahier des charges n° 06.01.04-21-2518

Accord-cadre avec centrale d'achat pour l'acquisition de matériels informatiques et de logiciels pédagogiques à installer dans les écoles wallonnes

Procédure ouverte - Publicité européenne

- Le soussigné :
(Nom, prénom et qualité ou profession, domicile et nationalité)

où

- La Société :
(Raison sociale ou dénomination, forme, adresse du siège social, n° d'entreprise et nationalité)

Représentée par le(s) soussigné(s) :
(Nom(s), prénoms et qualité(s))

où

- Les soussignés :

(Pour chaque participant : nom, prénom, qualité ou profession, domicile et nationalité OU la raison sociale ou la dénomination, la forme, adresse du siège social, le n° d'entreprise et la nationalité)

Réunis en groupement sans personnalité juridique pour le présent marché et s'engageant solidairement, représentées par :

(Indiquer nom, prénom, qualité ou profession et domicile)

s'engage (ou s'engagent) sur ses/leurs biens meubles et immeubles à exécuter, conformément aux clauses et conditions du cahier spécial des charges n° **06.01.04-21-2518**, le lot énuméré ci-dessous pour lequel un montant est mentionné, moyennant les sommes suivantes (exprimées en toutes lettres) :

Lot 20 (Périphérique de recopie d'écran sans fil - Protocole AirPlay®) :

Prix unitaire (HTVA) :Euros

(TVA) :Euros

Prix unitaire (TVAC) :Euros

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE DE CONTACT :

Nom et prénom :

Numéro de téléphone :

Numéro de fax :

Numéro de GSM :

Adresse e-mail :

PAIEMENTS :

Les paiements seront valablement opérés par virement au compte n° (IBAN)
.....(BIC) ouvert au nom de auprès de l'établissement financier
.....

EN CAS DE SOUS-TRAITANCE

Identité du(es) sous-traitant(s) :

(Pour chaque sous-traitant, indiquer : nom, prénom, qualité, profession, domicile et nationalité
OU la raison sociale ou la dénomination, la forme, adresse du siège social, le n° d'entreprise et
nationalité)

Pour chaque sous-traitant, la part du marché sous-traitée :

ANNEXES

Sont annexés à la présente offre :

(Énumérer les annexes. Les documents à annexer sont spécifiés supra au point IV.B.6.a du présent CSC
« Contenu de l'offre – documents à joindre »)

Fait à _____, le _____

Le(s) soumissionnaire(s)

(Signature. En cas de groupement sans personnalité juridique, l'offre doit être signée par chaque participant)

ANNEXE 1 : OFFRE (à compléter)

Lot 21 : Mini-ordinateur intégré dans un clavier type Raspberry Pi400 ou équivalent

Service public de Wallonie

Département de l'Emploi et de la Formation professionnelle

Direction des Politiques transversales

Cahier des charges n° 06.01.04-21-2518

Accord-cadre avec centrale d'achat pour l'acquisition de matériels informatiques et de logiciels pédagogiques à installer dans les écoles wallonnes

Procédure ouverte - Publicité européenne

- Le soussigné :
(Nom, prénom et qualité ou profession, domicile et nationalité)

où

- La Société :
(Raison sociale ou dénomination, forme, adresse du siège social, n° d'entreprise et nationalité)

Représentée par le(s) soussigné(s) :
(Nom(s), prénoms et qualité(s))

où

- Les soussignés :

(Pour chaque participant : nom, prénom, qualité ou profession, domicile et nationalité OU la raison sociale ou la dénomination, la forme, adresse du siège social, le n° d'entreprise et la nationalité)

Réunis en groupement sans personnalité juridique pour le présent marché et s'engageant solidairement, représentées par :

(Indiquer nom, prénom, qualité ou profession et domicile)

s'engage (ou s'engagent) sur ses/leurs biens meubles et immeubles à exécuter, conformément aux clauses et conditions du cahier spécial des charges n° **06.01.04-21-2518**, le lot énuméré ci-dessous pour lequel un montant est mentionné, moyennant les sommes suivantes (exprimées en toutes lettres) :

Lot 21 (Mini-ordinateur intégré dans un clavier type Raspberry Pi400 ou équivalent) :

Prix unitaire (HTVA) :Euros

(TVA) :Euros

Prix unitaire (TVAC) :Euros

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE DE CONTACT :

Nom et prénom :

Numéro de téléphone :

Numéro de fax :

Numéro de GSM :

Adresse e-mail :

PAIEMENTS :

Les paiements seront valablement opérés par virement au compte n° (IBAN)
.....(BIC) ouvert au nom de auprès de l'établissement financier
.....

EN CAS DE SOUS-TRAITANCE

Identité du(es) sous-traitant(s) :

(Pour chaque sous-traitant, indiquer : nom, prénom, qualité, profession, domicile et nationalité
OU la raison sociale ou la dénomination, la forme, adresse du siège social, le n° d'entreprise et
nationalité)

Pour chaque sous-traitant, la part du marché sous-traitée :

ANNEXES

Sont annexés à la présente offre :

(Énumérer les annexes. Les documents à annexer sont spécifiés supra au point IV.B.6.a du présent CSC
« Contenu de l'offre – documents à joindre »)

Fait à _____, le _____

Le(s) soumissionnaire(s)

(Signature. En cas de groupement sans personnalité juridique, l'offre doit être signée par chaque participant)

ANNEXE 1 : OFFRE (à compléter)

Lot 22 : Mini-ordinateur éducatif à base du Raspberry Pi4 Foundation type

PiTop4 ou équivalent

Service public de Wallonie

Département de l'Emploi et de la Formation professionnelle

Direction des Politiques transversales

Cahier des charges n° 06.01.04-21-2518

Accord-cadre avec centrale d'achat pour l'acquisition de matériels informatiques et de logiciels pédagogiques à installer dans les écoles wallonnes

Procédure ouverte - Publicité européenne

- Le soussigné :
(Nom, prénom et qualité ou profession, domicile et nationalité)

où

- La Société :
(Raison sociale ou dénomination, forme, adresse du siège social, n° d'entreprise et nationalité)

Représentée par le(s) soussigné(s) :
(Nom(s), prénoms et qualité(s))

où

- Les soussignés :

(Pour chaque participant : nom, prénom, qualité ou profession, domicile et nationalité OU la raison sociale ou la dénomination, la forme, adresse du siège social, le n° d'entreprise et la nationalité)

Réunis en groupement sans personnalité juridique pour le présent marché et s'engageant solidairement, représentées par :

(Indiquer nom, prénom, qualité ou profession et domicile)

s'engage (ou s'engagent) sur ses/leurs biens meubles et immeubles à exécuter, conformément aux clauses et conditions du cahier spécial des charges n° **06.01.04-21-2518**, le lot énuméré ci-dessous pour lequel un montant est mentionné, moyennant les sommes suivantes (exprimées en toutes lettres) :

Lot 22 (Mini-ordinateur éducatif à base du Raspberry Pi4 Foundation type PiTop4 ou équivalent) :

Prix unitaire (HTVA) :Euros

(TVA) :Euros

Prix unitaire (TVAC) :Euros

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE DE CONTACT :

Nom et prénom :

Numéro de téléphone :

Numéro de fax :

Numéro de GSM :

Adresse e-mail :

PAIEMENTS :

Les paiements seront valablement opérés par virement au compte n° (IBAN)
.....(BIC) ouvert au nom de auprès de l'établissement financier
.....

EN CAS DE SOUS-TRAITANCE

Identité du(es) sous-traitant(s) :

(Pour chaque sous-traitant, indiquer : nom, prénom, qualité, profession, domicile et nationalité
OU la raison sociale ou la dénomination, la forme, adresse du siège social, le n° d'entreprise et
nationalité)

Pour chaque sous-traitant, la part du marché sous-traitée :

ANNEXES

Sont annexés à la présente offre :

(Énumérer les annexes. Les documents à annexer sont spécifiés supra au point IV.B.6.a du présent CSC
« Contenu de l'offre – documents à joindre »)

Fait à _____, le _____

Le(s) soumissionnaire(s)

(Signature. En cas de groupement sans personnalité juridique, l'offre doit être signée par chaque participant)

ANNEXE 1 : OFFRE (à compléter)

Lot 23 : Robot éducatif programmable type Ozobot Evo Educator ou équivalent

Service public de Wallonie

Département de l'Emploi et de la Formation professionnelle

Direction des Politiques transversales

Cahier des charges n° 06.01.04-21-2518

Accord-cadre avec centrale d'achat pour l'acquisition de matériels informatiques et de logiciels pédagogiques à installer dans les écoles wallonnes

Procédure ouverte - Publicité européenne

- Le soussigné :
(Nom, prénom et qualité ou profession, domicile et nationalité)

où

- La Société :
(Raison sociale ou dénomination, forme, adresse du siège social, n° d'entreprise et nationalité)

Représentée par le(s) soussigné(s) :
(Nom(s), prénoms et qualité(s))

où

- Les soussignés :

(Pour chaque participant : nom, prénom, qualité ou profession, domicile et nationalité OU la raison sociale ou la dénomination, la forme, adresse du siège social, le n° d'entreprise et la nationalité)

Réunis en groupement sans personnalité juridique pour le présent marché et s'engageant solidairement, représentées par :

(Indiquer nom, prénom, qualité ou profession et domicile)

s'engage (ou s'engagent) sur ses/leurs biens meubles et immeubles à exécuter, conformément aux clauses et conditions du cahier spécial des charges n° **06.01.04-21-2518**, le lot énuméré ci-dessous pour lequel un montant est mentionné, moyennant les sommes suivantes (exprimées en toutes lettres) :

Lot 23 (Robot éducatif programmable type Ozobot Evo Educator ou équivalent) :

Prix unitaire (HTVA) :Euros

(TVA) :Euros

Prix unitaire (TVAC) :Euros

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE DE CONTACT :

Nom et prénom :

Numéro de téléphone :

Numéro de fax :

Numéro de GSM :

Adresse e-mail :

PAIEMENTS :

Les paiements seront valablement opérés par virement au compte n° (IBAN)
.....(BIC) ouvert au nom de auprès de l'établissement financier
.....

EN CAS DE SOUS-TRAITANCE

Identité du(es) sous-traitant(s) :

(Pour chaque sous-traitant, indiquer : nom, prénom, qualité, profession, domicile et nationalité
OU la raison sociale ou la dénomination, la forme, adresse du siège social, le n° d'entreprise et
nationalité)

Pour chaque sous-traitant, la part du marché sous-traitée :

ANNEXES

Sont annexés à la présente offre :

(Énumérer les annexes. Les documents à annexer sont spécifiés supra au point IV.B.6.a du présent CSC
« Contenu de l'offre – documents à joindre »)

Fait à _____, le _____

Le(s) soumissionnaire(s)

(Signature. En cas de groupement sans personnalité juridique, l'offre doit être signée par chaque participant)

ANNEXE 1 : OFFRE (à compléter)

Lot 24 : Drone Tello Edu

Service public de Wallonie

Département de l'Emploi et de la Formation professionnelle

Direction des Politiques transversales

Cahier des charges n° 06.01.04-21-2518

Accord-cadre avec centrale d'achat pour l'acquisition de matériels informatiques et de logiciels pédagogiques à installer dans les écoles wallonnes

Procédure ouverte - Publicité européenne

- Le soussigné :
(Nom, prénom et qualité ou profession, domicile et nationalité)

où

- La Société :
(Raison sociale ou dénomination, forme, adresse du siège social, n° d'entreprise et nationalité)

Représentée par le(s) soussigné(s) :
(Nom(s), prénoms et qualité(s))

où

- Les soussignés :

(Pour chaque participant : nom, prénom, qualité ou profession, domicile et nationalité OU la raison sociale ou la dénomination, la forme, adresse du siège social, le n° d'entreprise et la nationalité)

Réunis en groupement sans personnalité juridique pour le présent marché et s'engageant solidairement, représentées par :

(Indiquer nom, prénom, qualité ou profession et domicile)

s'engage (ou s'engagent) sur ses/leurs biens meubles et immeubles à exécuter, conformément aux clauses et conditions du cahier spécial des charges n° **06.01.04-21-2518**, le lot énuméré ci-dessous pour lequel un montant est mentionné, moyennant les sommes suivantes (exprimées en toutes lettres) :

Lot 24 (Drone Tello Edu) :

Prix unitaire (HTVA) :Euros

(TVA) :Euros

Prix unitaire (TVAC) :Euros

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE DE CONTACT :

Nom et prénom :

Numéro de téléphone :

Numéro de fax :

Numéro de GSM :

Adresse e-mail :

PAIEMENTS :

Les paiements seront valablement opérés par virement au compte n° (IBAN)
.....(BIC) ouvert au nom de auprès de l'établissement financier
.....

EN CAS DE SOUS-TRAITANCE

Identité du(es) sous-traitant(s) :

(Pour chaque sous-traitant, indiquer : nom, prénom, qualité, profession, domicile et nationalité
OU la raison sociale ou la dénomination, la forme, adresse du siège social, le n° d'entreprise et
nationalité)

Pour chaque sous-traitant, la part du marché sous-traitée :

ANNEXES

Sont annexés à la présente offre :

(Énumérer les annexes. Les documents à annexer sont spécifiés supra au point IV.B.6.a du présent CSC
« Contenu de l'offre – documents à joindre »)

Fait à _____, le _____

Le(s) soumissionnaire(s)

(Signature. En cas de groupement sans personnalité juridique, l'offre doit être signée par chaque participant)

ANNEXE 1 : OFFRE (à compléter)

Lot 25 : Tablette graphique avec écran intégré

Service public de Wallonie

Département de l'Emploi et de la Formation professionnelle

Direction des Politiques transversales

Cahier des charges n° 06.01.04-21-2518

Accord-cadre avec centrale d'achat pour l'acquisition de matériels informatiques et de logiciels pédagogiques à installer dans les écoles wallonnes

Procédure ouverte - Publicité européenne

- Le soussigné :
(Nom, prénom et qualité ou profession, domicile et nationalité)

où

- La Société :
(Raison sociale ou dénomination, forme, adresse du siège social, n° d'entreprise et nationalité)

Représentée par le(s) soussigné(s) :
(Nom(s), prénoms et qualité(s))

où

- Les soussignés :

(Pour chaque participant : nom, prénom, qualité ou profession, domicile et nationalité OU la raison sociale ou la dénomination, la forme, adresse du siège social, le n° d'entreprise et la nationalité)

Réunis en groupement sans personnalité juridique pour le présent marché et s'engageant solidairement, représentées par :

(Indiquer nom, prénom, qualité ou profession et domicile)

s'engage (ou s'engagent) sur ses/leurs biens meubles et immeubles à exécuter, conformément aux clauses et conditions du cahier spécial des charges n° **06.01.04-21-2518**, le lot énuméré ci-dessous pour lequel un montant est mentionné, moyennant les sommes suivantes (exprimées en toutes lettres) :

Lot 25 (Tablette graphique avec écran intégré) :

Prix unitaire (HTVA) :Euros
(TVA) :Euros
Prix unitaire (TVAC) :Euros

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE DE CONTACT :

Nom et prénom :
Numéro de téléphone :
Numéro de fax :
Numéro de GSM :
Adresse e-mail :

PAIEMENTS :

Les paiements seront valablement opérés par virement au compte n° (IBAN)
.....(BIC) ouvert au nom de auprès de l'établissement financier
.....

EN CAS DE SOUS-TRAITANCE

Identité du(es) sous-traitant(s) :

(Pour chaque sous-traitant, indiquer : nom, prénom, qualité, profession, domicile et nationalité
OU la raison sociale ou la dénomination, la forme, adresse du siège social, le n° d'entreprise et
nationalité)

Pour chaque sous-traitant, la part du marché sous-traitée :

ANNEXES

Sont annexés à la présente offre :

(Énumérer les annexes. Les documents à annexer sont spécifiés supra au point IV.B.6.a du présent CSC
« Contenu de l'offre – documents à joindre »)

Fait à _____, le _____

Le(s) soumissionnaire(s)

(Signature. En cas de groupement sans personnalité juridique, l'offre doit être signée par chaque participant)

ANNEXE 1 : OFFRE (à compléter)

Lot 26 : Ecran interactif LED 85 pouces avec fixation murale

Service public de Wallonie

Département de l'Emploi et de la Formation professionnelle

Direction des Politiques transversales

Cahier des charges n° 06.01.04-21-2518

Accord-cadre avec centrale d'achat pour l'acquisition de matériels informatiques et de logiciels pédagogiques à installer dans les écoles wallonnes

Procédure ouverte - Publicité européenne

- Le soussigné :
(Nom, prénom et qualité ou profession, domicile et nationalité)

où

- La Société :
(Raison sociale ou dénomination, forme, adresse du siège social, n° d'entreprise et nationalité)

Représentée par le(s) soussigné(s) :
(Nom(s), prénoms et qualité(s))

où

- Les soussignés :

(Pour chaque participant : nom, prénom, qualité ou profession, domicile et nationalité OU la raison sociale ou la dénomination, la forme, adresse du siège social, le n° d'entreprise et la nationalité)

Réunis en groupement sans personnalité juridique pour le présent marché et s'engageant solidairement, représentées par :

(Indiquer nom, prénom, qualité ou profession et domicile)

s'engage (ou s'engagent) sur ses/leurs biens meubles et immeubles à exécuter, conformément aux clauses et conditions du cahier spécial des charges n° **06.01.04-21-2518**, le lot énuméré ci-dessous pour lequel un montant est mentionné, moyennant les sommes suivantes (exprimées en toutes lettres) :

Lot 26 (Ecran interactif LED 85 pouces avec fixation murale) :

Prix unitaire (HTVA) :Euros

(TVA) :Euros

Prix unitaire (TVAC) :Euros

Montage et installation fixe, ou mobile incluant le matériel nécessaire (à l'exception du piètement mobile, fourni par ailleurs)

Prix unitaire (HTVA) :Euros

(TVA) :Euros

Prix unitaire (TVAC) :Euros

Le prix comparatif du lot 26 sera constitué par la somme du prix du Lot 26 et du montage

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE DE CONTACT :

Nom et prénom :

Numéro de téléphone :

Numéro de fax :

Numéro de GSM :

Adresse e-mail :

PAIEMENTS :

Les paiements seront valablement opérés par virement au compte n° (IBAN)
.....(BIC) ouvert au nom de auprès de l'établissement financier
.....

EN CAS DE SOUS-TRAITANCE

Identité du(es) sous-traitant(s) :

(Pour chaque sous-traitant, indiquer : nom, prénom, qualité, profession, domicile et nationalité
OU la raison sociale ou la dénomination, la forme, adresse du siège social, le n° d'entreprise et
nationalité)

Pour chaque sous-traitant, la part du marché sous-traitée :

ANNEXES

Sont annexés à la présente offre :

(Énumérer les annexes. Les documents à annexer sont spécifiés supra au point IV.B.6.a du présent CSC
« Contenu de l'offre – documents à joindre »)

Fait à _____ , le

Le(s) soumissionnaire(s)

(Signature. En cas de groupement sans personnalité juridique, l'offre doit être signée par chaque participant)

ANNEXE 1 : OFFRE (à compléter)

Lot 27 : Ecran LED 22 pouces

Service public de Wallonie

Département de l'Emploi et de la Formation professionnelle

Direction des Politiques transversales

Cahier des charges n° 06.01.04-21-2518

Accord-cadre avec centrale d'achat pour l'acquisition de matériels informatiques et de logiciels pédagogiques à installer dans les écoles wallonnes

Procédure ouverte - Publicité européenne

- Le soussigné :
(Nom, prénom et qualité ou profession, domicile et nationalité)

où

- La Société :
(Raison sociale ou dénomination, forme, adresse du siège social, n° d'entreprise et nationalité)

Représentée par le(s) soussigné(s) :
(Nom(s), prénoms et qualité(s))

où

- Les soussignés :

(Pour chaque participant : nom, prénom, qualité ou profession, domicile et nationalité OU la raison sociale ou la dénomination, la forme, adresse du siège social, le n° d'entreprise et la nationalité)

Réunis en groupement sans personnalité juridique pour le présent marché et s'engageant solidairement, représentées par :

(Indiquer nom, prénom, qualité ou profession et domicile)

s'engage (ou s'engagent) sur ses/leurs biens meubles et immeubles à exécuter, conformément aux clauses et conditions du cahier spécial des charges n° **06.01.04-21-2518**, le lot énuméré ci-dessous pour lequel un montant est mentionné, moyennant les sommes suivantes (exprimées en toutes lettres) :

Lot 27 (Ecran LED 22 pouces) :

Prix unitaire (HTVA) :Euros

(TVA) :Euros

Prix unitaire (TVAC) :Euros

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE DE CONTACT :

Nom et prénom :

Numéro de téléphone :

Numéro de fax :

Numéro de GSM :

Adresse e-mail :

PAIEMENTS :

Les paiements seront valablement opérés par virement au compte n° (IBAN)
.....(BIC) ouvert au nom de auprès de l'établissement financier
.....

EN CAS DE SOUS-TRAITANCE

Identité du(es) sous-traitant(s) :

(Pour chaque sous-traitant, indiquer : nom, prénom, qualité, profession, domicile et nationalité
OU la raison sociale ou la dénomination, la forme, adresse du siège social, le n° d'entreprise et
nationalité)

Pour chaque sous-traitant, la part du marché sous-traitée :

ANNEXES

Sont annexés à la présente offre :

(Énumérer les annexes. Les documents à annexer sont spécifiés supra au point IV.B.6.a du présent CSC
« Contenu de l'offre – documents à joindre »)

Fait à _____, le _____

Le(s) soumissionnaire(s)

(Signature. En cas de groupement sans personnalité juridique, l'offre doit être signée par chaque participant)

ANNEXE 1 : OFFRE (à compléter)

Lot 28 : Kit Clavier – Souris filaire

Service public de Wallonie

Département de l'Emploi et de la Formation professionnelle

Direction des Politiques transversales

Cahier des charges n° 06.01.04-21-2518

Accord-cadre avec centrale d'achat pour l'acquisition de matériels informatiques et de logiciels pédagogiques à installer dans les écoles wallonnes

Procédure ouverte - Publicité européenne

- Le soussigné :
(Nom, prénom et qualité ou profession, domicile et nationalité)

où

- La Société :
(Raison sociale ou dénomination, forme, adresse du siège social, n° d'entreprise et nationalité)

Représentée par le(s) soussigné(s) :
(Nom(s), prénoms et qualité(s))

où

- Les soussignés :

(Pour chaque participant : nom, prénom, qualité ou profession, domicile et nationalité OU la raison sociale ou la dénomination, la forme, adresse du siège social, le n° d'entreprise et la nationalité)

Réunis en groupement sans personnalité juridique pour le présent marché et s'engageant solidairement, représentées par :

(Indiquer nom, prénom, qualité ou profession et domicile)

s'engage (ou s'engagent) sur ses/leurs biens meubles et immeubles à exécuter, conformément aux clauses et conditions du cahier spécial des charges n° **06.01.04-21-2518**, le lot énuméré ci-dessous pour lequel un montant est mentionné, moyennant les sommes suivantes (exprimées en toutes lettres) :

Lot 28 (Kit Clavier – Souris) :

Prix unitaire (HTVA) pour le clavier :Euros
(TVA) :Euros
Prix unitaire (TVAC) :Euros
Prix unitaire (HTVA) pour la souris :Euros
(TVA) :Euros
Prix unitaire (TVAC) :Euros

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE DE CONTACT :

Nom et prénom :
Numéro de téléphone :
Numéro de fax :
Numéro de GSM :
Adresse e-mail :

PAIEMENTS :

Les paiements seront valablement opérés par virement au compte n° (IBAN)
.....(BIC) ouvert au nom de auprès de l'établissement financier
.....

EN CAS DE SOUS-TRAITANCE

Identité du(es) sous-traitant(s) :

(Pour chaque sous-traitant, indiquer : nom, prénom, qualité, profession, domicile et nationalité
OU la raison sociale ou la dénomination, la forme, adresse du siège social, le n° d'entreprise et
nationalité)

Pour chaque sous-traitant, la part du marché sous-traitée :

ANNEXES

Sont annexés à la présente offre :

(Énumérer les annexes. Les documents à annexer sont spécifiés supra au point IV.B.6.a du présent CSC
« Contenu de l'offre – documents à joindre »)

Fait à _____, le _____

Le(s) soumissionnaire(s)

(Signature. En cas de groupement sans personnalité juridique, l'offre doit être signée par chaque participant)

ANNEXE 1 : OFFRE (à compléter)

Lot 29 : Imprimante 3D

Service public de Wallonie

Département de l'Emploi et de la Formation professionnelle

Direction des Politiques transversales

Cahier des charges n° 06.01.04-21-2518

Accord-cadre avec centrale d'achat pour l'acquisition de matériels informatiques et de logiciels pédagogiques à installer dans les écoles wallonnes

Procédure ouverte - Publicité européenne

- Le soussigné :
(Nom, prénom et qualité ou profession, domicile et nationalité)

où

- La Société :
(Raison sociale ou dénomination, forme, adresse du siège social, n° d'entreprise et nationalité)

Représentée par le(s) soussigné(s) :
(Nom(s), prénoms et qualité(s))

où

- Les soussignés :

(Pour chaque participant : nom, prénom, qualité ou profession, domicile et nationalité OU la raison sociale ou la dénomination, la forme, adresse du siège social, le n° d'entreprise et la nationalité)

Réunis en groupement sans personnalité juridique pour le présent marché et s'engageant solidairement, représentées par :

(Indiquer nom, prénom, qualité ou profession et domicile)

s'engage (ou s'engagent) sur ses/leurs biens meubles et immeubles à exécuter, conformément aux clauses et conditions du cahier spécial des charges n° **06.01.04-21-2518**, le lot énuméré ci-dessous pour lequel un montant est mentionné, moyennant les sommes suivantes (exprimées en toutes lettres) :

Lot 29 (Imprimante 3D) :

Prix unitaire (HTVA) :Euros
(TVA) :Euros
Prix unitaire (TVAC) :Euros

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE DE CONTACT :

Nom et prénom :
Numéro de téléphone :
Numéro de fax :
Numéro de GSM :
Adresse e-mail :

PAIEMENTS :

Les paiements seront valablement opérés par virement au compte n° (IBAN)
.....(BIC) ouvert au nom de auprès de l'établissement financier
.....

EN CAS DE SOUS-TRAITANCE

Identité du(es) sous-traitant(s) :

(Pour chaque sous-traitant, indiquer : nom, prénom, qualité, profession, domicile et nationalité
OU la raison sociale ou la dénomination, la forme, adresse du siège social, le n° d'entreprise et
nationalité)

Pour chaque sous-traitant, la part du marché sous-traitée :

ANNEXES

Sont annexés à la présente offre :

(Énumérer les annexes. Les documents à annexer sont spécifiés supra au point IV.B.6.a du présent CSC
« Contenu de l'offre – documents à joindre »)

Fait à _____, le _____

Le(s) soumissionnaire(s)

(Signature. En cas de groupement sans personnalité juridique, l'offre doit être signée par chaque participant)

ANNEXE 1 : OFFRE (à compléter)

Lot 30 : Licences Microsoft 365

Service public de Wallonie

Département de l'Emploi et de la Formation professionnelle

Direction des Politiques transversales

Cahier des charges n° 06.01.04-21-2518

Accord-cadre avec centrale d'achat pour l'acquisition de matériels informatiques et de logiciels pédagogiques à installer dans les écoles wallonnes

Procédure ouverte - Publicité européenne

- Le soussigné :
(Nom, prénom et qualité ou profession, domicile et nationalité)

où

- La Société :
(Raison sociale ou dénomination, forme, adresse du siège social, n° d'entreprise et nationalité)

Représentée par le(s) soussigné(s) :
(Nom(s), prénoms et qualité(s))

où

- Les soussignés :

(Pour chaque participant : nom, prénom, qualité ou profession, domicile et nationalité OU la raison sociale ou la dénomination, la forme, adresse du siège social, le n° d'entreprise et la nationalité)

Réunis en groupement sans personnalité juridique pour le présent marché et s'engageant solidairement, représentées par :

(Indiquer nom, prénom, qualité ou profession et domicile)

s'engage (ou s'engagent) sur ses/leurs biens meubles et immeubles à exécuter, conformément aux clauses et conditions du cahier spécial des charges n° **06.01.04-21-2518**, le lot énuméré ci-dessous pour lequel un montant est mentionné, moyennant les sommes suivantes (exprimées en toutes lettres) :

Lot 30 (Licences Microsoft 365) :

- A. Prix unitaire Windows 10 Education A3 (HTVA) :Euros
(TVA) :Euros
Prix unitaire (TVAC) :Euros
- B. Prix unitaire Office 365 A3 (HTVA) :Euros
(TVA) :Euros
Prix unitaire (TVAC) :Euros
- C. Prix unitaire Enterprise Mobility + Security A3 (HTVA) :Euros
(TVA) :Euros
Prix unitaire (TVAC) :Euros
- D. Prix unitaire Minecraft : Education Edition (HTVA) :Euros
(TVA) :Euros
Prix unitaire (TVAC) :Euros
- E. Prix unitaire Microsoft 365 Education A3 (HTVA) :Euros
(TVA) :Euros
Prix unitaire (TVAC) :Euros
- F. Prix unitaire Microsoft 365 Education A1 (HTVA) :Euros
(TVA) :Euros
Prix unitaire (TVAC) :Euros

La comparaison des offres entre elles se fera sur base de la somme des prix A + B + C + D + E + F.

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE DE CONTACT :

- Nom et prénom :
- Numéro de téléphone :
- Numéro de fax :
- Numéro de GSM :

Adresse e-mail :

PAIEMENTS :

Les paiements seront valablement opérés par virement au compte n° (IBAN)
.....(BIC) ouvert au nom de auprès de l'établissement financier
.....

EN CAS DE SOUS-TRAITANCE

Identité du(es) sous-traitant(s) :

(Pour chaque sous-traitant, indiquer : nom, prénom, qualité, profession, domicile et nationalité
OU la raison sociale ou la dénomination, la forme, adresse du siège social, le n° d'entreprise et
nationalité)

Pour chaque sous-traitant, la part du marché sous-traitée :

ANNEXES

Sont annexés à la présente offre :

(Énumérer les annexes. Les documents à annexer sont spécifiés supra au point IV.B.6.a du présent CSC
« Contenu de l'offre – documents à joindre »)

Fait à _____, le _____

Le(s) soumissionnaire(s)

(Signature. En cas de groupement sans personnalité juridique, l'offre doit être signée par chaque participant)

ANNEXE 1 : OFFRE (à compléter)

Lot 31 : Scanner mobile sans fil avec logiciel OCR

Service public de Wallonie

Département de l'Emploi et de la Formation professionnelle

Direction des Politiques transversales

Cahier des charges n° 06.01.04-21-2518

Accord-cadre avec centrale d'achat pour l'acquisition de matériels informatiques et de logiciels pédagogiques à installer dans les écoles wallonnes

Procédure ouverte - Publicité européenne

- Le soussigné :
(Nom, prénom et qualité ou profession, domicile et nationalité)

où

- La Société :
(Raison sociale ou dénomination, forme, adresse du siège social, n° d'entreprise et nationalité)

Représentée par le(s) soussigné(s) :
(Nom(s), prénoms et qualité(s))

où

- Les soussignés :

(Pour chaque participant : nom, prénom, qualité ou profession, domicile et nationalité OU la raison sociale ou la dénomination, la forme, adresse du siège social, le n° d'entreprise et la nationalité)

Réunis en groupement sans personnalité juridique pour le présent marché et s'engageant solidairement, représentées par :

(Indiquer nom, prénom, qualité ou profession et domicile)

s'engage (ou s'engagent) sur ses/leurs biens meubles et immeubles à exécuter, conformément aux clauses et conditions du cahier spécial des charges n° **06.01.04-21-2518**, le lot énuméré ci-dessous pour lequel un montant est mentionné, moyennant les sommes suivantes (exprimées en toutes lettres) :

Lot 31 (Scanner mobile) :

Prix unitaire (HTVA) :Euros

(TVA) :Euros

Prix unitaire (TVAC) :Euros

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE DE CONTACT :

Nom et prénom :

Numéro de téléphone :

Numéro de fax :

Numéro de GSM :

Adresse e-mail :

PAIEMENTS :

Les paiements seront valablement opérés par virement au compte n° (IBAN)
.....(BIC) ouvert au nom de auprès de l'établissement financier
.....

EN CAS DE SOUS-TRAITANCE

Identité du(es) sous-traitant(s) :

(Pour chaque sous-traitant, indiquer : nom, prénom, qualité, profession, domicile et nationalité
OU la raison sociale ou la dénomination, la forme, adresse du siège social, le n° d'entreprise et
nationalité)

Pour chaque sous-traitant, la part du marché sous-traitée :

ANNEXES

Sont annexés à la présente offre :

(Énumérer les annexes. Les documents à annexer sont spécifiés supra au point IV.B.6.a du présent CSC
« Contenu de l'offre – documents à joindre »)

Fait à _____, le _____

Le(s) soumissionnaire(s)

(Signature. En cas de groupement sans personnalité juridique, l'offre doit être signée par chaque participant)

IX. Annexe 2 : Quantités estimées et quantités maximales pour 4 années d'exécution de l'accord-cadre

L'attention du soumissionnaire est attirée sur le fait que, juridiquement, les quantités estimées et les quantités maximales n'engagent pas le pouvoir adjudicateur, ni les bénéficiaires de la centrale d'achat à devoir obligatoirement atteindre lesdites quantités.

Ainsi, les quantités estimées sont ici fixées a minima et ce, à titre indicatif, comme explicité ci-avant.

Quant aux quantités maximales, il s'agit des quantités qui ne pourront être dépassées, en termes de commandes ; dans l'hypothèse où ces quantités maximales viendraient effectivement à être atteintes pour un ou plusieurs lots donnés, l'accord-cadre devra alors être considéré comme ayant épuisé ses effets à l'égard du ou des lots concernés. Ces lots seront alors arrivés en fin de marché. Une telle situation pourrait se produire pour tel ou tel lot, alors même que l'accord-cadre n'aurait pas forcément atteint sa quatrième année d'exécution.

Ci-dessous le tableau des quantités estimées et des quantités maximales, centrale d'achat et projets Ecole Numérique regroupés.

N°	Type	Quantités estimées	Quantités maximales
Lot 01	Tablette 10" iOS	20.500	31.000
Lot 02	Tablette 10" Android	27.500	37.500
Lot 03	Ordinateur portable 16" graphique MacOS	1.000	2.000
Lot 04	Chromebook 11-13" ChromeOS	11.000	16.000
Lot 05	Ordinateur portable 13" MacOS	1.250	2.500
Lot 06	Ordinateur portable 14" Windows	10.000	15.000
Lot 07	Ordinateur portable 15" Windows	10.000	20.000
Lot 08	Ordinateur portable 16 ou 17" Windows	1.250	2.500
Lot 09	Téléviseur Smart TV LED 65 pouces pour projection	2.500	4.000
Lot 10	Éléments pour stockage et transport d'ordinateurs et tablettes : Armoire et chariot pour ordinateurs et tablettes	2.750	4.500
Lot 11	Valise pour tablettes	4.750	6.800

Lot 12	Serveur de stockage de type NAS	1.250	2.000
Lot 13	Visualiseur permettant de projeter du contenu	650	1.250
Lot 14	Eléments pour Visioconférence : Camera visioconférence, Microphone USB, Micro-cravate sans fil	4.000	7.000
Lot 15	Caméra numérique mobile	4.000	7.000
Lot 16	Eléments pour production Photo/Vidéo : Appareil photo semi-professionnel de type Hybride ou Reflex, Trépied, Fond vert, Torche lumineuse, Ensemble de deux lampes de lumière du jour et 2 parapluies (blanc), Micro-Jack 3.5	1.250	2.250
Lot 17	Valisette de 6 robots Thymio pour la découverte des principes de la programmation	500	1.000
Lot 18	Kit Lego Education Spike Prime (ou équivalent et totalement compatible)	2.500	4.000
Lot 19	Périphérique de recopie d'écran sans fil basé sur un grand standard du marché	1.750	3.500
Lot 20	Périphérique de recopie d'écran, sans fil, protocole AirPlay	1.750	3.500
Lot 21	Mini-ordinateur intégré dans un clavier type Raspberry Pi400 ou équivalent	1.250	2.000
Lot 22	Mini-ordinateur éducatif à base du Raspberry Pi4 type PiTop4 ou équivalent	1.250	2.000
Lot 23	Robot éducatif programmable type Ozobot Evo Educator Kit ou équivalent	350	600
Lot 24	Drone Tello Edu (ou équivalent) pour apprentissage de la programmation	250	600
Lot 25	Tablette graphique avec écran intégré	300	600
Lot 26	Ecran interactif LED 85" pour fixation murale	2.000	4.000
Lot 27	Ecran LED 22 pouces	600	1.250
Lot 28	Kit clavier-souris filaire	1.000	2.000
Lot 29	Imprimante 3D	600	1.250

Lot 30	Licences Microsoft 365	12.500	25.000
Lot 31	Scanner mobile sans fil avec logiciel OCR	600	1.250